Temps probable aujourd'hui :
Nuageux; Température inchangée
Température à Montréal hier :

6.30 a.m. 22	12.30 p.m. 23	6.30 p.m. 24
7.30 a.m. 21	1.30 p.m. 24	7.30 p.m. 24
8.30 a.m. 21	2.30 p.m. 25	8.30 p.m. 24
9.30 a.m. 22	3.30 p.m. 25	9.30 p.m. 24
10.30 a.m. 23	4.30 p.m. 24	10.30 p.m. 24
11.30 a.m. 23	5.30 p.m. 24	11.30 p.m. 24

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

LE SAINT DU JOUR
ST-ALEXIS, DE FALCONIERI, confesseur

48e journée — 2e mois, 28 jours — 7e semaine

SOLEIL lever à 7 h. 01 coucher à 5 h. 27
LUNE lever à 7 h. 44 coucher à 6 h. 19

I JAN 51 54-0
CHAMBRE DE
LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT
II-27-O

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 264 MONTREAL, VENDREDI 17 FEVRIER, 1950 PRIX: CINQ CENTS

OTTAWA S'ATTAQUE AU PROBLÈME DE L'EMBAUCHAGE

LE DISCOURS DU TRÔNE ANNONCE DES MESURES CONTRE LE CHÔMAGE

Vu et entendu à Ottawa

La déclaration de guerre à la guerre, au chômage, à la crise

Par Maurice Nantel
(Correspondant parlementaire du "Canada")

OTTAWA, 16. — Le gouvernement Saint-Laurent continue de veiller de près aux meilleurs intérêts de la nation, de l'aider, dans toute la mesure, mais pas plus, où c'est sa responsabilité de le faire, à marcher, sans tâtonnements comme sans faiblesses, toute seule autant que possible, ainsi que le veut notre système de libre entreprise, dans la voie large de ses destinées.

Le discours du Trône s'est chargé cet après-midi, à l'ouverture solennelle de la deuxième session du 21e parlement, non seulement de démontrer ce fait que, de bonne foi, l'on ne peut mettre en doute, mais d'indiquer aussi, dans les grandes lignes, de quelle façon l'administration s'y prendra, au cours des prochains mois, pour exécuter sa haute mission.

Ce document insiste surtout sur trois choses : Les dangers d'une situation internationale telle, toujours, qu'ils nous faut nous préparer "à faire face à toute attaque soudaine"; les inquiétudes et les misères que provoque un chômage peu étendu et de caractère provisoire; les difficultés auxquelles nous nous heurtons dans le commerce indispensable que nous devons faire avec le reste du monde.

Si vis pacem para bellum

Nous nous efforçons toujours, dans le cadre des Nations Unies, de donner à l'humanité la paix durable à laquelle elle aspire. Nous recevons de l'Europe comme de l'Orient à ce sujet, un appui précieux. Le traité de l'Atlantique-Nord accomplit son oeuvre.

Tout cela, malheureusement, ne suffit pas. L'affreuse guerre froide reste là, menaçante, et nous soumet à une bien dure "épreuve d'endurance". Qu'on le veuille ou non, le monde s'épuise dans une autre course aux armements et il est de notre devoir d'y participer.

Il nous faudra, encore cette année, consacrer quelque chose comme $400,000,000 de notre budget à la défense nationale. Les préparatifs que nous ferons, cependant, resteront tels qu'ils ne nous empêcheront pas de pouvoir nous adapter sans cesse aux armes et aux techniques militaires les plus modernes. Le Canada veut bien ne rien négliger, mais il garde son sang-froid. Il ne perd pas la tête.

Il s'appliquera avant tout à "assurer le meilleur emploi possible de ses ressources," à participer à fond aux recherches et aux travaux expérimentaux de ses alliés, à coordonner son effort à ceux des puissances amies.

On aidera mieux les chômeurs

A l'intérieur du pays, même si nous employons toujours, aux salaires les plus élevés qu'ils n'aient jamais touchés, environ cinq millions d'hommes et de femmes, on souffre un peu de chômage. Il est dû à des circonstances exceptionnelles que le temps fera probablement disparaître assez tôt.

Ottawa ne veut pas temporiser, cependant. La forêt emploie moins d'hommes. Des garçons de ferme sont sans travail. Jusqu'ici l'assurance-chômage ne protégeait pas cette catégorie importante d'ouvriers saisonniers. On va voir à ce qu'ils ne soient pas abandonnés plus longtemps d'une société dont ils sont eux aussi.

Depuis que le coût de la vie a augmenté, le montant des prestations d'assurance-chômage s'est aussi révélé insuffisant. Il s'est avéré, de même, que la durée durant laquelle on accorde ces prestations est trop courte. Le fond dont on dispose, plus de $600,000,000, continuant de s'accroître, en dépit du malaise actuel, il ne semble y avoir aucun danger à y puiser plus généreusement.

Le Parlement sera donc saisi de projets de loi qui permettront qu'on le fasse.

Le commerce et le soutien des prix

Dans le domaine commercial il y a enfin de la grosse besogne à abattre. La perte de nos marchés britanniques a créé dans notre agriculture une situation qui, aussi longtemps qu'on ne l'aura pas corrigée, justifiera l'adoption d'une politique plus énergique de soutien des prix que celle à laquelle on recourt de ce temps-ci. Il n'est même pas impossible qu'on en vienne à quelque chose de permanent dans cette sphère.

On ne négligera rien, d'autre part, pour effectuer la conquête de nouveaux marchés et pour apporter, de concert avec les autres peuples libres, une solution heureuse à la terrible crise du dollar.

Les loyers, la loterie et les impôts

Le discours du trône annonce encore, sans fournir là-dessus plus de précisions qu'il ne faut, plusieurs autres mesures législatives. Retenons-en qu'Ottawa, si la Cour suprême décide qu'il a juridiction en matière des loyers, continuera, une autre année, de les régir. Ce sera certainement la dernière, car il est déterminé et il l'a déclaré à maintes reprises, à abolir graduellement cet autre contrôle.

Il convient de mentionner en outre un projet d'amendement au Code criminel, dont on ignore complètement la nature. Certaines gens prétendent qu'il s'agirait là d'un bill qui pourrait permettre à l'hon. Maurice Duplessis d'y aller de l'avant avec son projet de loterie. On doute fort, cependant, dans les milieux les mieux renseignés qu'il s'agisse de cela.

Dernier détail. L'an dernier, le discours du trône laissait entendre clairement qu'on aurait des diminutions d'impôt. Elles sont venues. Il y en a eu pour près de $400,000,000. Cette année, silence complet là-dessus. Cela ne fait que confirmer, ce qu'on sait déjà généralement, que le budget de cette année n'apportera pas de modifications sensationnelles à notre régime fiscal.

Notre souveraineté dans les faits

Les cérémonies de l'ouverture de la session ont, une fois de plus aujourd'hui, montré que le Canada prend de plus en plus au sérieux la souveraineté absolue vers laquelle il avance à un rythme accéléré et que M. Saint-Laurent précipite avec la sage modération qu'il faut.

Dans un éloge qu'il a fait de feu "Tommy" Church, aux Communes, le premier ministre a souligné que cet homme, aux idées si progressives, lorsqu'il s'agissait du progrès de sa ville de Toronto, a toujours fait preuve d'un conservatisme irréductible sur tout ce qui avait à faire avec l'évolution du Canada, de la colonie qu'il fut à la nation qu'il est devenue.

"M. Church, a-t-il précisé, était un apôtre convaincu de l'impérialisme britannique et il a toujours paru désolé de voir que le Canada grandissant se refusait à rester petite fille obéissante dans la maison de sa mère."

Si M. Church avait été de l'inauguration, il aurait encore versé quelques pleurs.

Représentant du roi du Canada

Il n'aurait pas aimé d'abord que, pour la première fois dans notre histoire, on ait salué d'une salve de vingt et un coups de canon, le salut royal, la venue au Parlement du Gouverneur général. Jusqu'ici, on se contentait d'une salve de dix-neuf coups. On en a ajouté deux parce que Sa Majesté le roi George VI a approuvé que les gouverneurs généraux reçoivent désormais le salut royal "en reconnaissance expresse de leur qualité de représentants personnels de Sa Majesté".

Cette manifestation nouvelle a un sens, et c'est celui qu'il n'y a plus aucun lien entre le gouverneur général du Canada et le gouvernement de la Grande-Bretagne. Elle a souligné que Lord

(Suite 2e page, 1ère col.)

Mobilisation en vue d'une grève

PARIS, 16. (A.P.). — Le gouvernement français a ordonné la mobilisation des troupes afin d'enrayer la menace des grèves communistes destinées à paralyser la manutention des armes en provenance des Etats-Unis.

Située au point culminant dans la région nord-atlantique, la France recevra des armes pour une somme s'élevant à $500,000,000. Cet argent sera consacré à élaborer un système de défense adéquat dans ce pays.

Le gouvernement français soutient que des dirigeants de Moscou ont spécialement ordonné ces grèves dans le but de nuire au déchargement des armes américaines. Ce pays européen fera face à une grande menace demain matin alors que les cheminots français projettent de cesser tout travail durant 24 heures. Dans les mines de houille, un arrêt prolongé du travail a également été ordonné.

A Paris, tous les constables seront en devoir car on prévoit des manifestations. Les préfets des 90 départements français ont aussi été avisés par la voie d'instructions secrètes.

Un blessé dans la chute d'un Dakota au Yukon

DONJEK LANDING, Yukon, 16. (C.P.) — Un Dakota du C.A.R.C. s'est abattu aujourd'hui sur un lac près de Snag, Yukon, et un des 14 hommes à bord a été blessé. L'avion a été grandement endommagé.

Le commodore de l'Air, Martin Costtlo, de Winnipeg, qui a donné des détails sur l'accident, n'a pas dévoilé le nom de la victime. Snag est à 215 milles au nord-ouest de Whitehorse.

On rapporte que l'équipage était formé de quatre Canadiens, mais que les dix autres hommes à bord étaient des Américains. L'avion participait à l'exercice militaire Sweetbriar. L'accident est survenu au moment où l'avion s'apprêtait à se poser sur les glaces du lac. Ce lac est à huit milles de la route de l'Alaska.

Le Dakota, dans les manoeuvres qu'il effectuait, se préparait à laisser des membres du Corps d'Intelligence derrière les lignes ennemies. Dans la plupart des manoeuvres de l'exercice Sweebriar, les ennemis sont des soldats canadiens. On rapporte que les neuf hommes qui ont échappé aux blessures continueront la tâche qui leur a été assignée, comme si rien n'était. Quant au blessé qui a subi une fracture d'une jambe et les membres de l'équipage ils seront retournés à leur base dans des avions américains munis de skis.

Rationnement du charbon ordonné

WASHINGTON, 16. (A.P.) — La grève des mineurs de charbon aux Etats-Unis est entrée dans une phase d'urgence ce soir lorsqu'un rationnement de charbon a été ordonné dans l'Etat de New-York. Entre-temps, les négociations se poursuivent dans la capitale américaine, à l'instigation du gouvernement et de la Cour fédérale.

Selon les dernières indications obtenues ce soir, John L. Lewis, président des United Mines Workers, a suggéré aux propriétaires des mines une année de travail comprenant 200 jours et une journée de 7 heures et demi.

Le rationnement du charbon a été ordonné ce soir et il doit entrer en vigueur immédiatement. Une priorité sera toutefois assurée aux usines d'eau courante et aux égoûts, aux hôpitaux et aux établissements qui conservent les aliments.

Une restriction de l'électricité sera également ordonnée à compter de dimanche. Les devantures illuminées seront éteintes et les systèmes de climatisation ne fonctionneront pas.

A la Canadian Forestry Association



L'hon. Robert H. Winters, nouveau ministre fédéral des Ressources, a prononcé une allocution à la clôture de la réunion de la Canadian Forestry Association et a expliqué la ligne de conduite de son nouveau ministère en ce qui a trait à l'industrie forestière au Canada. Ci-dessus, de gauche à droite: M. C. E. Hayles, de Winnipeg, président sortant de charge, l'hon. Robert H. Winters et le président du comité de direction de la Canadian Forestry Association, le Dr John S. Bates, de Montréal.

Ottawa prêt à coopérer pour la protection de nos forêts

Le ministre des Ressources, l'hon. M. R. Winters, a déclaré ce soir que la prévention des feux de forêts est le premier objectif auquel veut s'adonner le nouveau programme forestier du gouvernement fédéral.

Les feux de forêt détruisent de nos jours pour une valeur de $4,000,000 de bois par année, a déclaré le ministre dans un discours prononcé à la réunion annuelle de l'Association forestière canadienne.

Il a dit que "les mesures les plus pressantes, pratiques et d'un bénéfice immédiat", qui seront prises selon la loi forestière adoptée à la dernière session du Parlement, seraient "des ententes de collaboration avec les provinces pour la protection de leurs forêts contre les incendies".

D'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les forêts relèvent de la juridiction provinciale.

La loi forestière autorise le gouvernement fédéral à conclure des ententes avec les provinces pour le partage du coût pour la conservation et les projets de recherches forestières.

11% du revenu national

Près de 11 pour cent du revenu national a été tiré de nos forêts en 1947, a dit M. Winters, et sept pour cent de tous les travailleurs canadiens étaient employés à l'industrie forestière. En 1948, les forêts canadiennes ont fourni plus de 30 pour cent des exportations du pays.

"Le plus fort des difficultés commerciales de l'après-guerre sans doute porté plus sur les autres produits canadiens que sur les produits forestiers; avec le résultat que la place que prendront nos forêts dans l'économie nationale, et particulièrement dans le commerce encore plus importante, au cours des prochaines décades, que celle qu'elles ont prise auparavant".

M. Winters a dit espérer qu'avant la fin de l'année, on ait conclu des ententes fédérales-provinciales pour la préservation et la conservation des forêts du pays.

Le discours de l'hon. Winters clôturait la réunion annuelle de la Canadian Forestry Association qui fut tenue hier en l'hôtel Windsor. Au cours de la réunion, on a élu un nouveau comité de direction pour l'année courante. Le nouveau président est M. D. A. Gillies, de Braeside, Ontario, qui succède à M. C. E. Hayles de Winnipeg.

Les autres directeurs sont: le Dr John Bates, de Montréal, président de l'exécutif; premier vice-président, M. Gordon Goodwin; vice-présidents, M. James Vance, de Woodstock, Ont., le major-général Howard Kennedy, d'Ottawa, M. B. Matthewa, de Toronto et M. W. Manson, de Winnipeg.

Le comité exécutif nommé par le nouveau conseil de direction est composé de MM. J. B. Challies, F. A. Harrison, H. H. Lank, W. A. E. Pepler et R. H. Robinson, de Montréal; E. Wilson, de Knowlton, Qué., et J. O. Wislon, de Québec.

La pire gaffe des Soviets d'après Winston Churchill

NEW-YORK, 16. (A.P.) — Winston Churchill déclare que les Russes ont probablement commis la plus grande gaffe de l'histoire en omettant de se protéger contre l'attaque de l'Allemagne nazie en 1941.

"Erreur, vanité ... ignorance inconcevable", — tels sont quelques-uns des termes que le premier ministre du temps de guerre applique aux chefs russes dans la dernière série de ses mémoires de guerre.

"Les guerres sont marquées principalement par des gaffes," déclare Churchill, "mais il est permis de douter qu'au nombre des erreurs commises dans l'histoire l'une a pu égaler celle dont Staline et les chefs communistes se sont rendus coupables quand ils n'ont rien fait pour parer à la terrible attaque qui menaçait la Russie.

C'est pourquoi ils se sont mérités l'appellation de stratèges égoïstes. Au cours de cette période, on pourrait tout aussi bien qualifier leur attitude de niaise. Staline et ses commissaires se sont révélés, à ce moment-là, comme les plus grands nigauds de la seconde guerre mondiale."

Churchill avait prévenu

Churchill révèle qu'il avait prévenu Staline dans un message personnel des mouvements de troupes allemandes en indiquant clairement l'invasion prochaine de la Russie.

La Russie était tellement peu préparée en dépit de cela que tout au long de 1941 elle fut plus un fardeau plutôt qu'une aide dans la guerre contre l'Allemagne.

Churchill se plait à louanger le courage du peuple russe et accorde son admiration la plus vive à l'ultime résistance de la Russie qui a permis de briser la puissance des armées allemandes.

L'entrée de la Russie dans cette guerre, dit-il, détourna les attaques aériennes allemandes de la Grande-Bretagne et diminua la menace d'invasion, tout en lui donnant du répit sur le front méditerranéen.

Mais en même temps, l'Angleterre affaiblissait grandement ses forces en dirigeant vers la Russie des approvisionnements dont elle avait grandement besoin, pour ne recevoir que quelques tanks en retour.

L'hon. C. D. Howe reçu à Bruxelles

BRUXELLES, 16 (Reuter) — L'hon. C. D. Howe, ministre du Commerce canadien, a assisté ce soir à une réception offerte en son honneur à l'ambassade canadienne de Belgique. Au nombre des invités, on remarquait Henri Libaert, ministre des Finances dans le cabinet français.

M. Howe est arrivé de Paris hier soir, en compagnie de Mme Howe. Hier, il a dîné en compagnie de Paul Van Zeeland, ministre des Affaires extérieures belges et président de l'organisation de coopération pour le relèvement économique de l'Europe.

Prévisions dans le Discours du Trône

LOI SUR LA MONNAIE

OTTAWA, 16 (C.P.). — La Loi canadienne sur la monnaie, qui s'occupe de l'argent possédé par les citoyens du pays, sera amendée à la présente session du Parlement, pour la première fois en 30 ans.

Le Discours du Trône, lu aujourd'hui par le gouverneur général, a laissé prévoir ce changement législatif.

* * *

PLACEMENTS DES COMPAGNIES

OTTAWA, 16. (C.P.)—On soumettra à la session fédérale des propositions visant à diminuer les restrictions imposées sur les placements par les compagnies d'assurance canadiennes et étrangères.

Le Discours du Trône a mentionné des amendements à plusieurs lois dont un porte parole du gouvernement a dit qu'ils accorderaient aux compagnies plus de liberté d'investir.

* * *

TERRITOIRES DU N.-O.

OTTAWA, 16. (C.P.) — On considère la possibilité d'un plus grand usage d'usines hydro-électriques dans le Nord canadien et un changement législatif sera soumis à la session du Parlement à ce sujet.

Cette question est impliquée dans un amendement prévu dans le Discours du Trône d'aujourd'hui pour la loi sur la Commission hydro-électrique des Territoires du Nord-Ouest.

* * *

ANNUITES DU GOUVERNEMENT

OTTAWA, 16. (C.P.)—Un bill présenté par le gouvernement au Parlement aidera probablement au relâchement d'ordres défendant tout changement dans les contrats d'annuités du gouvernement.

Le Discours du Trône a prévu aujourd'hui un amendement à la loi des annuités et un porte-parole du gouvernement a déclaré qu'on veut ainsi rendre plus populaires les annuités gouvernementales.

Québec recevrait les onze premiers ministres du pays

OTTAWA, 16. (C.P.) — Il se peut que la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, qui s'est ajournée à Ottawa le mois dernier, tienne sa prochaine réunion dans la ville de Québec.

Le premier ministre Duplessis a proposé que la conférence se poursuive en sa capitale provinciale, "berceau de la civilisation chrétienne sur cette terre d'Amérique et aussi berceau de la Confédération canadienne".

En réponse à cette invitation, le premier ministre Saint-Laurent a déclaré: "Quant à moi, je serais heureux d'accepter cette proposition, si elle était aussi acceptée par les représentants des autres gouvernements."

Cette déclaration était contenue dans une des lettres échangées au sujet de la conférence tenue en janvier et de la proposition faite par M. Saint-Laurent pour une conférence fédérale-provinciale à l'automne. Cette correspondance a été remise aujourd'hui aux Communes.

Le pays assurera sa défense et sa prospérité économique

OTTAWA, 16. (C.P.)—Le discours du Trône, lu à l'ouverture du Parlement et passant en revue les problèmes domestiques, prévoit une aide additionnelle pour les chômeurs au Canada. Sur le front international, il réitère la croyance du gouvernement à l'effet que le Canada doit être prêt à répondre à toute attaque.

"On vous demandera d'étudier un bill élargissant l'étendue et les bénéfices de l'assurance-chômage," dit-on dans le discours de 2,000 mots, lu au Sénat par le gouverneur-général, le vicomte Alexander.

Quoiqu'on n'en ait pas révélé les détails, on croit que cette nouvelle mesure étendra les bénéfices de la Loi d'assurance-chômage à quelques catégories de travailleurs qui en sont éloignées et allongera la période des paiements. Le montant des bénéfices, dont le maximum est actuellement fixé à $18.30 par semaine pour une personne mariée et à $14.40 pour les célibataires est également susceptible d'être augmenté.

L'étude de ce bill engendrera probablement un vif débat sur la situation de l'emploi. Il y avait 323,000 sans-travail au Canada, le 12 janvier dernier, et les principales unions ouvrières ont instamment demandé au gouvernement d'entreprendre des travaux publics afin d'améliorer la situation.

Assistance aux fermiers

Le discours du Trône, ouvrant officiellement la seconde session du 21ième Parlement, prévoit également l'extension du plafonnement des prix aux produits de la ferme et des pêcheries. De constants efforts seront faits pour trouver de nouveaux marchés aux produits canadiens.

"Quoique les difficultés actuelles du change nécessitent des rajustements, nous sommes en droit d'attendre que notre commerce d'exportations, comme tout, demeurera à un niveau élevé au cours de l'année en cours," continue le discours.

Des lois seront également adoptées au bénéfice des vétérans de guerre et des membres des forces armées du Canada.

"La guerre froide se poursuit toujours et impose à toutes les nations libres de lourds fardeaux pour la mise sur pied de grandes forces armées et l'approvisionnement d'armements modernes".

"Il est essentiel de se préparer à répondre à toute attaque éventuelle et de trouver les moyens de ce faire.

"Mais les nations libres font également face à un test d'endurance, et notre puissance actuelle peut être mise en danger par des tentatives de nous préparer complètement aux dépens de notre adaptabilité aux nouveaux perfectionnements dans les armements et aux nouvelles techniques de guerre tout aussi bien qu'à l'efficacité de notre système social et industriel".

"Quant au développement de l'organisation de la défense du Canada, une attention constante est accordée à la mise en oeuvre de nos ressources, à l'encouragement des recherches, à l'expérimentation et à la coordination des efforts du pays avec ceux des autres pays signataires vers l'établissement idéal du pacte Nord-Atlantique".

Nouveau code militaire

Le gouvernement projette de présenter à nouveau un bill destiné à renforcir la législation concernant les puissances militaires et procurant un code disciplinaire proprement canadien pour les services défensifs.

La loi des pensions militaires sera amendée de telle sorte que les vétérans venant de Grande-Bretagne ou des pays alliés pourront toucher des octrois. Une autre mesure prévoit la distribution de prix en argent remportés par les marins canadiens durant la guerre.

Plusieurs amendements toucheront la loi du transport maritime. Quelques uns porteront sur la convention de sécurité en mer de 1948 et d'autres viseront l'enregistrement des navires canadiens au pays.

(Suite 2e page, 1ère col.)

Avro vendrait de ses C-102 aux Etats-Unis

TORONTO, 16. (C.P.). — On a appris aujourd'hui que des pourparlers se tiennent à New-York au sujet de la vente, sur une grande échelle, d'appareils canadiens à propulsion par jet aux Etats-Unis.

M. H.-J. Morley, gérant des ventes d'Avro-Canada, compagnie qui construit les C-102 à jet, a déclaré qu'il est encore trop tôt pour prévoir l'issue des négociations. Cependant, il a dit que si une compagnie américaine est intéressée à acheter, d'autres compagnies aériennes y seront probablement intéressées à leur tour.

Le premier appareil quadrimoteur à propulsion par jet, pouvant transporter 40 passagers, peut faire 430 milles à l'heure à 30,000 pieds d'altitude. Il a fait une envolée d'essai à Toronto, récemment. On a commencé la construction d'un deuxième appareil. La compagnie a fixé le prix de l'appareil, dit-on, à $800,000.

Selon le "Toronto Daily Star", "on répondrait sûrement de premières commandes qui comprendraient 10 appareils à propulsion par jet."

Projets de loi pour censurer les "crime comics" et autres publications dangereuses

QUEBEC, 16. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Maurice Duplessis a présenté aujourd'hui à l'Assemblée législative trois autres projets de loi dont l'un a pour objet d'instituer une censure des publications dangereuses, en particulier les "crime-comics", et d'obliger les éditeurs de cette fausse littérature empoisonnante à s'enregistrer dans la province afin qu'ils puissent être plus facilement retracés.

Photos pornographiques

La Chambre avait écouté M. Gérard Thibault et M. Walter Fox, parrains de l'adresse, et on allait ajourner à mardi prochain quand le premier ministre, du consentement unanime, présenta trois bills dont avis apparaissait au feuilleton.

M. DUPLESSIS — "Il y a des publications dangereuses au Canada. Elles contiennent des photos pornographiques et tendancieuses. La loi que nous présentons "concernant les publications et la morale publique" a deux objets: (1) obliger les éditeurs de ces publications à s'enregistrer dans la province; (2) soumettre les publications à une censure qui sera exercée par le Bureau de censure du cinéma. Nous ne voulons pas d'entrave à la liberté, mais nous ne voulons pas non plus d'encouragement à la licence".

Pétitions et mots d'esprit

A l'ouverture de la séance, M. Redmond Roche (Chambly) présente une pétition de la paroisse de St-Léon de Westmount.

M. DUPLESSIS — "Mais il y a un député de Westmount ici ..."

M. MARLER (souriant) — "Oui. C'est le meilleur". (rires)

Une quarantaine de pétitions tombent sur la table du greffier, présentées par 15 députés, tous applaudis parce qu'ils se levaient pour la première fois.

L'hon. Antoine Rivard, parrain du bill qui change le nom de "Spencerwood", explique que son objet est d'harmoniser le nom avec le visage français de la province. Tonnerre d'applaudissements.

L'hon. M. Duplessis explique un autre bill concernant la Quebec Pulp : Les actionnaires privilégiés recevront $23 par action.

Epée de Damoclès

Le premier ministre et le chef de l'Opposition discutent la motion pour que la Chambre siège 4 jours par semaine, jusqu'au vendredi à 6 h. de l'après-midi.

M. DUPLESSIS — "Il ne faut pas faire de petites semaines, comme John Lewis".

M. MARLER — "Nous ne nous opposons pas. Mais il faudra être certain que la Chambre tienne cette séance additionnelle du vendredi après-midi, afin que ce ne soit pas une épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'Opposition.

Liens plus amicaux

M. Gérard Thibault, député de Montréal-Mercier, propose l'adresse en réponse au discours du Trône. Après les compliments d'usage, il parle des relations fédérales-provinciales: "Je suis heureux", dit M. Thibault, "Que les gouvernements d'Ottawa et de Québec

(Suite 2e page, 3e col.)

La déclaration de guerre à la guerre, au chômage, à la crise

(Suite de la 1ère page)

Alexander de Tunis agissait aujourd'hui comme représentant du roi du Canada et de pas autre chose.

Pouf écarlate mis au rancart

Il y avait quelque chose de changé au Sénat aussi. Depuis qu'il y en a, en effet, les juges de notre Cour suprême, qui assistaient à la lecture du discours du Trône, devaient s'asseoir sur le "woolsack", un sac écarlate et circulaire rempli de laine de façon à servir de pouf.

Ce meuble traditionnel nous venait en droite ligne du Parlement britannique où, sous le règne de la reine Elizabeth, on l'avait installé, en Chambre après avoir adopté une loi interdisant les exportations de la laine, l'une des principales richesses de l'Angleterre d'alors. Les membres de la Haute magistrature du royaume étaient tenus de s'y assoir, afin d'avoir toujours à l'esprit les besoins de cette industrie textile.

Nos juges, qui n'étaient que sept l'an dernier, sont neuf maintenant. A sept, ils étaient déjà fort mal à l'aise sur cette sorte de divan. Leur rendait absolument impraticable le moindre geste. On a donc décidé de s'en dispenser. Et il est bien peu probable qu'on y revienne jamais. Beaucoup de Canadiens trouvaient humiliante cette antique coutume à laquelle les juges de notre tribunal de dernière instance devaient se plier.

Du travail pour les mites

Me Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, dans une de ses sorties fameuses, au cours de la dernière session, s'était fait leur éloquent et spirituel interprète. Il ridiculisa si bien cette "poche de laine" ou ce "sac de coton," comme il disait, qu'il lui a probablement porté un coup mortel.

Me Pouliot avait suggéré qu'on ne ressorte plus jamais le "woolsack" et qu'on le laisse dévorer par les mites, maintenant que nous n'avons plus rien à faire, en matière judiciaire, avec Londres. Il y a de grandes chances que c'est ce qui lui arrivera.

Cet après-midi les neuf juges de la cour suprême avaient pris place devant le trône sur trois rangs de fauteuils droits. Les deux derniers, dont l'hon. Gerald Fauteux, n'auront donc jamais connu le "supplice," c'est ce qu'on l'appelait, d'écouter dans les deux langues officielles du pays, en se tordant le cou pour regarder le représentant du roi qui le lisait, le discours du trône.

Du canadien authentique

Le discours d'aujourd'hui, et c'est là une autre affirmation importante de notre indépendance, révèle que le gouvernement présentera de nouveau "la mesure destinée à codifier les lois régissant nos forces de défense et à élaborer un code disciplinaire exclusivement canadien, à l'usage de toutes nos armes."

Le Code que nous employons encore, à la défense nationale, nous a été légué, presque mot pour mot, par la Grande-Bretagne. Nos militaires seront beaucoup plus à l'aise avec celui de chez eux qu'on a rédigé, que le Sénat a déjà étudié et que l'on approuvera définitivement au cours de la Session qui commence.

M. Drew fait la mauvaise tête

Aux Communes, car on a eu une brève séance préliminaire, le chef de l'opposition officielle, le Colonel George Drew a, à son habitude, fait la mauvaise tête. Invoquant toutes sortes de questions de procédure, il a combattu une proposition de M. Saint-Laurent, grâce à laquelle le gouvernement aurait pu déposer immédiatement les crédits, de manière à ce qu'on ait tout le temps voulu de les étudier.

Toujours, c'est une tradition, les oppositionnistes se sont plaints du fait que les crédits ne venaient qu'en fin de session, alors qu'on bouscule tout pour s'en aller chez soi au plus tôt. Toujours ils ont affirmé que c'était là une manoeuvre destinée à les empêcher de scruter les dépenses, de jouer leur rôle de chiens de garde autour des deniers publics.

Cette année, M. Saint-Laurent a voulu parer le coup. M. Drew s'est retranché derrière un vague règlement pour dire qu'il tentait de précipiter les choses. La résolution du premier ministre, selon lui, ne peut venir que si la Chambre en est informée quarante-huit heures à l'avance.

Le chef du gouvernement n'a pas dissimulé qu'il était d'avis que c'était là de la mauvaise volonté pure et simple, un désir de mettre, pour le plaisir d'en mettre, des bâtons dans les roues. Il a, tout de même, consenti à retirer sa suggestion. Il en saisira de nouveau la Chambre la semaine prochaine. Il faudra surveiller ça. Si M. Drew est toujours dans les mêmes dispositions, ça pourrait être amusant.

●●●Le discours du Trône annonce des . . .

(Suite de la 1ère page)

La loi sur les Indiens, qui n'a pas été touchée depuis la Confédération, sera revisée. On prévoit qu'un nouveau bill de droits sera promulgé pour les Indiens.

La régie domestique des loyers sera maintenue si la Cour suprême du Canada décrète qu'elle est conforme à la juridiction parlementaire. Une décision de la plus haute cour du pays est attendue avant la fin de février.

La décision gouvernementale qui vise à verser des octrois plutôt que des taxes aux municipalités où l'on trouve plusieurs propriétés fédérales sera nantie d'un pouvoir législatif.

D'autres mesures prévoient des amendements au code criminel, à la loi des aminuités fédérales, à la loi postale, et à la loi touchant les douanes. La loi sur la commission du blé canadien sera maintenue afin de prolonger cet organisme au pays.

Abordant les problèmes nationaux, le discours du trône mentionne que "l'embauchage et la prospérité restent à un haut niveau au Canada."

"On envisage avec optimisme l'année en cours en ce qui concerne les investissements privés dans la construction et le développement capital. La demande des matériaux de toutes sortes continue d'être bonne.

Le discours rappelle les progrès accomplis à la conférence constitutionnelle tenue le mois dernier à Ottawa et réitère l'intention des gouvernements de tenir une autre conférence fédérale-provinciale au printemps prochain.

Enfin, il souligne que des négociations ont été entamées avec les provinces sur le problème du logement, celui de la route trans-Canada et de la conservation des forêts. Il ajoute, en terminant, que des progrès considérables ont été accomplis en matière de santé avec les diverses provinces du pays.

Notre marine sera prête en cas d'urgence

OTTAWA, 16 (C.P.)—La Marine a annoncé aujourd'hui qu'elle se propose d'organiser une flotte en deux parties, qui serait prête en cas d'urgence à entrer en opération rapidement.

Le projet consistera d'abord à diviser la flotte en deux groupes: l'un pour l'entrainement et l'autre pour les opérations navales.

Cette déclaration marque l'arrivée de notre Marine à son objectif qu'elle a décidé d'atteindre depuis la fin du dernier conflit mondial. Elle marque aussi qu'on a suivi une des recommandations faites dans le rapport présenté l'automne dernier par la fameuse Commission Mainguy.

La Commission Mainguy a en effet recommandé qu'on organise des navires spécialement pour l'entrainement des nouvelles recrues.

Depuis la guerre, l'entrainement et les opérations n'ont pas été faits séparément, ce qui n'a donné des résultats satisfaisants ni pour l'un ni pour les autres. Mais un manque d'hommes empêchait l'application du plan actuel, a-t-on déclaré.



Avec un assortiment le plus complet possible de matériaux de construction et d'isolation, nous sommes à votre service en tout temps, peu importe le montant de la commande.

National Builders Supply LIMITED

150 ouest, rue Beaubien GR. 3501

Départ du Dr Dessureault pour Rochester



Un groupe de médecins et de dignitaires de Saint-Luc se sont réunis à l'occasion du départ du Dr Marcel Dessureault, pour Rochester. Le Dr Dessureault quitte Montréal pour faire un séjour d'étude de quelques mois à la clinique des frères Mayo. Il se rendra ensuite en Europe où il poursuivra d'autres études, pendant un an. Le jeune médecin, qui a obtenu son doctorat en 1947, pratique depuis à l'hôpital St-Luc. Il compte y revenir après ses études à l'extérieur. De gauche à droite, première rangée: le Dr Ivan Vallée, le Dr Dessureault, le héros de la fête; le Dr Louis Bernard, médecin-chef de la chirurgie; le Dr Eugène Garceau, le Dr H. Tétrault, surintendant médical; le Dr Laurent Pesant. Deuxième rangée, de gauche à droite: M. J.-H. Roy, surintendant de l'hôpital; Mlle Madeleine Tremblay, infirmière en chef. Troisième rangée: le Dr Léon Ledoux, le Dr Pierre Bernard, le Dr Gérald Aumont, le Dr Gérard Hébert, l'abbé Emile Lefebvre, aumônier de l'hôpital, et le Dr Auguste Hébert. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Première clinique régionale de la Chambre provinciale

La première clinique régionale de la Chambre de Commerce de la province de Québec, qui a l'intention de couvrir ainsi les 24 régions qui composent cette chambre, se tiendra dimanche le 26 février, à Dorion, Co. de Vaudreuil.

Au dîner qui clôturera cette journée d'études, M. Valmore Gratton sera le conférencier invité. M. Gratton doit parler sur "L'économie de la région du Saint-Laurent et de l'Outaouais".

Les Chambres de Commerce de Valleyfield, Dorion, Rigaud, Comté de Soulanges, et St-Chrysostome seront représentées à cette clinique.

M. Roland Germain, administrateur régional, sera le président de la journée d'études au cours de laquelle les délégués auront l'occasion de se familiariser sur le fonctionnement et le but des Chambres locales et de la province de Québec.

Le président de la Chambre provinciale, Me Maurice Trudeau, de Montréal, sera présent en compagnie de quelques membres de son exécutif.

●●●Projets de loi pour censurer les . . .

(Suite de la 1ère page)

veuillent établir entre eux des liens plus amicaux. En 1946, le premier ministre de notre province avait quitté la conférence parce qu'il n'y avait pas d'entente possible. En 1950, il est retourné à Ottawa et a tenu une attitude digne, énergique, courageuse. On a réussi à trouver une formule d'entente. Les premier ministres se sont séparés et ils attendent les détails quant aux amendements à apporter, et surtout sur quel point particulier. Depuis la conférence du 10 janvier, M. St-Laurent et M. Duplessis ont échangé de la correspondance. On aura constaté avec satisfaction que le ton général du gouvernement fédéral était beaucoup moins cassant qu'il y a quelques mois."

C'est la partie la plus importante du discours très étoffé du député de Mercier. M. Thibault à loué M. Duplessis d'avoir envoyé deux ministres à Rome pour l'ouverture de l'année Sainte, rendu hommage à Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, et il a reparlé de la question constitutionnelle.

Le proposeur a avoué que c'est sous MacDonald que le fédéral à voulu restreindre l'autonomie des provinces: "Le premier ministre conservateur John-J. Ross", dit-il, "a été tiède dans la défense de nos droits et c'est Honoré Mercier, premier ministre national, qui s'en est fait le champion." M. Thibault voit en M. Duplessis non la "tiédeur" de Ross mais la tenacité de Mercier.

Il a traité du problème du travail: "Nous vivons dans un état d'agitation", dit-il, "et plus d'un meneur ouvrier ne s'inspire pas de la doctrine sociale de l'Eglise. Des gens pensent plus à leurs intérêts qu'à ceux des ouvriers. Pour lutter contre les idée subversives, il n'y a rien comme de prêcher à l'ouvrier l'accès à la petite propriété par la loi provinciale du logement, débarrassée de la bureaucratie qui décourage et dépite".

M. Thibault a aussi parlé de la convention libérale du 20 mai et terminé par un éloge de son chef. La droite l'a beaucoup applaudi.

M. Walter Fox, député de Brôme, a secondé l'Adresse dans un bon discours qui lui a gagné l'estime de toute la Chambre. Il a commencé en français. "La bonne volonté des deux races en cette province est une inspiration pour tout le pays", dit-il.

"Je considère que la connaissance nécessaire des deux langues si l'on veut que notre pays joue dans le monde le rôle que lui destinent le travail ardu, la vision et l'habileté naturelle des citoyens des deux races".

M. Fox croit que la province a raison de ne pas autoriser la construction de nouvelles usines à papier, excepté peut-être à Chicoutimi où il y a une situation particulière. Car il faut éviter une répétition de la crise de 1938 dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Le député de Brome a parlé du développement de l'Ungava et souhaite que l'industrie de l'acier grandisse au Canada à un tel point qu'elle puisse utiliser tout le minerai de fer qui sera extrait des mines du Nouveau-Québec.

Citoyens généreux

Le secondeur de l'adresse a fait l'éloge de l'entreprise privée, "qui," dit-il, "a permis que l'an dernier des citoyens généreux ont souscrit 25 millions à nos universités et nos hôpitaux. Ces citoyens, ajoute M. Fox, "ont eu l'avantage d'exercer leurs talents en bâtissant notre province et en s'assurant les moyens de faire des dons magnifiques à ces institutions."

Le premier ministre et le chef de l'Opposition ont félicité M. Fox de son excellent discours "un des meilleurs que l'on ait entendus à la Chambre."

M. George Marler a proposé l'ajournement du débat et la Chambre s'est ajournée à mardi. Le chef de l'Opposition parlera à 3 h. le 21.

René Rocque est reconnu coupable

SHERBROOKE, 16. (C.P.) — René Rocque, organisateur ouvrier, a été reconnu coupable ce soir d'avoir incité les mineurs à la violence durant la grève d'Asbestos qui a duré 4 mois et demi l'année dernière.

Le jury a délibéré 25 minutes en Cour du banc du roi avant de se prononcer.

Le juge William Mitchell a fait savoir qu'il rendra une sentence demain matin, (ce matin).

Les employés du tram terminent leur plaidoyer

Hier après-midi, lors de la séance d'arbitrage dans le différend entre la Cie des Tramways de Montréal et ses employés, Me Jacques Perreault, procureur des employés, a appelé comme témoin M. Roland Boire, secrétaire de la Société mutuelle de Bienfaisance des employés. Il a déclaré que les employés sont libres de recevoir les soins d'un médecin de leur choix mais que seuls les soins des médecins choisis par la Société sont gratuits. Les médicaments sont également payés par la Société mutuelle de Bienfaisance.

Puis M. Philippe Vaillancourt, directeur local du Congrès canadien du Travail, est venu déclarer que la plupart des industries paient temps double pour les employés qui ont à faire du travail le septième jour ou les jours de fêtes. Les employés du Tram réclament les mêmes conditions dans le différend actuel.

Demain, Me Perreault terminera la preuve des employés en faisant revenir comme témoin M. Maurice Lamontagne, économiste attaché à l'école des Sciences sociales de l'Université Laval. Mercredi prochain, ce sera au tour de la compagnie à présenter sa preuve.

Vaste projet de travaux publics pour l'Ontario

TORONTO, 16. (C.P.)—On a rapporté dans le discours du Trône un programme de travaux publics entrainant une dépense de $25,000,000 par mois qui, espère le gouvernement de l'Ontario, pourrait être réalisé en coordination avec celui du gouvernement fédéral pour combattre le chômage.

Le discours, lu à l'ouverture de la seconde session de la 23ième Législature par le lieutenant-gouverneur Ray Lawson, déclare que l'Ontario dépense une somme de $25,000,000 par mois à la construction de pouvoirs hydro-électriques, de nouvelles routes, d'hôpitaux, de bureaux provinciaux, de maisons ainsi qu'en différents autres travaux publics.

Le discours du Trône, qui est préparé par le cabinet, prévoit la construction de logements à coût modique, un code provincial du travail et l'adoption de mesures mettant fin aux conventions discriminatoires.

A la suite de la lecture du discours du Trône, la Législature, composée de 90 membres, a adopté une première lecture un bill pour incorporer une nouvelle municipalité.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec neige par intervalles. Peu de changements dans la température. Vents légers. Un minimum de 20 et un maximum de 30.

Mrs Kenna
FLEURISTES
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy ..... FL. 2491
Hôtel Mont-Royal ..... PL. 4550
Serres ..... AT. 1125

Fin de la grève des employés de Dominion Stores

La grève qui paralysait les quelque 200 employés des épiceries Dominion Stores prendra fin mardi prochain. C'est ce qui ressort d'une déclaration émise hier après-midi par M. Cyprien Miron, conciliateur du gouvernement provincial dans les différends ouvriers. La grève dure depuis près de trois semaines.

L'entente a été conclue hier entre les employeurs et l'Union internationale des commis de détail. Les autorités des Dominion Stores ont refusé de commenter les arrangements conclus entre les deux partis. On apprend cependant de source bien renseignée que les employés ont réussi à obtenir la semaine de 45 heures et demie au lieu de la semaine de 47 heures, et des rajustements de salaires qui satisfont les employés. Un porte-parole de ce groupe a cependant déclaré que les commis sont désapponntés par le fait qu'ils ne recevront des salaires que pour 8 jours de grève.

Les employés des entrepôts des Dominion Stores, qui demandaient à peu près les mêmes conditions de travail et de salaires que les commis ont réussi à obtenir que les autorités des épiceries négocient avec eux et étudient leurs demandes. La discussion se fera directement entre patrons et employés, sans l'intervention d'un conciliateur du gouvernement. Les négociations doivent avoir lieu samedi matin.

Terrible explosion

MIDLAND, Mich., 16. (A.P.) — Huit personnes ont été tuées et trois autres manqueraient à l'appel à la suite d'une explosion survenue à la compagnie Dow Chemical.

Au moins 13 personnes employées à cette compagnie seraient gravement blessées et 12 autres auraient subi des blessures légères.

L'incident s'est produit dans une vaste bâtisse, connue comme l'édifice 414, où l'on fabriquait de la peinture caoutchoutée.

Le toit de cet édifice de 100 par 400 pieds fut lancé dans les airs pour retomber au sol en petits morceaux.

M. G. Martineau défend l'entreprise privée contre ce que M. Duplessis appelle le paternalisme d'Etat

QUEBEC, 16. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Gérald Martineau, en proposant aujourd'hui l'adresse au Conseil législatif, a démontré qu'il est un exemple vivant de la valeur du système de l'entreprise privée auquel Québec est profondément attaché.

"Je n'éprouve aucune gêne à dire que, dès mon enfance, j'ai vendu des journaux comme premier contact avec les difficultés de la vie", a déclaré le conseiller législatif qui a remplacé en 1946 sir Thomas Chapais, journaliste et historien, comme représentant des Laurentides. "Non seulement je n'éprouve pas de gêne", a ajouté l'hon. M. Martineau, "mais j'en éprouve de la fierté et ce n'est pas sans contentement que le petit vendeur de journaux de jadis siège à la Chambre haute aux côtés des conseillers de Bedford et Sorel (l'hon. sénateur Jacob Nicol et l'hon. sénateur P.-R. DuTremblay), deux propriétaires de principaux journaux d'expression française de la province, (le **Soleil** et la **Presse**).

Egalité d'opportunité

L'hon. M. Martineau, 47 ans, homme d'affaires en vue de Québec, a dit ensuite: "En me citant bien humblement en exemple, j'ai voulu démontrer la vérité de l'égalité d'opportunité sous le système de l'entreprise privée. Je pourrais d'ailleurs multiplier cet exemple et établir qu'il ne s'agit pas d'un cas unique. Je songe ici à un de mes amis qui, dès l'âge de 13 ans, laissait la ferme de son père, eut des débuts modestes, possède aujourd'hui une chaine de 34 magasins de détail et emploie 2,000 personnes. L'entreprise privée est le plus solide rempart contre le communisme et tous les systèmes qui ébranlent la société moderne".

La santé publique

L'adresse a été secondée par l'hon. Wilfrid Bovey, libéral, qui a déclaré que le plus urgent de nos problèmes est la conservation de nos ressources humaines et naturelles. Le conseiller de Rougemont a loué le travail du ministère de la Santé. Il a fait l'éloge de l'hon. Dr Albiny Paquette, déploré que ses beaux services de guerre de 1914 à 1918 n'aient pas été récompensés par une décoration, et affirmé que le gouvernement fédéral ou n'importe quel gouvernement provincial serait heureux d'avoir à son service les principaux collaborateurs du ministre de la Santé, le Dr Jean Grégoire, le Dr Sylvestre et le Dr Beaudet. Le col. Bovey dit que grâce à ces derniers le taux de la mortalité a été réduit dans la province.

Concert d'éloges

L'atmosphère du conseil législatif est bien différente de celle de la Chambre des Députés. Les Hons MM. Martineau et Bovey avaient présenté leurs félicitations au nouveau président, l'hon. J.-L. Baribeau, qui, drapé dans sa dignité, n'avait pu protester contre les blessures faites à sa modestie.

L'hon. Hector Laferté, chef de l'Opposition, n'osa pas rompre l'harmonie. Ses premières félicitations furent pour l'hon. juge en chef Antonin Galipeault, administrateur de la province, dont il fut l'associé dans l'étude Choquette, Galipeault, St-Laurent et Laferté.

Oubli du gouvernement

Le chef de l'Opposition exprima un regret: "Je regrette que le discours du Trône lu hier par l'administrateur et que l'on présente à notre approbation", dit l'hon. M. Laferté, "n'ait pas mentionné l'éclatante victoire, sans précédent dans les annales politiques de notre pays, du très Hon. Louis St-Laurent, le deuxième Canadien Français à être choisi comme premier ministre du Canada depuis la Confédération, et tout ce qu'on doit en inaugurer de bien au point de vue de l'unité et de la compréhension des divers groupes ethniques qui composent notre grande et chère patrie".

L'hon. M. Laferté félicita le président Baribeau, "qui", dit-il, "en franchissant les marches du trône présidentiel, a dû oublier ses anciennes attaches". Puis le chef de l'Opposition promit de discuter objectivement et dans le meilleur esprit possible les lois que l'on soumettra.

La "presse" et nos droits

L'hon. P.-R. Du Tremblay, directeur-propriétaire de la "Presse", impressionné sans doute, comme tous ses collègues, par le discours de l'hon. Gerald Martineau, prit la parole. A l'exemple du successeur de l'ancien collaborateur de la **Presse** (sir Thomas Chapais signait autrefois du pseudonyme d'**Ignotus** des articles sur des sujets d'histoire), le conseiller de Sorel loua l'entreprise privée, "seule méthode pratique d'aider au maintien de l'ordre et de contribuer à la prospérité".

Il passa à un autre sujet brûlant: "Il y a lieu de se réjouir", dit-il, "de la façon dont notre premier ministre a représenté la province et défendu ses droits à la conférence d'Ottawa. Mais, dans la constitution telle que rédigée, les droits de notre province concernant la langue et la religion ne sont pas suffisamment protégés. Il importe qu'une formule de modification à la constitution tienne compte de cette lacune et offre toutes les garanties possibles aux droits des provinces".

Réplique du leader

L'hon. Edouard Asselin, leader du conseil Législatif, fut le dernier orateur. Le leader se joignit à ses collègues pour féliciter l'administrateur de la province, l'hon. Antonin Galipeault, et le nouveau président Baribeau. Comme les autres l'avaient fait, il souhaita au lieutenant-gouverneur et à l'ancien président, l'hon. Alphonse Raymond, tous deux malades, un prompt rétablissement. Puis il fit l'éloge de feu le juge en chef Séverin Létourneau, qui fut membre du conseil Législatif, "où il brilla", dit-il, "par sa science légale, son sens de la justice et sa grande probité".

Le leader releva ce que son vis-à-vis avait qualifié d'oubli en disant que ce dernier avait oublié lui-même de parler de l'attitude juste, digne et patriotique du premier ministre Duplessis à la conférence d'Ottawa, "il est heureux, cependant", déclara l'hon. M. Asselin, "que le conseiller de Sorel ait réparé cet oubli".

Le succès de M. Martineau

L'hon. Gérald Martineau avait remporté la palme au Conseil Législatif. L'histoire de ses débuts modestes, comme vendeur de journaux à l'Evènement, au temps où ce journal était administré par Mme H. Chasse, est vraiment une inspiration, pour la jeunesse. Sir Thomas Chapais, qui était à cette époque un des directeurs de l'Evènement, ne se doutait pas que parmi les jeunes garçons qui partaient tous les jours avec un paquet de journaux sous le bras se trouvait son successeur au Conseil Législatif.

L'adresse a été votée à 5 h. de l'après-midi et le Conseil s'est ajourné.

"Carrefour 50", brillant succès

Le travail intellectuel au service de la personne humaine, voilà le thème que se sont donné pour mission de développer et de clarifier les intellectuels catholiques qui ont débuté hier soir à l'Université de Montréal les journées d'études de "Carrefour 50".

Le nombre des participants à cette manifestation intellectuelle catholique de la métropole a dépassé toute attente et l'on sait maintenant que "Carrefour 50", qui a débuté de façon tellement éclatante, est un véritable succès, tant pour l'instant que pour les résultats pratiques à l'avenir.

Le programme de la soirée inaugurale comprenait trois conférences suivies de trois communications, la quatrième, celle que devait donner l'équipe de la Faculté de Droit, étant reportée à samedi après-midi.

Le R. P. Joseph Ledit, s.j., avait hérité d'une mission aussi ingrate que phénoménale, celle de résumer en trois quarts d'heure "L'histoire du travail intellectuel à travers les âges". A M. Léon Lortie, professeur à la Faculté des Sciences, incomba la tâche non moins ardue de développer "L'histoire des sciences" dans le monde occidental. Enfin, le R. P. Louis Régis, o.p., résuma en termes lumineux et concis ce que signifie "Le devoir intellectuel".

Les trois communications subséquentes portaient sur les points suivants: "Le devoir de connaitre la Bible", par le R. P. A. Brunet, s.j.; "La place des sciences dans la culture humaine", par une équipe de la Faculté des Sciences; enfin, "Le devoir du travail intellectuel pour l'étudiant en médecine", par une équipe des Conférences Laënnec.

On prendra connaissance demain du compte rendu de ces conférences et de ces communications, n'ayant pu le faire paraitre à temps hier soir.

La pomme de terre, le légume que l'on cultive le plus en Grande-Bretagne, y a été introduite au XVIe siècle par Sir Walter Raleigh.

BOAC

VERS LA GRANDE-BRETAGNE PAR SPEEDBIRD B·O·A·C

Les chiffres indiquent le nombre d'envolées de Londres chaque semaine.

PARIS-56
ROME-16
AMSTERDAM-14
COPENHAGUE-7
BRUXELLES-13
STOCKHOLM-7
ZURICH-14
HAMBOURG-14
et autres en coopération avec B.E.A.

141 envolées chaque semaine vers les principales villes d'Europe.

La Grande-Bretagne est maintenant en mesure de vous offrir son hospitalité traditionnelle. Si vous allez sur le continent européen, les places retenues directement comportent des privilèges d'arrêt en route ou le logement dans un hôtel de première classe en attendant la première envolée correspondante.

11 ENVOLÉES HEBDOMADAIRES VERS LA GRANDE-BRETAGNE
de MONTRÉAL mar., mer., sam., dim.
de NEW-YORK Tous les jours

Votre agence de voyages est notre bureau local. Renseignements et retenus de places également aux bureaux des lignes de la BOAC.

"Au-dessus de l'Atlantique . . . et à travers le monde"

SERVICE SPEEDBIRD . . .

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

Hôtel Laurentien, Montréal. LA. 4213 — 11 King St. W., Toronto. AD. 4933

BOAC

Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le magasin ferme à 1 heure le samedi

VENTE SEMESTRIELLE CHEZ EATON

Plus de 25% de rabais!

SOLDE D'UN MANUFACTURIER BIEN CONNU!

RADIOS MODELE COMBINE

Modèle "A" (tel qu'illustré)

Prix régulier de liste 199.00 — Prix de la vente semestrielle 144.50

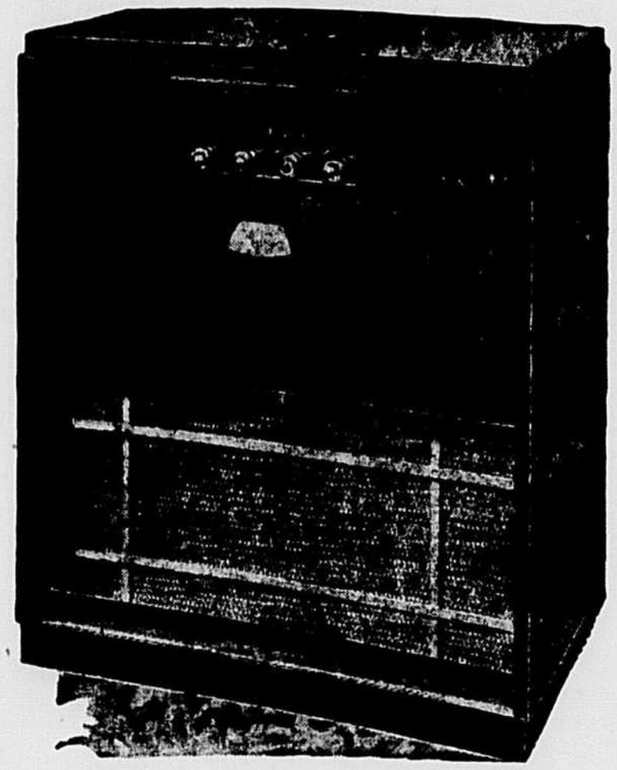
Modèle "B" (non illustré)

Prix régulier de liste 239.00 — Prix de la vente semestrielle 174.50

Les acheteurs Eaton furent tellement impressionnés par cette superbe marchandise qu'ils ont acheté tout le stock du manufacturier, qui en l'occurence, soldait! Imaginez l'opportunité . . . et toute cette aubaine, nous vous la passons.

Radios-phonographes combinés, à prix d'aubaine!

- 5 lampes
- Syntonisation régulière
- Meuble fini moderne, en noyer
- Haut parleur de 12"
- AUTRES VEDETTES POUR LE MODELE "A"
- Changeur automatique de disques
- Tourne-disque à vitesse 33 et 1/3
- MODELES "B" autres vedettes
- Deux bandes à ondes courtes
- Peut jouer disques L.P.



Vu la quantité limitée et la haute demande anticipée, nous devons vous informer que nous n'accepterons aucune commande téléphonique ou postale.

Conditions du Plan Budgétaire si désirées.

Modèle A: Dépôt de 21.68, solde en 18 paiements mensuels de 7.61 comprenant frais d'administration.

Modèle B: Dépôt de 26.18, solde en 18 paiements mensuels de 9.19 comprenant frais d'administration.

FOYER DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME, CHEZ EATON

T. EATON Co DE MONTREAL

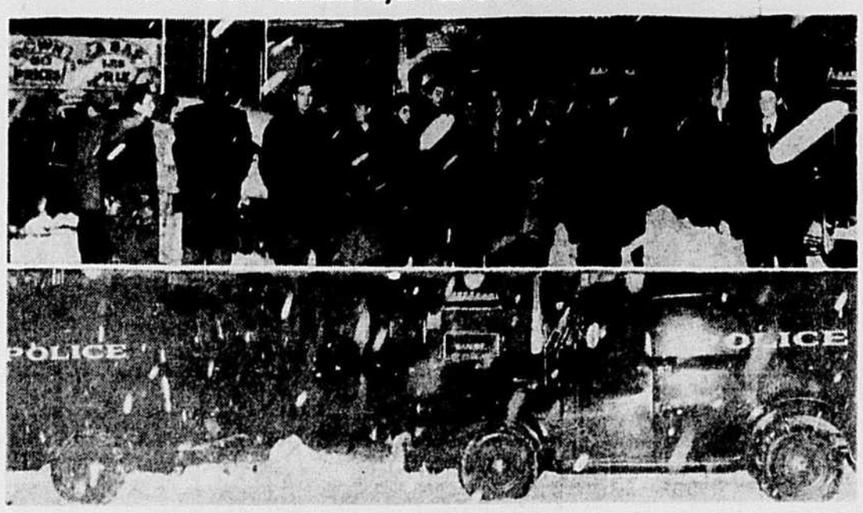
SI VOTRE BRULEUR à l'huile fait défaut
CONFIEZ-LE A NOS EXPERTS
Vente G. ROBILLARD Limitée COMBUSTIBLES Service
AM. 7621 5147 Chambord

Le Canada

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 264 MONTREAL, VENDREDI 17 FEVRIER, 1950 3

SHEARER LUMBER Co. Ltd.
6375, rue Waverley
Montréal
Téléphone : TA. 1330
• Bois de toutes sortes
• Contre-plaqués
• Planches murales — Etc.
• PORTES "UNIK"

La fin d'un "combat royal" dans un café, rue St-Laurent



Ces deux photos ont été prises mercredi soir, lors d'un "combat royal" dans un grill du boulevard St-Laurent, près de l'avenue Mont-Royal. Une quarantaine de policiers furent dépêchés sur les lieux, afin de rétablir la paix dans ce restaurant où, dit-on, on ne prisait pas la qualité du spectacle. La police fut alertée quand les bouteilles commencèrent à servir de projectiles. Deux jeunes hommes, Albert Miron, 5990, rue de Gaspé, et Albert Iacobascio, furent appréhendés sous l'accusation d'avoir troublé la paix. Miron plaida coupable et il fut condamné par le recorder Damase Côté à une amende de $25 et les frais. Iacobascio plaida cependant non coupable et il obtint sa liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de $100, en attendant son procès, fixé à jeudi prochain. (Photos "Le Canada")

L'hôtel de ville gardé par un contingent de policiers

L'hôtel de ville de Montréal était bien gardé hier.

Il était rumeur que les autorités voulaient ainsi prévenir que des représentants du "Comité des chômeurs célibataires", venus à l'hôtel de ville la veille, ne reviennent plus nombreux à la charge.

On se souvient que, mercredi après-midi, M. R. F. Quinn, président intérimaire du comité exécutif de la Cité, a reçu, dans son bureau exigu, quelques représentants de la délégation qui s'était rendue à l'hôtel de ville afin de demander aux autorités municipales de prendre des mesures pour entreprendre des travaux en vue de remédier au chômage, puis, entretemps, d'accorder des allocations de chômage s'élevant à $15, dans le cas des célibataires, et de $25, dans le cas d'hommes mariés.

Aucun incident

On se souvient également que M. Quinn a paisiblement répondu aux représentants de la délégation du "Comité des chômeurs célibataires" que la Ville de Montréal ne pouvait prendre sur elle de faire travailler les chômeurs qui sont à Montréal depuis quelques jours ou plus. M. Quinn avait aussi conseillé aux représentants de la délégation de s'adresser aux autorités compétentes, étant donné que la Cité de Montréal est un gouvernement inférieur.

Hier, aucun incident ne s'est produit, à l'hôtel de ville.

Après la fermeture des bureaux, tous les agents et détectives qui gardaient les entrées du palais municipal sont retournés à leurs quartiers.

Texte du discours du Trône

Voici le texte du discours du Trône, lu à 3 heures, par son Excellence le gouverneur général du Canada, le feld-maréchal le vicomte Alexander de Tunis, à l'ouverture de la 2e session du 21e Parlement canadien.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

La conférence avec les représentants des gouvernements provinciaux, annoncée dans mon discours de clôture de votre dernière session, a eu lieu en janvier. Cette conférence a constitué un début prometteur pour l'élaboration d'une procédure satisfaisante pour effectuer au Canada même les modifications à la constitution jugées nécessaires de temps à autre. Les délégués se sont entendus sur certains principes généraux et ils ont établi une commission permanente qui continuera les travaux de la conférence.

Les gouvernements de toutes les provinces ont également été invités à participer, au début de l'automne prochain, à une conférence générale des gouvernements fédéral et provinciaux, afin d'étudier d'autres questions d'intérêt commun. Les diverses autorités provinciales ont été priées de faire connaître les principaux sujets qu'elles désirent soulever à cette conférence.

Dans l'intervalle, les pourparlers se poursuivent avec les gouvernements provinciaux en vue de la mise en oeuvre des mesures adoptées à votre dernière session relativement au logement, à l'établissement d'une route transcontinentale et à la conservation des forêts.

Le programme national de santé s'étend maintenant à la province de Terre-Neuve et, avec la collaboration des provinces en général, l'établissement d'installations et de services d'hygiène améliorés a de nouveau fait des progrès satisfaisants.

La politique internationale

Sur le plan international, le pays continue d'appuyer sans réserve la charte des Nation Unies. Une délégation canadienne assiste présentement à une session du conseil économique et social, auquel le Canada a été élu au cours de la dernière session de l'assemblée générale.

La conférence qui réunissait récemment à Ceylan les ministres des Affaires étrangères des nations du Commonwealth a démontré qu'il existe chez ces nations, tant de l'est que de l'ouest, une communauté de pensée soutenue et importante, quant à la façon d'envisager les problèmes de l'heure en matière d'affaires étrangères.

Mesures pour prévenir la guerre

Les mesures que prévoit le traité de l'Atlantique-Nord en vue de maintenir la paix, ainsi que de rétablir et de conserver la prospérité, s'élaborent et s'appliquent aussi rapidement que les circonstances le permettent. L'entière collaboration de tous les signataires du traité démontre de façon encourageante leur volonté commune de prévenir toute agression en conjuguant des forces actuelles et potentielles suffisantes pour en empêcher la réussite.

Néanmoins, la guerre froide se poursuit et impose de lourdes charges à toutes les nations libres qui doivent s'assurer des forces de défense et des armes perfectionnées. Il est indispensable de se préparer à faire face à toute attaque soudaine et, partant, de se doter de moyens appropriés.

Mais les nations libres subissent également une épreuve d'endurance. Notre capacité de résistance pourrait être minée par des préparatifs d'une ampleur telle qu'ils nuisent à la possibilité de nous adapter aux nouvelles armes ou aux nouvelles techniques de la guerre, ou qu'ils risquent de compromettre le bon fonctionnement de l'Etat et de nos industries.

Dans l'extension de nos forces de défense, nous songeons toujours à assurer le meilleur emploi possible de nos ressources, à favoriser les recherches et les opérations expérimentales conjointes et à coordonner l'effort du Canada avec ceux des autres signataires du Pacte Atlantique.

On présentera de nouveau la mesure destinée à codifier les lois qui régissent actuellement nos forces de défense et à élaborer un code disciplinaire exclusivement canadien, à l'usage de toutes armes.

Le chômage

L'embauchage et la prospérité se maintiennent chez nous à un niveau élevé. Les placements particuliers dans la construction et les immobilisations s'annoncent favorables pour toute l'année. La demande de biens de consommation de tous genres reste ferme. Depuis quelques mois, cependant, des circonstances de lieu et de saison ont entraîné en certaines régions un chômage temporaire d'une importance numérique significative. Les mesures de sécurité sociale, prévues par la loi sur l'assurance-chômage, ont donc subi leur première épreuve sérieuse depuis leur entrée en vigueur.

Quoiqu'une grande partie des gens provisoirement sans emploi touchent des prestations d'assurance-chômage, vous serez invités à étudier un projet de loi visant à élargir la portée de l'assurance-chômage et à en étendre les prestations.

A cause de circonstances régnant à l'étranger, le prix des produits agricoles a subi un certain fléchissement. Nous avons déjà pris des mesures destinées à amortir le choc de ces ajustements. Afin d'autoriser le gouvernement à maintenir dans ce dessein le soutien des prix des produits primaires des fermes et des pêcheries, on vous demandera de modifier la loi sur le soutien des prix agricoles et la loi sur le soutien des prix des produits des pêcheries.

L'accord international sur le blé est entré en vigueur durant l'année écoulée. Etant donné la participation du Canada à cet accord et la décision, prise récemment, d'écouler les céréales secondaires par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, vous serez également appelés à étudier une mesure tendant à renouveler les pouvoirs actuels de la Commission.

Le commerce extérieur

Au cours de l'an dernier, les exportations canadiennes se sont maintenues à des niveaux presque sans précédent, mais la persistance des difficultés découlant de la pénurie mondiale de dollars a provoqué, récemment, une diminution dans les achats d'un certain nombre de nos produits d'exportation.

Des représentants du Canada continuent de prendre une part active à la coordination, sur le plan international, des efforts destinés à améliorer les conditions fondamentales du commerce mondial. Le gouvernement met également en oeuvre un programme dont l'objet est d'assurer de nouveaux débouchés à nos produits et de faciliter à nos clients d'outre-mer l'acquisition de devises canadiennes. Mes ministres vont poursuivre leurs efforts afin d'obtenir la diminution des entraves au commerce. On prépare actuellement, à cette fin, de nouveaux pourparlers qui auront lieu au cours de la présente année, sur le commerce multilatéral.

Les difficultés du change qui existent actuellement nécessiteront encore des mises au point dans notre commerce d'exportation, mais nous sommes fondés à nous attendre qu'il se maintiendra, dans l'ensemble, à un niveau élevé au cours de la présente année.

Nouvelles mesures législatives

Vous serez appelés à examiner les mesures législatives requises pour donner suite au programme de régie et de dérèglementation ordonnée des loyers, que le gouvernement a annoncé au cours de la dernière session.

Vous serez saisis d'une mesure visant à modifier la loi de la marine marchande au Canada en vue d'y incorporer des changements proposés par la convention de 1948 sur la sécurité de la vie en mer et de définir les fonctions des consuls du Canada et les conditions d'immatriculation au Canada des navires canadiens.

Vous serez invités à examiner un projet de loi concernant le remaniement de la loi des Indiens.

Une mesure sera présentée en vue de substituer aux dispositions législatives existantes, un procédé uniforme et méthodique touchant la publication et le dépôt au parlement des règlements et ordonnances édictés par le gouverneur en conseil, les ministres ou d'autres agents de la Couronne dans l'exercice de pouvoirs conférés par la loi.

Des projets de lois seront présentés en vue de donner suite aux programmes annoncés à la dernière session relativement aux parts de prises, à l'application aux ex-militaires des troupes britanniques et alliées des dispositions de la loi des allocations aux anciens combattants et au versement de subventions aux municipalités où il y a concentration exceptionnelle de propriétés fédérales.

Vous serez aussi appelés à étudier des mesures tendant à modifier la loi des pensions de la milice; le code criminel; la loi des rentes de l'Etat; la loi des postes; la loi du revenu consolidé et de la vérification; la loi du cours monétaire; la loi des compagnies fiduciaires; la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932; la loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932; la loi des douanes; la loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces maritimes; ainsi que la loi sur la commission d'énergie des Territoires du nord-ouest.

Membres de la Chambre des communes

Vous serez invités à prendre les dispositions voulues pour assurer tous les services essentiels pendant la prochaine année financière.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes

Puisse la Divine Providence bénir vos délibérations.

Secours demandés pour les pauvres Soeurs Clarisses

Les Montréalais n'ignorent pas l'extraordinaire mission des "Pauvres Clarisses de Terre Sainte". L'une d'entre elles Soeur Marie de l'Eucharistie, est venue au Canada l'année dernière afin de solliciter les secours nécessaires au relèvement de leur mission de Jérusalem.

Ces religieuses accomplissent un admirable travail dans leur monastère de Palestine où la guerre, la famine et les misères de toutes sortes les ont obligées à demander à Sa Sainteté le pape une aide absolument nécessaire. Le Chef de l'Eglise les a incitées à demeurer en Terre Sainte où elles pouvaient parachever leur magnifique mission spirituelle.

Une campagne financière, destinée à secourir ces servantes du Ciel et de la terre, a été lancée au pays. Campagne qui diffère entièrement des prélèvements publics puisqu'une méthode de contribution anonyme et individuelle a été mise au point par une organisation nationale dont la présidence d'honneur est assumée par M. et Mme Emilien Richette.

Hier après-midi, à l'hôtel Queen's, M. Lucien Bélair, directeur de cette campagne, a révélé qu'une somme de $5,000 à Montréal et de $2,500 à Ottawa et à Québec, sera recueillie au cours de l'année, grâce au généreux concours d'une dizaine de bienfaitrices qui obtiendront cette somme parmi des amis, par la voie de lettres à chaine. Le R. P. Stéphane Valiquette, s.j., a prononcé une brève allocution pour inviter les dames à secourir ces religieuses héroïques qui vivent et travaillent en pays éprouvé par la guerre et les difficultés de notre siècle.

Toutes les personnes de la métropole qui désirent contribuer à cette oeuvre, à la fois grandiose et modeste, feront bien d'entrer en relation avec l'organisateur de cette campagne, M. Bélair. L'argent amassé sera expédié au monastère des soeurs Clarisses, en Terre Sainte. On l'emploiera à moderniser l'équipement de la communauté et on l'utilisera à des fins de charité dans cette terre cruellement frappée par la guerre civile. Mlle Noella Lagacé, soeur de Soeur Marie de l'Eucharistie, était présente à cette réunion intime.

Convocations

Canadian Industriel Editors Association — Réunion à 9 h. ce matin au Mont-Royal.

Union nationale des ingénieurs-opérateurs — Réunion à 8 h. ce soir au Monument National.

Société médico-chirurgicale — Réunion à 8 h. 30 ce soir, à 2050, Mansfield.

Au Club de Réforme



M. Georges Lachance, qui remerciera Me Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, conférencier demain à un déjeuner-causerie du Club de Réforme. M. Lachance est président du comité de conférences de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal. Me Fournier sera présenté par M. Jean-Paul Bouvrette, organisateur de la Jeunesse libérale de Maisonneuve-Hochelaga. Le déjeuner-causerie, qui commencera à 1 h., demain, sera sous la présidence du Dr L. P. Nelligan, président du Club de Réforme. Des déjeuners-causeries ont lieu deux fois par mois, le samedi, au Club de Réforme.

Dons du club Richelieu à des oeuvres sociales



Le club Richelieu-Montréal a donné hier des chèques d'une valeur totale de mille dollars à cinq oeuvres sociales de la métropole: les Buissonnets, la Bibliothèque des Enfants, les Equipières sociales, la Protection de la Jeune Fille et le Patronage Saint-Vincent de Paul. Cette photo a été prise après la remise des chèques. Assis, de gauche à droite: Mlle Jeannette-Marie Bertrand, des Equipières Sociales, M. Léonard Lauzon, président du club Richelieu-Montréal, le R. Frère Cécilius-Marie, du Patronage Saint-Vincent de Paul, et Mlle Yvonne Maisonneuve, de la Protection de la Jeune Fille. Debout, également de gauche à droite: M. Eloi Leblanc, président de Larivière et Leblanc, Mme Paul Goyette, de la Bibliothèque des Enfants, et M. Gérard Favreau, des Buissonnets. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Le boni de vie chère augmenté de 25 cents, à l'hôtel de ville

Le boni de vie chère versé par la Cité de Montréal aux fonctionnaires, aux pompiers et aux policiers est porté de $5. à $5.25 par semaine, avec effet rétroactif au premier décembre dernier.

Le comité exécutif municipal vient d'approuver un rapport soumis à ce sujet par M. Lactance Roberge, directeur du service des finances.

Par ce rapport, M. Roberge a informé officiellement les commissaires que l'indice officiel du coût de la vie au Canada pour le mois de décembre 1949 est, selon une publication du Bureau de la Statistique du ministère fédéral du Commerce, de 160.2.

Les commissaires ont résolu sur le champ de donner aux directeurs de chaque service municipal et au directeur des finances, instructions de rajuster, rétroactivement au premier décembre dernier, et conformément à l'indice en question, le boni de vie chère payé aux employé visés par les sentences arbitrales rendues le vingt-neuf avril pour régler les différends entre, d'une part, la Cité et, d'autre part, le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de la Cité de Montréal, la Fraternité Canadienne des policiers (section de Montréal) et l'Association internationale des pompiers, local 985.

Le comité a aussi autorisé le paiement de l'augmentation aux employés non syndiqués, sauf aux directeurs des services et à leurs adjoints.

Incidemment, en vertu des trois conventions signées à la suite des sentences, la Cité a dû et doit encore payer un boni de vie chère de $260 par année, soit $5 par semaine.

Ce boni de vie chère devait demeurer fixe jusqu'au premier décembre dernier.

Et au début du mois de février 1950, le boni devait être réajusté, rétroactivement au premier décembre dernier, en prenant pour base l'indice officiel du coût de la vie au Canada, pour ledit mois de décembre, et tel que compilé au début du mois de février.

Pour chaque point d'augmentation dans l'indice du coût de la vie au Canada au-dessus de 159 (base août 1939 égale 100), le boni doit être augmenté de vingt-cinq cents par semaine.

Par ailleurs, pour chaque point de diminution dans l'indice officiel du coût de la vie au Canada au-dessous de 157, le boni devra être diminué de vingt-cinq cents par semaine.

Si le chiffre indice du coût de la vie comporte une fraction égale à 0.5 ou plus, l'indice doit être arrondi à l'unité supérieure. S'il comporte une fraction plus petite que 0.5, il ne doit pas être tenue compte de cette fraction.

Aucun des chômeurs n'accepte un emploi offert par la Cité

Un détective municipal a visité hier avant-midi un endroit où se trouvaient des délégués du "Comité des chômeurs célibataires" qui se sont rendus la veille à l'hôtel de ville pour demander du travail ou des allocations de chômage.

On rapporte que le détective a dit aux personnes se trouvant à cet endroit qu'il pouvait leur procurer un emploi et les faire embaucher sans retard pour aider à l'enlèvement de la neige abondante.

Selon, notre informateur, aucun des chômeurs en question n'a accepté l'offre formulée par le détective.

M. Asselin n'est pas à Montréal

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif municipal, sera absent de Montréal aujourd'hui et demain.

Interrogé hier soir, M. Asselin nous a affirmé qu'il n'allait ni à Québec ni à Ottawa.

M. Asselin sera vraisemblablement de retour dimanche.

Le comité exécutif n'en siégera pas moins aujourd'hui.

De fait, il doit ouvrir des soumissions. La séance d'aujourd'hui se tiendra sous la présidence de M. R. F. Quinn, président intérimaire.

Représentation de cinéma à l'Université

Le chapitre étudiant de l'Institut de chimie du Canada, de concert avec la Société de Chimie de Montréal, donnera une représentation cinématographique, en la salle H'404 de l'Université de Montréal, jeudi le 16 février à 8 h. 30 p.m.

Des films ayant trait au microscope électronique, à l'industrie chimique du sucre et à la clorophylle seront à l'affiche.

La Semaine de la fraternité

La semaine prochaine sera connue sous le nom de Semaine de la Fraternité. Elle est organisée par le Comité de l'amitié judéo-chrétienne et est sous la présidence d'honneur du très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada.

Cette semaine sera marquée par diverses manifestations, au cours desquelles on soulignera la nécessité de la fraternité humaine.

Rôle important de la jeunesse dans le parti libéral

"Sans la Jeunesse libérale, nous n'aurions pas un parti vraiment libéral. Car, la Jeunesse libérale, c'est ce qui permet de garder au parti libéral toute sa vitalité, toute sa force. Les jeunes forment une proportion considérable de l'électorat. C'est le parti libéral qui, de tous les partis au Canada, reconnait le mieux ce fait. Dans le parti libéral, les droits de la jeunesse sont reconnus. Dans le parti libéral, les jeunes ont le droit d'avoir des convictions personnelles et d'agir selon ces convictions. Et ils se servent de ce droit. Leur voix est écoutée et respectée".

Voilà ce que déclarait hier soir M. Guy Rouleau, 1er vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal. Il parlait alors à la salle Saint-Stanislas à une assemblée de la Jeunesse libérale de Laurier-Mercier.

M. Rouleau inaugurait hier soir une série de visites aux diverses sections de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal. Il était accompagné de trois membres de l'exécutif de cette association: M. Yvon Dupuis, organisateur, M. Maurice Rinfret, trésorier et Me Roland Lefrançois, conseiller.

Le 1er vice-président remplaçait à cette inauguration M. Bernard Tailleur, président de l'Association de la jeunesse libérale, au repos pour quelques semaines. M. Rouleau a exprimé le regret de M. Tailleur de ne pouvoir assister à la réunion.

D'autres brèves allocutions ont été prononcées par Me Roland Lefrançois, M. Yvon Dupuis, M. Maurice Rinfret et M. Georges Lachance.

L'assemblée était sous la présidence de M. André Lévesque, président de la section Laurier-Mercier de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Radio-Canada attaquée par les Tchèques

OTTAWA, 16. (CP) — Le service international de Radio-Canada a déclaré aujourd'hui que des journaux tchèques contrôlés par les Russes l'ont accusé d'avoir brouillé des programmes radiophoniques annonçant l'expulsion de deux aviateurs canadiens à Prague.

Dans sa déclaration Radio-Canada a dit: "Cela est sans aucun doute de provenance officielle et ne nous inquiète pas; c'est une autre preuve que nos émissions pour la Tchécoslovaquie sont prises sérieusement et soigneusement contrôlées."

Radio-Canada a quatre émissions par jour à l'adresse de la Tchécoslovaquie.

On a dit que les nouvelles émises ne faisaient que relater les faits, disant que deux aviateurs avaient été expulsés. Il s'agissait du sergent Réginald Danko, de Toronto et Lauder, Man., et du caporal J. G. Vanier, de Rochebaucourt, Qué., qui faisaient partie du personnel de l'attaché de l'Air canadien à Prague et qui ont été expulsés sous des accusations que le gouvernement canadien a jugé sans fondement.

De Bernonville en appelle de cette décision

A 4 h. 15 hier après-midi, le comte Jacques Dugé de Bernonville, sortait d'un pas rapide du bureau de l'Immigration, rue Ste-Antoine, et ne voulut s'arrêter une seconde pour poser pour les photographes ou répondre aux questions des journalistes. L'air fatigué et pâle, le comte venait d'entendre un comité d'enquête du ministère de l'Immigration ordonner sa déportation en France où il est sous le coup d'une sentence de mort pour trahison.

Appel enregistré

De Bernonville demeurera cependant au Canada pour une période de temps indéfinie car dès que le comité d'enquête eût fait connaître sa décision, le procureur de l'accus, Me Bernard Bourdon, C.R., faisait appel à une clause légale automatique qui lui permet d'en appeler au ministre de l'Immigration. l'hon. Walter Harris. Par le fait même, de Bernonville a vu son cautionnement de $500 prolongé jusqu'à ce que le ministre fasse connaître sa décision.

M. Leslie Chevrier, inspecteur de l'Immigration fédérale attaché au bureau de Montréal, a déclaré que les trois membres du comité d'enquête s'étaient accordés à l'unanimité dans leur verdict. Ils ont basé leur décision sur le fait que de Bernonville s'est servi d'un faux passeport pour faire son entrée au pays et que de plus, il est sous le coup d'une condamnation à mort pour trahison de son pays.

Indiscrétion d'une agence

M. Chevrier a déclaré que le comte a semblé très désappointé du verdict et qu'il l'a accueilli avec un air d'angoisse. De Bernonville a également été très froissé du fait qu'une agence de presse, dans une dépêche datée d'Ottawa et relayée hier avant-midi, soit bien avant que le comité d'enquête rende son verdict, avait déclaré que la déportation de Jacques de Bernonville avait été ordonnée. L'accusé n'a pas prisé ce fait que le public soit au courant de sa sentence avant qu'il ne la connaisse lui-même. La nouvelle aurait été obtenue, de façon non officielle, d'employés du ministère de l'Immigration.

Le comte était accompagné, hier après-midi, de son bienfaiteur qui lui fournit son cautionnement, M. Jean Bonnel. M. Bonnel précéda le comte dans l'antichambre où les journalistes attendaient et il déclara qu'il n'y avait rien à dire. "Laissez le pauvre homme tranquille", se contenta-t-il de déclarer.

C'est la deuxième fois que de Bernonville voit un ordre de déportation rendu contre lui. Le premier avait été cassé à Montréal, en Cour Supérieure, pour la raison que la commission d'enquête (composée d'une seule personne) qui l'avait rendu n'était pas constituée conformément à la loi.

Il n'y a rien de défini quant à la date où une nouvelle décision sera rendue par le ministre de l'Immigration.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

Soyez fiers de votre apparence
VOYEZ D'ABORD
Wolf Styles Enrg.
POUR VOTRE COMPLET
TAILLEUR • MERCERIE
BERNARD GAUTHIER 318, VILLERAY
CONRAD MARTIN VI. 3518

"La colère éclate"
M. Léo
GUINDON
président de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal
CE SOIR
(vendredi)
à CKAC, à 7 heures

CONSULTEZ TOUJOURS
Studio MAURICE CLOUTIER
BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIE
9 A.M. à 6 P.M.
2014 BLEURY COIN ONTARIO • LA. 0756

Going... Going... GONE!
NE MANQUEZ PAS LA
VENTE Jack Gold



74 PALETOTS
BALANCE DE NOTRE STOCK REGULIER A PARTIR DE $34.50



199 COMPLETS
PRIX RIDICULEMENT BAS
VALEURS REMARQUABLES
A PARTIR DE $38.75

CHEMISES
VALEUR JUSQU'A $4.50 pour $2.69
VALEUR JUSQU'A $6.50 pour $3.98

LE MAITRE STYLISTE
Jack Gold
1237, ouest Ste-Catherine
LA. 3993
OUVERT LE VENDREDI ET SAMEDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue De Gaspé, Montréal

GRavelle 3551

Sec.-Trés.: René Décary

TARIF DES ABONNEMENTS par la poste

Montréal et banlieue	1 an:	$ 9.00
" " (minimum)	6 mois:	5.00
Campagne	1 an:	6.00
"	6 mois:	3.50
" (minimum)	3 mois:	2.25
Etats-Unis et Empire Brit.	1 an:	12.00
Union Postale	1 an:	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

VENDREDI, 17 FEVRIER 1950

Ottawa attaque de front d'importants problèmes

Le gouvernement que dirige le très hon. Louis Saint-Laurent est bien décidé à attaquer de front les trois problèmes actuellement les plus épineux de notre économie: le chômage, le prix des produits agricoles et le commerce extérieur. Des mesures en vue de la solution de ces graves problèmes sont prévues dans le discours du Trône que Son Excellence le vicomte Alexander, gouverneur général du Canada, a lu hier en anglais et en français à l'ouverture de la deuxième session du vingt et unième Parlement canadien.

Le gouvernement prend ainsi les devants sur les partis d'opposition, qui avaient annoncé leur intention de soulever des débats sur ces sujets. Une telle sollicitude était louable de la part de l'opposition, mais elle devait s'avérer superflue. Des problèmes qui saisissent l'opinion publique et intéressent le bien-être de la nation ne peuvent pas ne pas recevoir immédiatement toute l'attention d'un gouvernement qui n'a cessé de manifester son souci de servir avec clairvoyance et vigilance les intérêts de la population canadienne.

Par ailleurs, dans un autre domaine, un point du discours du Trône qui est d'un intérêt tout particulier est celui qui a trait au danger d'une préparation militaire trop complète, en vue d'être prêt à toute crise provoquée par la guerre froide entre l'Ouest et l'Est. Cela répond de façon on ne peut plus opportune aux arguments de ceux qui voudraient voir notre pays s'imposer un fardeau militaire au-dessus de ses moyens et de ses forces.

La guerre froide est une épreuve d'endurance, et notre pouvoir de résistance pourrait bien être mis en péril par une tentative faite dans le sens d'une préparation complète, aux dépens de notre adaptabilité aux nouvelles armes et techniques de la guerre moderne, ou aux dépens de l'efficacité de notre système social et industriel.

C'est là le langage même de la raison. Le Canada doit faire sa part pour être en mesure, avec ses alliés du Pacte Atlantique, de bloquer toute agression communiste. Mais un effort militaire immédiat trop vaste ne risquerait que de compromettre les besoins permanents de notre défense.

Comment l'assurance-vie progresse au Canada

Un examen de la situation au Canada en ce qui concerne l'assurance-vie fournit matière à d'intéressantes constatations. Le total des polices d'assurances émises l'an dernier s'élève à un milliard 600 millions de dollars. Quant au chiffre total des assurances détenues par les Canadiens, il est de quatorze milliards et demi de dollars.

Cette somme astronomique représente plus de $1,000 par tête. Si l'on songe qu'au début du siècle, l'assurance-vie au Canada ne représentait que $100 par tête, on peut juger du chemin parcouru par notre population dans ce domaine de sécurité sociale. De plus en plus elle place sa confiance dans la police d'assurance-vie ordinaire qui lui apparait comme le moyen le plus efficace pour la protection des familles.

Une telle situation parle en faveur de l'esprit de prévoyance des Canadiens. Elle est aussi une conséquence naturelle de la période de prospérité que nous avons connue ces dernières années. Nous ignorons comment ces polices se trouvent distribuées dans les différentes classes de la population, mais il est probable que l'on en compte un nombre assez élevé de montants modestes, car les bienfaits de l'assurance sont aujourd'hui reconnus dans tous les milieux.

C'est ainsi que l'assurance-vie constitue le fonds monétaire le plus considérable disponible pour le développement du pays. Et ce système de sécurité sociale, le plus fort et assurément le plus populaire chez nous, se trouve formé volontairement par les citoyens canadiens. Faut-il y voir une preuve que ceux-ci préfèrent choisir eux-mêmes le genre de protection qu'ils veulent pour eux et leurs familles et s'en remettre à des organisations de libre entreprise?

La plaque d'auto que l'on change tous les ans

Tout propriétaire d'auto ou de camion doit payer une taxe annuelle au gouvernement provincial qui, en retour, lui remet une plaque portant le numéro de sa licence. A cela personne n'a objection, mais pourquoi faut-il que ce numéro change chaque année? Personne ne saurait en établir la nécessité, et tout ce que l'on à dire, c'est qu'il en a toujours été ainsi.

Il y aurait des avantages évidents à ce que les détenteurs de licences gardent la même plaque et le même numéro tant qu'ils restent propriétaires de leur véhicule et paient la taxe annuelle. Les quelques dollars que cela épargnerait aux administrés ne sont pas tout le bénéfice que l'on en retirerait. Il y aurait aussi économie de temps pour l'administration et simplification de la méthode actuellement suivie.

Ceux qui accueilleraient la mesure avec le plus d'enthousiasme seraient sans doute les hommes de la police. Elle faciliterait beaucoup leur travail dans la recherche des automobiles disparues, car les voleurs auraient plus de difficultés à exercer leur industrie du camouflage des voitures enlevées à leurs propriétaires.

La province du Manitoba, après avoir pesé toutes ces raisons, a décidé de réaliser la réforme et d'adopter la plaque d'auto permanente. Toutes les autres provinces voudront connaître les résultats de l'expérience pour marcher dans la même voie, si elle donne satisfaction.

Ce que le plan Marshall a fait pour l'Europe

On se rappelle que la situation était lugubre en Europe occidentale, il y a un an et demi, lorsque le plan Marshall commença à prendre effet. Les communistes menaçaient de s'emparer du pouvoir en France et en Italie; la misère était générale et favorisait les tendances révolutionnaires.

Les Etats-Unis invitèrent l'Union soviétique et ses satellites à participer au plan de relèvement européen. Les derniers étaient tout disposés à accepter l'invitation, mais ils en furent dissuadés par le maître de Moscou.

Depuis juin 1948, l'Amérique a consacré dix milliards de dollars à panser les blessures de l'Europe et elle peut y ajouter cinq autres milliards dans les deux ans et demi à venir. Mais on commence déjà à se demander ce que deviendront ses protégés lorsque l'E.R.P. prendra fin, en juin 1952.

Quelques-uns d'entre eux, comme la Grèce, la Turquie et l'Autriche, ne seront pas en mesure de se suffire à eux-mêmes. La Grande-Bretagne elle-même pourra avoir des difficultés. Elle a cependant réussi à augmenter sa production de 30 pour cent, ses exportations de 50 pour cent, et à équilibrer son budget national. La France est le pays qui a le plus bénéficié de l'E.R.P., après l'Angleterre. Sa production actuelle dépasse celle d'avant-guerre et ses magasins sont bien pourvus de marchandises. La situation est excelente également dans les Pays-Bas et en Scandinavie.

En Allemagne occidentale, tout n'est pas parfait. Le pays compte 50 millions d'habitants, y compris 10 millions de réfugiés, et a reçu 500 millions de dollars. Dix mille nouvelles entreprises ont été établies et il y a abondance de vivres; mais le nombre des chômeurs atteint un million trois quarts.

Dans l'ensemble, la position de l'Europe est encourageante. Il ne reste plus qu'à faire tomber les barrières commerciales et à établir un système de libre conversion des monnaies. Mais on ne saurait concevoir un rétablissement des affaires du continent sur un pied convenable sans le maintien d'une coopération internationale sur le terrain économique.

Le respect dû aux morts n'exige pas le nu-tête

Le respect dû aux morts se traduit généralement en se tenant devant eux nu-tête. C'est une tradition louable et qui doit être conservée, mais en tenant compte des conditions climatériques du pays.

Au Canada, c'est un fait reconnu que des gens attrapent leur coup de mort en accompagnant au cimetière un parent ou un ami. Ils tiennent à rester découverts au pied de la tombe, alors que la température rend cette imprudence dangereuse. Cette marque de respect dépasse les limites raisonnables et le décédé n'exige nullement ce sacrifice qu'il désapprouverait.

On peut honorer les morts, en hiver, sans s'exposer à un rhume aux suites fatales. Quelques officiants ont la sagesse de prier les assistants de garder leur chapeaux sur la tête. C'est une coutume qui devrait se répandre. Cela mettrait tout le monde à l'aise et empêcherait des funérailles d'être la cause d'autres funérailles.

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeuq, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

De quel côté la collaboration ?

Je t'avoue, mon cher Jean-François, continua Ildefonse Desrochers, que je ne comprends pas grand'chose dans ce projet de loterie de M. Duplessis. Notre gouvernement provincial a-t-il réellement l'intention d'exercer les prérogatives que cette nouvelle loi lui attribuera, à l'encontre des dispositions formelles du code pénal fédéral? Ou bien cette mesure n'entre-t-elle dans le programme de l'Union Nationale que sous la rubrique des expédients habituels destinés à tracasser l'administration fédérale Ce dernier mobile me paraît le plus plausible. On conçoit difficilement qu'un régime politique consente à se placer délibérément dans une situation aussi compromettante, que celle de violer une loi à laquelle il est assujetti autant que le dernier des contribuables: les résultats pourraient être malheureux, même pour sa propre autorité. D'ailleurs, en lisant les commentaires du journal officiel du parti unioniste-national sur ce sujet on obtient toutes les indications nécessaires pour comprendre que le but unique poursuivi dans l'institution d'une loterie provinciale, n'est pas de mettre celle-ci en opération, mais de créer une situation qui permettra de crier à la centralisation fédérale et à l'abus de pouvoir du gouvernement d'Ottawa. Voici ce qu'on écrivait le 14 février :

"Ceux qui s'imaginent que M. Duplessis avait lancé un ballon d'essai au sujet des loteries, à Chicoutimi, l'été dernier, se rendent compte aujourd'hui de sa volonté d'accorder ses actes à ses propos.

Il ne suffira pas que les membres de l'Assemblée législative adoptent une législation favorable pour qu'il soit aussitôt possible d'instituer une loterie provinciale. Il faudra aussi obtenir l'assentiment des autorités fédérales. Le moyen serait très simple. Il s'agirait pour le ministre de la Justice de décider que les poursuites intentées selon les prescriptions de la loi prohibant les loteries ne pourront l'être qu'avec l'acquiescement du Procureur général de chaque province. Ce qui revient à dire que chaque province pourrait décider comme elle l'entend et en respectant les opinions ou les sentiments de sa population. Ce sera là une pierre de touche pour juger de la bonne foi d'Ottawa dans ses protestations de collaboration sincère et réciproque."

Le moyen serait très simple d'obtenir l'assentiment des autorités fédérales! Ces messieurs ont tranché le noeud gordien d'un coup! Vois-tu, mon cher Jean-François, le ministre de la justice intervenant de sa propre autorité sans plus de cérémonie, sans l'approbation des Chambres, pour amender une clause du code pénal! Entends-tu les protestations à partir de M. Drew, et en passant par toute la gamme de l'opposition politique et religieuse! Je ne prétends pas que le Parlement n'en vienne pas un jour à modifier cette loi, mais demander au ministre de la Justice de prendre cette initiative personnellement, cela me semble avoir une bizarre idée du régime démocratique sous lequel nous vivons. N'empêche que si le ministre refuse d'obtempérer au désir de M. Duplessis, comme il est probable, on va en profiter pour accuser Ottawa "de ne pas faire preuve "d'une collaboration sincère et réciproque". Alors M. Duplessis aura fait accorder ses actes à ses propos," parce qu'il ne se propose autre chose évidemment que d'embêter le gouvernement fédéral.

Normand Hudon nous parle...

Normand Hudon est né au mois où fleurissent les roses, le 6 juin et il n'a que 21 ans. Il est grand, il est mince, il est brun et les traits qui animent d'intelligence un visage assez pâle sont ce qu'il y a de plus régulier. Nos belles disent, se l'avouant en cachette, qu'il a le sourire d'un jeune dieu de l'Attique. Naturellement élégant, la grâce de ses gestes ajoute encore au charme qui se dégage de sa personne qui parait, sans l'être, un peu efféminée. Normand Hudon est un jeune homme sérieux chez qui toute prétention semble à tout jamais absente.

On sait qu'il y aura ce soir au Cercle Universitaire un public raffiné et nombreux à l'occasion du vernissage de l'exposition de ses oeuvres; sans l'avoir encore dit, la seule description de la personnalité de Normand Hudon laisserait déjà deviner, si on l'ignorait encore, qu'il s'agit d'un artiste; ajoutons qu'il est peintre. Son sens prononcé de l'humour en a fait l'un de nos caricaturistes professionnels les plus prometteurs. Comment voudrait-on qu'il en fût autrement, après avoir étudié chez les Jésuites ?...

Premières armes

Après avoir tâté des sciences à l'Ecole Supérieure St-Viateur, ce jeune homme déjà très doué pour le dessin s'inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts, où il étudie assidûement de 1946 à 1949, sous la direction de Jean Simard, René Chicoine, Maurice Raymond, René Caron et Charpentier. La Décoration, pour laquelle il a un certain faible, favorise l'exercice d'une imagination féconde. L'illustration à tendance humoristique ne lui sera pas moins favorable; enfin, la caricature, où il se révèle un homme particulièrement doué.

L'exposition des 25 toiles dont le vernissage a lieu ce soir au Cercle Universitaire entend nous révéler un tout autre aspect de sa personne: le côté le plus "sérieusement sérieux": "Ne cherchez aucun humour dans ces portraits, dans ces natures mortes ou dans ces deux paysages, me dit-il; j'ai surtout voulu exploiter sur ces thèmes le caractère psychologique de mes personnages en tâchant d'y allier le plus possible les valeurs plastiques proprement dites de mes tableaux."

Portrait, peinture et ressemblance

Pour Normand Hudon, la ressemblance physique du modèle, dont il se sert dans chacun des cas, est un chose et la ressemblance psychologieque en est une autre. A celle-ci doit être subordonnée l'autre, tenant compte toujours des qualités propres à l'art pictural, sans pour autant sacrifier totalement à celles-ci les propriétés du sujet.

—Comment procédez-vous, Hudon, quand vous voulez faire un portrait !" — "Je fais d'abord beaucoup d'esquisses de mon modèle à l'encre ou à la sanguine, jusqu'à ce que j'en aie saisie l'essentiel du caractère psychologique. Cela peut durer de 15 jours à trois semaines, selon le cas. Rien n'est plus variable, d'ailleurs. Puis, je me mets résolument à peindre le tableau proprement dit. En tout, sept ou huit séances d'une durée "X," chacune; tout dépend des difficultés que présente le modèleé Dans mes esquisses, je n'utilise pas que la plume ou la sanguine; j'emploie souvent le pinceau pour mes esquisses à l'encre de Chine, utilisant également le lavis pour les valeurs."

—"Procédez-vous à peu près de la même manière pour vos paysages et vos nature mortes !" — "Oui, par exemple, je prendrai de simples notes à l'encre d'un paysage, ou encore j'en ferai une pochade. Rendu à l'atelier, je remets tout en cause: les esquisses de composition commencent et s'accumulent jusqu'à ce que l'une d'elles m'ait apporté quelque satisfaction. C'est alors seulement que j'aborde mon tableau, l'imagination et la sensibilité, l'intelligence en général, ayant transposé ce que mes yeux avaient d'abord saisi directement sur place."

L'artiste et l'école

Comme un critique se double toujours d'une belette, j'ai voulu connaitre ce que Normand Hudon pensait de l'enseignement de l'Ecole, du cubisme, du surréalisme et de l'automatisme, à titre simplement d'information personnelle, bien entendu...

"Personnellement je n'ai aucune plainte à formuler contre l'enseignement de l'Ecole des BeauxArts. Bien au contraire, car je pense que



Normand Hudon, peintre et caricaturiste, dont le vernissage des oeuvres a lieu ce soir au Cercle Universitaire sous les auspices du Cercle d'Art et sous le distingué patronage de l'hon. juge et de Mme Hector Perrier.

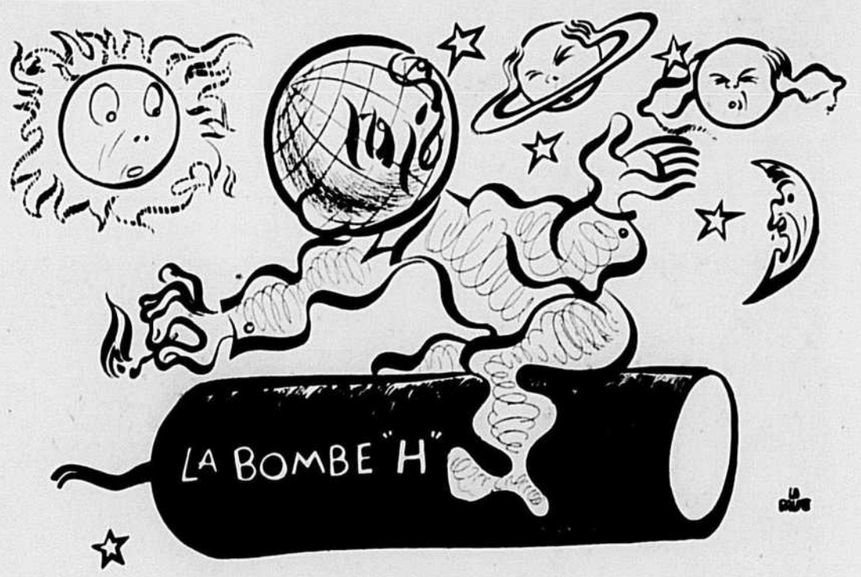
tout peintre doit d'abord apprendre les rudiments de son art, le dessin d'abord. J'émettrais cependant quelques réserves au sujet de l'apprentissage de la peinture, me dit Hudon. L'Ecole est nécessaire pour apprendre à quelqu'un à dessiner; elle n'est pas moins nécessaire pour lui apprendre le métier et la "cuisine" des couleurs et des mélanges. Mais, passé ce stade, je crois que c'est au peintre lui-même qu'il appartient de perfectionner, selon son tempérament, son maniement de la couleur".

et l'art "moderne" ...

"Quant au cubisme, je crois qu'à l'époque où il apparut, il s'imposait comme réaction nécessaire à l'affadissement dans lequel l'impressionnisme était tombé. En soi, avait-il de la valeur? Certains grands peintres l'ont démontré; les suiveurs ont semblé vouloir donner la démonstration du contraire. Actuellement, le cubisme n'est vraiment plus autre chose qu'une "formule" et, comme telle, un simulacre d'art où la vie n'est qu'apparente."

"D'autres mouvements, comme le surréalisme et l'automatisme, sans être dénués de valeur, me paraissent "incomplets", souffrant d'un manque quelconque d'humanité. J'admire, il n'y a pas de doute, un peintre comme Borduas; mais ceux qui prétendent marcher sur ses traces ne m'emballent pas. Mais, j'avoue qu'en ce qui regarde la peinture des autres, je ne me considère pas comme un excellent critique. Il y a les élèves de Pellan; je trouve que depuis un an ou deux, ils exagèrent trop exclusivement du côté de l'intensité de la couleur. C'est une opinion."

Rolland BOULANGER



— Je ne fais que l'essayer

Petits Films

Réveil blanc ...

La ville secoue sa chevelure de vieille.
Tout est blanc.
C'est un blanc de fleur d'oranger.
C'est la noce folle des nuages et du vent.
La neige se colle à tout avec des caprices de chatte.
Ma corde à linge a la grosseur d'un câble.
Les arbres, dans ma rue, sont en verre soufflé.
Une ouate opaline se déchire à toutes les branches.
Les rides des pierres ont disparu.
On voit partout des blocs de marbre et d'albâtre.
Vous marchez sur du velours.
Sous les pas un souple chamois crisse.
Des pigeons n'en peuvent mais sur le toit d'un hangar.
Ils y restent figés, en bibelots bleus et rouges, attendant l'accalmie qui ne vient pas.
La giboulée vous prend.
Ses frissons claquent, en voiles, sur la chaussée surprise.
Jamais toilette n'a été si belle.
C'est de la pureté qui s'émiette.
L'air est moite.
Il fait bon marcher.
Les femmes sont plus vives, avec des petits cris surpris, lorsqu'un flocon de neige a trouvé le pli des gorges.
C'est la tempête.
Vive la neige !

GABADADI

Homicide par pitié

A-t-on le droit de tuer par pitié la victime d'un mal incurable, comme on se débarrasse souvent d'un chien devenu vieux ou galeux? Ce problème ne se pose pas en pays chrétien, où la loi de l'Eglise et la loi civile sont d'accord pour interdire l'homicide également défendu, il s'ensuit logiquement que ni le médecin ni l'infirmier ni le parent désolé ne peuvent se permettre l'acte qu'un malade réclame dans un demi-délire. Cependant, en certains pays sur la recommandation d'un juge, le jury a quelquefois acquitté le médecin coupable de cette offense criminelle. Si des verdicts de ce genre se répétaient, il faudrait réclamer un amendement au code criminel pour couvrir ce cas immoral et dangereux. Il suffit d'un moment de réflexion pour prévoir les complots odieux qui résulteraient d'une jurisprudence favorisant les intrigues semblables à celles dont le cinéma apporte déjà la suggestion aux esprits pervers. Il serait alors facile de supprimer l'enfant dont l'existence déconcerte un héritier possible. Peut-être aurait-on tort d'attendre la réalisation de crimes prévisibles pour parer à une menace d'avance à redouter. Au cours des procès à sensations que l'homicide par pitié a provoqué en Angleterre et aux Etats-Unis, des médecins célèbres mais peu consciencieux ont exprimé l'avis qu'il devrait être permis de mettre à la portée d'un incurable la drogue qui soulage à petite dose mais qui met fin à toute souffrance si on en absorbe en quantité. Ce fait est de nature à frapper les législateurs respectueux de l'esprit comme de la lettre de la loi. A eux donc de réclamer ou de proposer un amendement sans équivoque au code criminel du Canada.

(L'Evénement-Journal)

Les soucis et la maladie

Sur les centaines de maladies qui s'acharnent sur notre pauvre corps humain, il en est une, la maladie psychosomatique, qui est aussi commune que toutes les autres réunies. C'est ce qu'on lit du numéro de février de Sélection du Reader's Digest.

Selon l'auteur, un médecin réputé, on peut dire sans exagération que la moitié des gens qui vont consulter un médecin à l'heure actuelle en sont victimes. Elle peut s'attaquer à des gens de tout âge et de toutes conditions. Qui plus est, le diagnostic et le traitement de cette affection coûtent très cher.

A l'origine de la maladie psychosomatique ne se trouvent ni bactéries, ni virus, ni tumeurs. Elle est provoquée par les ennuis et par les difficultés de la vie quotidienne. Et ce n'est pas une maladie imaginaire. Les souffrances qu'elle provoque peuvent être aussi violentes que celles d'une colique hépatique. Résultant d'émotions violentes son effet est aussi physiquement ressenti qu'une coupure à un doigt.

La plupart de nos émotions désagréables provoquent des contractions musculaires. Si vous êtes en colère, embarrassé et soucieux inconsciemment vos muscles se contractent. Ceux-ci pressent alors sur certains nerfs ou vaisseaux sanguins d'où proviennent de terribles migraines, des douleurs dans la région du coeur, de l'estomac et ailleurs. L'angoisse, le tracas, le dégoût réagissent ainsi sur les vaisseaux sanguins de l'épiderme et causent le tiers de toutes les maladies de peau que soignent les dermatologistes.

(La Tribune)

La coopération internationale en Afrique

Au milieu de janvier s'est tenue à Paris une conférence technique sur la Coopération en Afrique. Cette réunion a peut-être passé inaperçue aux yeux du grand public; elle présente pourtant un intérêt certain, d'abord pour les territoires africains eux-mêmes, ensuite pour les organisations internationales et, enfin, pour les puissances, qui, n'ayant pas d'intérêts directs en Afrique, procèdent à des conférences analogues dans d'autres parties du monde.

Pour les territoires de l'Afrique eux-mêmes, il est évident que tout ce qui pourra être fait pour assurer le développement technique de ce vaste continent est très prometteur. Jusqu'à ces derniers temps, chaque Etat indépendant d'Afrique ou les régions qui, sous des titres divers, (dominions, colonies, mandats) étaient rattachés à une métropole européenne, procédaient à des examens individuels des problèmes qui se posaient sur chaque territoire. On s'est aperçu, spécialement après la guerre que, en particulier pour l'Afrique, des problèmes communs se posaient en matière technique et scientifique. Il y avait donc lieu de confronter les efforts des différents pays africains.

En ce qui concerne les organisations internationales c'est surtout à l'Organisation des Nations Unies que nous faisons allusion. Depuis que le Point Quatre du Président Truman a été, en quelque sorte, transféré à l'O.N.U., un programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés a été élaboré, des fonds ont été votés, le Conseil économique et social apporte la plus grande attention à ce problème.

Enfin, des conférences régionales, par exemple dans l'Extrême-Orient, aux Caraïbes et dans le Pacifique Sud, ont eu lieu, soit sous les auspices des Nations Unies, soit aux termes de conventions particulières entre pays intéressés.

La Conférence de Coopération technique africaine n'a pas été poursuivie selon les mêmes principes d'organisation, elle ne crée pas non plus un organisme officiel sous les auspices de l'O.N.U. Ainsi, la coopération en Afrique représente quelque chose de très particulier, mais qui n'a manqué ni d'efficacité, ni d'activité.

Ce qui donne un caractère personnel à la réunion de Paris, c'est que, venant après de nombreuses conférences échelonnées depuis 1947, elle crée une sorte de bureau commun et permanent pour tout conférence technique ayant trait à l'Afrique. Autrement dit, au lieu de correspondre de bureau à bureau, entre la France, l'Angleterre, l'Afrique-du-Sud, etc... pour l'étude des cultures vivrières, par exemple, puis de correspondre de la même manière pour la lutte contre la maladie du sommeil, l'ensemble de ces préoccupations et autres serait régit par ce secrétariat permanent.

Il ne s'agit pas encore d'une organisation bien forte, il s'agit davantage d'un commencement d'exécution. Mais l'avenir de cette organisation peut être considérable, surtout si l'on veut bien admettre, non pas comme observateurs ou comme témoins, mais comme membres participants, des Etats africains ne dépendant pas d'une métropole européenne, comme par exemple l'Ethiopie ou le Libéria.

Au moment où l'Union Française fait un grand effort de développement politique en faveur de nouveaux rapports entre la France et l'Afrique; au moment où le Plan d'équipement français fait, lui aussi, un grand effort pour s'étendre à l'Afrique, il est très important que la France agisse de concert, non seulement avec les Anglais, mais avec les Ethiopiens, les Libériens, les Rhodésiens du Sud, les Portugais, les Belges, etc... Au surplus, au moment où l'Organisation des Nations Unies met sur pied son programme d'assistance technique, il est important que les pays membres lui apportent en commun les résultats d'une expérience précisée dans des conférences régionales, à bases multiples ou bilatérales.

P. O. LAPIE
Ancien Ministre
Député à l'Assemblée Nationale

(S.I.F.)



WASHINGTON CARROUSEL

Par Drew PEARSON

Le coût de la bombe à hydrogène demeure une quantité inconnue Taft se joint à ceux qui applaudissent Truman

WASHINGTON — Les hommes de sciences adonnés aux recherches atomiques ont récemment informé le comité du Congrès pour l'énergie atomique qu'il n'y avait absolument aucun moyen de déterminer le coût de la terrible bombe à hydrogène tant qu'elle ne sera pas fabriquée.

Cependant, ils ont déclaré que la nouvelle bombe coûtera considérablement moins que ne voulaient les estimés faits en premier lieu, qui s'élevaient à des milliards de dollars.

Cela est dû à ce qu'une grande quantité d'outillage présentement utilisé pour construire des bombes atomiques pourra facilement resservir ou être converti à la production de la bombe-H.

Des membres de la Commission de l'énergie atomique ont également informé le comité du Congrès, à huis clos, que la bombe à hydrogène peut être fabriquée pour beaucoup moins que le coût, estimé à deux milliards de dollars, de la première bombe atomique.

Les dirigeants dans le domaine des travaux atomiques ont révélé, en fait, que tout ce dont ils auraient besoin pour entreprendre la production de la bombe-H, c'est de $80,000,000, surtout pour de l'outillage spécial et du nouveau matériel de laboratoire.

Ces $80,000,000 sont déjà en bonne voie d'obtenir l'approbation du Congrès, se trouvant inclus dans le bill de crédits supplémentaires de $450,000,000 qui a passé à la Chambre la semaine dernière, bien que seuls quelques représentants aient su qu'ils votaient des fonds pour la bombe-H.

Taft applaudit Truman

Quand le président Truman s'est adressé au Congrès, récemment, le leader de la majorité au Sénat, Scott Lucas, assis à côté des sénateurs républicains Ken Wherry du Nebraska et Bob Taft de l'Ohio, devait applaudir à lui seul pour trois, les deux républicains s'y refusant. Finalement, Lucas se pencha vers Wherry et lui souffla à l'oreille :

"Après tout, c'est le président des Etats-Unis. Vous devriez applaudir, que cela vous tente ou non".

Wherry agita les mains poliment, mais Taft garda les siennes immobiles.

Finalement, Lucas se pencha de nouveau vers Wherry et l'un demanda de suggérer à Taft d'applaudir lui aussi. Mais Taft ignora cette demande jusqu'à ce que Truman en vienne à son appel en faveur d'une fondation nationale pour les sciences, projet que Taft a endossé. A ce passage, Taft éclata en applaudissements enthousiastes.

Puis il se tourna vers Lucas et observa sèchement :

"Je veux que vous sachiez que je me suis rendu à votre demande."

(Copyright, 1950, by The Bell Syndicate, Inc.)

Les lauréats du prix national et des bourses de voyage de 1948 exposent leurs oeuvres

A l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts sont rassemblées les dernières oeuvres des lauréats du prix national et des bourses de voyage de 1948.

Un prix de sculpture est allé à M. Pierre Brun, qui montre une belle compréhension de la forme.

M. Tailleux a obtenu le prix national; il compose en virtuose d'une aisance souveraine. Les oeuvres d'autres peintres tels que MM. Vinay, Rebeyrolle, Minaux sont également exposées.

Brillant défilé d'hommes d'état et de femmes élégantes à l'ouverture de la session fédérale

(De l'envoyée spéciale du "Canada")

L'ouverture de la session est, à Ottawa, un grand jour ou se mêlent, dans le plus audacieux contraste, modes et politique. Dès l'entrée en gare, on sent dans la ville une activité inusitée: serviettes sous le bras, l'air préoccupé, les hommes d'état cotoient les jolies femmes qui descendent du train, un carton à chapeau à la main. Face à la gare, le Château Laurier engouffre dans sa large enceinte des personnages influents venant d'un bout du pays, à l'autre.

Quelques heures plus tard, les hommes en habit, les femmes fraîches comme des fleurs montent dans de luxueuses voitures pour se rendre au Parlement ou le tout Ottawa important et élégant est déjà rendu. La traditionnelle salve des 21 coups de canon, annonçant l'ouverture de la 2e session du 21e Parlement, tonne.

On se presse dans la salle écarlate et dorée du Sénat. Les galeries sont également envahies. La loge des invités du gouverneur, celle des diplomates, celle des femmes de ministres et de députés sont autant de tableaux colorés et attrayants.

Le jour gris qui laisse craindre la pluie a fait fuir les toilettes printannières. Les robes sont, en général, d'une grande sobriété, avec beaucoup de noir et de marine, en dépit de la saison. Toutefois, de fort jolis bonnets de fleurs, de pailles blanches ou claires mettent des taches lumineuses ici et là. Les bijoux brillent; des orchidées, des gardénias, des oeillets, des roses se nichent au creux des fourrures, ou à l'épaule. Les étoles de vison, de renard, d'écureuil de Russie remplacent les fourures plus lourdes. Tout le monde est en place. La session est ouverte.

Son Excellence la vicomtesse Alexander portait une longue robe de crêpe de soie vert émeraude, aux manches ajustées et décolleté en V, une broche de diamants et un petit chapeau halo de velours vert.

Mme Louis Saint-Laurent, épouse du premier ministre, portait une robe d'après-midi de crêpe noir avec empiècement rose très pâle brodée de perles de cristal; un chapeau de paille noir doublé de velours rose et garni d'un pompon de plume. Elle portait des martres d'Hudson et un corsage d'oeillets roses.

Mme Elie Beauregard, épouse du président du Sénat, portait une robe de crêpe marine garnie de taffetas de même ton, un chapeau de paille de même ton réhaussé d'un peu de blanc, des accessoires marine.

Mme Ross MacDonald, épouse de l'Orateur de la Chambre, portait une robe de fin lainage marine, garnie de toile et de dentelle française écrues, un chapeau marine garni de petites ailes.

Mme L. B. Pearson portait une robe tailleur de taffetas noir, un feutre bleu azur, des accessoires noirs.

Mme W. McL. Robertson portait une robe d'après-midi marine, un chapeau de paille rouge garni de fleurs de même ton, des accessoires marine, une parure de vison.

Mme James J. Gardiner portait une robe marine garnie de ruban grosgrain de même ton, un chapeau marine garni de fleurs.

Mme Lionel Chevrier portait une robe française de taffetas noir, un bouquet de fleurs.

Mlle Lucie Chevrier portait une robe de soie imprimée beige, un chapeau de paille naturelle.

Mme Paul Martin portait un ensemble de faille marine, un chapeau de même ton.

Mme Alphonse Fournier portait une robe de crêpe caramel avec motif de perles bronze au corsage, un chapeau de paille de Milan naturel, garni de fleurs et des accessoires bruns.

Mme Robert H. Winters portait une robe de crêpe vert forêt avec petite cape, un feutre et des accessoires noirs.

Mme Milton F. Gregg portait une robe de crêpe noir, avec parure blanche, un chapeau de paille rouge et des accessoires noirs.

Mme Stuart S. Garson portait une robe de soie faille cuivre garnie de perles, un chapeau et des accessoires brun chocolat.

Mme Gordon Bradley portait une robe de crêpe noir avec revers de satin noir, un petit chapeau de même ton.

Mme J. J. McCann portait une robe de crêpe noir, un chapeau blé d'or garni de velours noir.

Mme Brooke Claxton portait une robe de lainage noir, un chapeau noir garni de pompons de plumes.

Mme Walter E. Harris portait une robe de crêpe noir drapée, un feutre à larges bords, garni de pompons de plumes.

Mme Douglas Abbott portait un deux-pièces de fin lainage noir, un feutre blanc garni de plumes noires.

Mme Hugues Lapointe portait une robe de faille noire, garnie de velours de même ton, un petit chapeau de velours noir.

Mme George Drew portait une robe marine à jupe plissée, un petit chapeau de fleurs blanches, une jaquette de renard bleu piquée d'un gardenia blanc.

Les épouses des juges de la Cour suprême

Mme Thibaudeau-Rinfret portait une robe de crêpe marine drapée, un feutre marine garni de crin de même ton.

Mme Patrick Kerwin portait un ensemble de lainage marine, un petit chapeau de paille de même ton, des gants blancs.

Mme R. L. Kellock portait une robe de lainage anglais noir, un feutre jaune beurre, des accessoires noirs.

Mme Robert Taschereau portait une robe de satin de style classique, un chapeau de tulle noir garni d'une aigrette.

Mme G.-H. Locke portait une robe de crêpe noir garnie de velours de même ton, un feutre noir surmonté d'une plume d'autruche.

Mme John Cartwright portait une robe de crêpe brun, un feutre vert eau, des accessoires bruns et une parure de fourrure.

Autres invitées

Mme Renault Saint-Laurent portait une robe de faille noire, un chapeau de paille rose garni d'aigrettes noires.

Mme Mathieu Samson, de Québec, portait une robe de crêpe marine, un chapeau français de paille de même ton, garni de plumes blanches et rouges.

Mme Frank Lafferty, de Montréal, portait une robe de crêpe noir garni de sequins, un toquet de plumes.

Mme Jean-Paul Saint-Laurent, de Québec, portait une robe de jersey noir, un chapeau de paille de milan noir, avec touche de blanc, une cape de vison.

Dans la loge vice-royale

L'hon. Elisabeth Lawrence, dame de compagnie de son Excellence la Vicomtesse Alexander, portait une robe de taffetas marine, une torsade de taffetas de même ton dans les cheveux.

Mme H. F. G. Letson, épouse du secrétaire de son Excellence le gouverneur général, portait une robe de crêpe de Chine brun, un chapeau de paille beige, des martres de Russie.

Mme Mark Milbank portait une robe de velours bourgogne, un chapeau de même tissu des accessoires noirs.

Mme François Delaute portait une robe de taffetas brun et un chapeau de même teinte.

Mme Edson Sherwood portait une robe d'après-midi à manches courtes, en crêpe noir, un chapeau de velours noir, une parure de renards argentés.

Mlle Sally Sherwood portait une robe de taffetas noir avec empiècement de tulle, un petit chapeau noir.

Mme J.-L. Melville portait une robe de taffetas noir et un chapeau noir surmonté d'une aigrette.

Mme A.-D. Ross portait une robe de crêpe marine, un petit chapeau de paille orchidée.

Mme J.-D. Fraser portait une robe de crêpe noire, un chapeau de petites plumes noires.

Mlle Joan Fraser portait une robe marine, des accessoires de même ton, un chapeau de fleurs.

Mme G. Patrick portait une robe marine avec insertions de pique blanc dans la jupe un chapeau marine garni de fleurs blanches.

Mme H. G. Nichols portait une robe de crêpe gris, un chapeau noir garni de plumes.

Corps diplomatique, épouses des ambassadeurs

Mme A.-A. Roberts, de l'Union Sud-Africaine, une robe noire, un chapeau de même teinte, des fleurs au corsage.

Mme Constantine Sakellaropoulo, de Grèce, une robe de crêpe noir garni d'agrafes de diamants, un petit chapeau blanc garni de sequins noirs, une étole de vison.

Mme Ayr Do Nascimento Paes, du Brésil, portait une robe de crêpe noir, un chapeau de satin beige orné d'une boucle et de plumes noires, des accessoires noirs.

Lady Clutterbuck, du Royaume-Uni, une robe taupe, un chapeau de paille et des accessoires bruns, une jaquette d'écureuil brun.

Mme F. M. Forde, d'Australie, portait un costume noir, une blouse crème, un chapeau de velours noir.

Mme James Thorn, Nouvelle-Zélande, portait une robe de crêpe noir, un chapeau de même ton orné de plumes.

Mlle Ann Thorn, un ensemble viné, des accessoires assortis.

Mme Arnaldo Carrasco, du Chili, deux-pièces de soie française noire, blouse en satin bleu glacier, un feutre noir.

Mme Liu Chieh, Chine, robe chinoise en soie noire garnie de broderies multicolores.

Mme Hubert Guérin, épouse de l'ambassadeur de France, portait un modèle Jeanne Lanvin en taffetas gris châtoyant, un chapeau de plumes de même ton. Une cape de renard gris, une touffe de violettes de Parme.

Mme Laurence A. Steinhardt, des Etats-Unis, un costume de lainage noir, une jaquette de martre, une petite toque de même fourrure.

Mlle Dulcie Ann Steinhardt, une robe et un chapeau de velours bruns.

Mme Mario Di Stefano, d'Italie, une robe et un chapeau bruns clair, des accessoires bruns.

La vicomtesse Alain du Parc, de Belgique, une robe de moire noir garnie de motifs de jaie, un cha-

(Suite 8e page, 6e col.)

Représentants du roi à l'ouverture de la session



Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis présidaient, hier après-midi, au Sénat, à l'ouverture de la deuxième session du 21e Parlement. Comme à l'accoutumée, c'est avec faste et éclat qu'a eu lieu cette cérémonie, à laquelle assistaient les membres les plus éminents du monde politique, diplomatique et mondain.

Le patron du jour



No 9494

Tout ce qu'il y a de plus gracieux! Remarquez les poignets qui rejoignent l'épaule; les creux d'abeille à la taille, le décolleté carré et les poches fort gracieuses.

Le patron 9494 est établi dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4 verges 5-8 d'un tissu de 35 pouces de largeur, 3-4 de verge de tissu contrastant.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, "Le Canada", 60 Front Sreet West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE.) Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du "Canada" et ne sont pas échangeables.

RHUMATISME! ARTHRITE!

La souffrance qu'ils causent est souvent inutile.

Pour apporter un prompt soulagement à la douleur due au rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago et névrite, procurez-vous dès aujourd'hui une bouteille de tablettes DOLCIN! La plupart des gens qui ont souffert de douleurs, irritations musculaires dues à ces maladies ne se doutent pas de la joie et du confort qui les attendent lorsqu'ils auront essayé DOLCIN. Profitez de l'expérience de milliers de personnes qui ont été soulagées par DOLCIN. Seuls les résultats comptent. Essayez DOLCIN pour obtenir un prompt soulagement à ces douleurs. Les tablettes DOLCIN sont très faciles à prendre; vous n'avez qu'à suivre les instructions incluses dans chaque bouteille. Laissez DOLCIN vous prouver combien il peut vous aider et à quel point il est vraiment le soulagement dont vous avez besoin. Il a adouci la douleur de milliers de victimes de maladies semblables qui souffraient terriblement depuis plusieurs années. Ce produit efficace coûte très peu. Procurez-vous DOLCIN aujourd'hui—100 tablettes précieuses coûtent seulement $2.39 et le format économique plus grand—500 tablettes ne coûte que $10.00. Votre pharmacien a DOLCIN pour vous. Si vous ne pouvez l'obtenir chez lui, écrivez à

DOLCIN Limited, Toronto 10, Ontario.

La Saint-Valentin chez les journalistes



C'était grande fête au Canadian Women's Press Club, mercredi soir. On y célébrait, outre la Saint-Valentin, la fête de la vice-présidente du Club, Mme Laure Hurteau, de "La Presse". Un concours de petits chapeaux de la St-Valentin a remporté le succès suivant: 1ère rangée, assises, de gauche à droite: Mme Laure Hurteau, vice-présidente; Mlle Donna Young, du "Standard", qui a gagné le 1er prix; Mme Helen Murphy, du "Herald", présidente du Press Club. Deuxième rangée, de gauche à droite: Marion McCormick, du "W.Y.C.A.", 3e prix, et Chris Hildred, du "Fashion Bar", 2e prix.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

LE COURRIER DE Claudette

A trente-six ans, une femme peut toujours espérer rencontrer son idéal, mais si cet idéal est trop idéalisé elle en sera pour ses frais d'espérance

Q.—Agée de trente-six ans, après avoir subi plusieurs déceptions et refusé quelques partis qui ne m'intéressaient pas, je suis aujourd'hui demandée en mariage par un veuf âgé de quarante-trois ans et de nationalité étrangère. Comme avantages, il possède un caractère et un coeur rares, une propriété, de bons revenus et une situation bien établie. Il a deux filles âgées respectivement de dix-neuf et de huit ans. Elles semblent me considérer mais j'hésite à donner mon consentement car mon prétendant n'est pas l'homme idéal dont je rêvais. Bien que très intelligent et de belle apparence, il n'est pas instruit et ignore les questions d'étiquette. Malgré cela j'éprouve pour lui une grande tendresse et je suis heureuse de sa présence. J'ai moi-même une situation assurée, je suis sans famille et le petit capital que je possède ne m'exempte pas de gagner ma vie. Et je ne jouis pas d'une excellente santé. D'après la situation que je vous expose, dois-je espérer un autre parti ou accepter celui qui se présente.

Francine

R.—Ma chère Francine, à trente-six ans vous cherchez encore l'homme idéal et au risque de donner le coup de pouce à vos illusions, je pense que vous ne le trouverez jamais. Les hommes, tous les premiers, reprochent aux femmes de les idéaliser, de les vouloir parfaits au physique comme au moral, délicats dans leurs manières autant que dans leurs sentiments. Si vous repassez vos soupirants vous constaterez qu'il y avait toujours quelque chose qui clochait et plus vous avancerez en âge, plus vous vous rendrez compte que l'oiseau rare... est plus que rare. Si vous voulez vraiment vous marier, il faudra vous contenter d'un homme qui approche le modèle que vous vous êtes tracé dans votre imagination. Car pour en trouver un taillé exactement comme vous le désirez, j'en doute et ce sera une déception ajoutée à toutes les autres. Etes-vous certaine que vous ne vous montrez pas si difficile parce que vous n'avez pas la vrai vocation du mariage? C'est d'abord cela qu'il faudrait établir. Pour être épouse et mère, il faut avoir des qualités de dévouement, de l'esprit de sacrifice, qui ne s'accordent guère avec l'égoisme. Il ne suffit pas d'éprouver nue grande tendresse pour faire le bonheur d'un homme, il faut plus éprouver le besoin de donner que celui de recevoir. Dans le problème qui vous occupe si votre coeur cède toujours devant l'intérêt, tout mariage de raison vous paraîtra déraisonnable. Car il ne faut pas se leurrer sur l'issue des mariages de raison: quand la femme n'y trouve aucune satisfaction du côté du coeur, elle aura beau avoir la sécurité matérielle assurée, la vie conjugale lui paraîtra un fardeau. Consultez donc votre coeur et demandez-vous s'il est à la hauteur de la tâche qui l'attend si vous donnez votre consentement. Vous aurez tout d'abord à vous adapter à la mentalité d'un homme de nationalité différente quand il est déjà difficile de comprendre les réactions d'un homme de sa race. Il vous faudra user de diplomatie pour ne pas venir en conflit avec l'aînée des filles, gagner son amitié en même temps que celle de la cadette dont l'éducation n'est pas encore terminée. Si les manières un peu frustes de votre prétendant, vous agacent déjà si vous manquez tant soit peu de patience, elles risquent de vous faire grincer des dents, au cours de la vie commune. Il se peut que sous votre influence, il en vienne à les policer, mais c'est une éducation qui exigera un doigté spécial et d'autre part il est difficile de changer des habitudes de quarante ans, le naturel reprend vite le dessus; en fin de compte il est toujours plus aisé de se refaire soi-même que de refaire les autres. Il est intelligent, il a bon coeur et c'est sur ces deux qualités qu'on doit juger un homme. Ce mariage présente des possibilités de bonheur et il vous revient de décider si vous devez les mettre à contribution, si vous êtes assez forte pour en assumer toutes les responsabilités.

* * *

Q.—J'ai l'intention d'inviter mes compagnes de bureau pour fêter le mardi-gras. Pouvez-vous me dire comment procéder pour le goûter puisque ce sera maigre et jeûne à minuit? Et comme toutes les jeunes filles seront accompagnées, puis-je inviter un jeune homme pour me tenir compagnie ou simplement voir à ce que tout le monde s'amuse bien?

Toujours seule.

R.—Votre idée est excellente et même si c'est la première fois que vous recevez, il ne faut pas vous en faire une montagne. Invitez vos amies de vive voix puisqu'il s'agit de compagnes de bureaux et si vous n'avez pas le temps de rejoindre par téléphone les jeunes gens qui les accompagneront, priez-les de leur transmettre votre invitation. Vous pouvez inviter un jeune homme à venir passer la soirée chez vous sans mentionner que c'est pour vous accompagner puisque la réception a lieu à la maison. Tâchez d'être libre de toute obligation de toute maîtresse de maison quand viendra le moment de la danse pour que ce jeune homme ne soit pas condamné à faire tapisserie pendant que les autres danseront. Vous pourrez servir le goûter à onze heures de sorte qu'à minuit, tout le monde aura bien mangé. Il ne faut pas avoir l'air de donner une leçon à vos invités, mais vous pourrez mentionner discrètement à une ou deux invitées que vous servirez un peu tôt pour ne pas embarrasser ceux qui veulent s'en tenir à la loi du Carême. Si vous ne voulez pas dresser la table, quelques jeunes filles pourront faire circuler toutes les bonnes choses que vous aurez et vous avez un choix varié: le menu ordinaire des hors d'oeuvres, céleri, olives, petits oignons blancs, baguettes, biscuits au fromage, canapés, pain aux dates, sandwiches roulés, gâteau aux fruits, fins mokas, noix salées, chocolats, crème glacée, café. Si vous n'avez pas le temps de tout confectionner à la maison, vous pourriez recourir aux services des maisons qui se spécialisent dans la préparation des menus de ce genre.



LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Il est tout probable que les talents des hommes seront très différents de ceux des femmes dont c'est aujourd'hui l'anniverraire. Les membres des deux sexes sont doués d'une nature très compliquée et ils devraient d'abord apprendre à se connaître eux-mêmes avant de s'attendre à ce que les autres les comprennent.

Vos talents sont exceptionels — particulièrement dans le domaine des affaires — et vous atteindrez un grand succès si vous parvenez à maîtriser vos sautes d'humeur. Les hommes auront tendance à être obstinés, tenaces et même entêtés, parfois. D'un autre côté, les femmes feront bien peu montre de cette tendance, si ce n'est à la maison. Elles sont charmantes, aimables et sont d'excellentes hôtesses — mais elles aiment bien à ce que tout marche à leur gré chez elles.

Les hommes excelleront probablement dans le domaine de la politique puisqu'ils sont populaires partout où ils vont. Toutefois, ils sont loin d'être des plus conformistes et si l'on essaye trop d'étouffer leur individualité, ils quitteront leur parti et deviendront indépendants. Vous sacrifierez le succès matériel à vos idéals.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Cette journée est favorable au voyage. Vous ferez probablement d'excellentes rencontres qui vous seront très utiles.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Surveillez les questions romanesques. Il faut être bien diplomate de ce temps-ci. Un faux pas peut ruiner vos amours.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Belle journée pour les commerçants. Les ventes devraient accuser une hausse soudaine. Faites des projets d'avenir.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Les artistes sont très en faveur présentement. Voici peut-être le jour où ils obtiendront le succès auquel ils s'attendaient.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Ne vous éloignez pas trop de chez vous, aujourd'hui. Tout s'annonce favorable sur le front domestique, mais non pour les autres domaines.

Cancer — 23 juin au 23 juil. — Veillez sur vos biens. Si vous êtes alerte aux occasions vous pourrez probablement augmenter considérablement vos revenus.

Lion — 24 juil. au 23 août — Si vous projetez de vous construire une nouvelle maison, il vaudrait peut-être mieux attendre une occasion plus favorable.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Songez un peu aux autres, aujourd'hui, et rendez visite à un malade. Vous pourriez lui apporter beaucoup de bonheur.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Voici le bon temps de trouver des aubaines. Cela pourrait beaucoup aider votre budget familial. Veillez aux occasions.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Ce n'est pas le temps de vous lancer dans de grands projets. Tenez-vous en plutôt à la routine de tous les jours et veillez aux détails.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Les questions d'héritage peuvent se régler à l'amiable, aujourd'hui. Evitez-vous bien du trouble et soyez diplomate.

Capricorne — 23 déc. 20 janv. — Voici la période des fervents amateurs de sports d'hiver. Prenez soin de votre santé et profitez du grand air.

Les chemises en flannelle de rayonne brossée jouissent de beaucoup de faveur pour les fins de semaine dans quelque station d'hiver. De prix abordable, ces chemises de lourde rayonne se lavent facilement et semblent être le tissu de poids le mieux approprié. Evidemment, on accorde la préférence aux couleurs vives: rouge flamme et bleu royal, de même que les tartans assortis et les étoffes quadrillés. Au rayon des chemises de messieurs, on trouvera un modèle en harmonie que portera volontiers son compagnon de fin de semaine, son mari.

FLEURS

Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs

House of Flowers

rue de la Montagne près Sherbrooke

Téléphone plateau 4444 - 8

Thé de la meilleure qualité

"SALADA"

ORANGE PEKOE

Feuilleton du "CANADA"

LES DEUX AMOURS DE JOCELYNE

Roman par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

No 30 *17 février 1950*

(Suite)

Maurice se contempla dans la glace de son armoire et sourit à son image: un complet veston bleu foncé, bien coupé, moulait son corps svelte et lui seyait admirablement. Ses cheveux blond cendré, rejetés en arrière dégageaient bien son beau front et l'intelligence rayonnait dans ses grands yeux de saphir sombre. La teinte marine de son costume s'harmonisait avec son teint lcair et chacun pouvait remarquer l'aspect séduisant du collaborateur de M. Monval.

Sa toilette terminée, Maurice médita quelques instants. Son parti était pris. Il était trop amoureux de Jocelyne pour retarder indéfiniment son aveu. Le jour même, il demanderait un entretien à Mme Monval. Il voulait savoir si oui ou non quelque projet d'union existait entre Jocelyne et Jacques. Il ne le croyait point, mais n'était pas certain du contraire. A la pensée que Jacques était épris d'elle, il se serait empressé de la conduire à Saint-Point plutôt que d'aller passer sa journée chez un camarade.

Comme Mme Monval lui avait confié ses espoirs de voir Jocelyne épouser Jacques, Maurice ne pouvait avouer son amour et essayer de se faire aimer de la jeune fille sans en parler à la vieille dame.

Vers onze heures, il se rendit donc à la villa Monval où Jocelyne le reçut.

La jeune fille portait un tailleur blanc. Mme Monval lui ayant fait remarquer que par cette chaude température le noir serait trop pesant, docile, elle avait suivi le conseil de sa bienfaitrice.

Un léger sourire erra sur la bouche de Jocelyne dès qu'elle vit Maurice:

—Mes félicitations, M. Maurice, dit-elle taquine, le rôti ne sera pas brûlé aujourd'hui...

—Ne vous moquez pas de moi, Mademoiselle, balbutia Maurice avec confusion. Je viens un peu tôt, mais avant le déjeuner, je voudrais m'entretenir quelques instants avec Mme Monval. Voudriez-vous avoir l'obligeance de lui demander si elle pourrait me recevoir?

—Excusez ma taquinerie, M. Maurice. J'ignorais que vous eussiez des secrets à confier à ma bonne grand'mère... Je vais immédiatement la prévenir.

Et, légère comme une sylphide, Jocelyne disparut aux yeux de son fervent adorateur.

Un peu décontenancé par les propos tant soit peu moqueurs de la jeune fille, Maurice se ressaisit en voyant venir avec Jocelyne Mme Monval qui, les deux mains tendues, se précipitait vers lui:

—Comme c'est gentil à vous, Maurice, de bien vouloir nous consacrer votre journée. Je vous retiens, non seulement à déjeuner, mais à dîner... C'est la moindre des choses... Jocelyne et moi sommes si heureuses de sortir par ce beau temps.

—C'est moi qui suis comblé, Madame... Au lieu d'errer seul comme une âme en peine, ne sachant comment tuer le temps, je passerai la plus agréable des journées en votre compagnie, Mesdames!...

—Si chacun est satisfait, tout est bien. Mais au fait, vous voulez me parler, n'est-ce pas? Passons donc au salon, nous y serons seuls à seule. Durant notre entretien Jocelyne dressera le couvert. Nous déjeunerons de bonne heure pour partir au plus tôt.

Précédant Maurice Alban, Mme Monval se rendit au salon. Elle présenta un siège à Maurice et s'assit elle-même à ses côtés.

—Parlez, j'écoute! dit-elle avec un sourire. Voyons ce secret que vous voulez me confier.

Maurice devint cramoisi, un tremblement nerveux agita ses lèvres et d'une voix assourdie murmura:

—Permettez-moi, chère Madame, de vous poser une seule question. De votre réponse dépendra le bonheur ou le malheur de toute ma vie:

M. Jacques et Mlle Jocelyne se sont-ils promis l'un à l'autre. A un moment donné, je l'ai supposé. Maintenant... je ne sais plus... et voudrais le savoir. N'allez pas croire à une vulgaire curiosité de ma part. Non!...

Et le jeune homme regarda anxieusement Mme Monval.

La vieille dame sourit:

—Rassurez-vous, mon cher enfant, Jocelyne et Jacques ne se sont point convenus et aucune promesse ne les lie l'un à l'autre. Je crois deviner votre secret, Maurice. Vous adorez Jocelyne? Eh bien! soyez heureux elle est libre. Essayez de vous faire aimer d'elle et... si vous y parvenez, elle deviendra votre femme... Elle ne saurait mieux choisir.

A un moment donné, j'avais rêvé d'en faire la femme de Jacques et j'ai cru que ces enfants se plaisaient. Eux aussi d'ailleurs. Je ne vous cache pas ils ont été presque fiancés. Mais... trop de divergences de caractère les séparait. Jacques est trop frivole pour Jocelyne... Elle mérite mieux... Elle l'a compris... Lui aussi. Et d'un commun accord ils se sont rendu leur liberté.

Jocelyne, plus sensible que Jacques, est un peu meurtrie encore de ses illusions perdues. Soyez patient. Elle est jeune et guérira vite... Cette enfant que je chéris de tout mon coeur vaut son pesant d'or... Maurice si, par la suite, elle arrive à vous aimer et à vous choisir pour époux, vous serez comblé, mon ami... Jamais femme ne sera plus digne d'amour. Mais à une telle fraîcheur d'âme et de fidélité, il faut une union avec un être fait à son image. Le moindre vent fane les pétales si délicates d'un lys. Vous, Maurice, pouvez avoir assez de tact et de coeur pour soigner et conserver cette fleur fragile. D'une sensibilité extrême, Jocelyne sera pour l'époux qui saura la comprendre et l'aimer assez une merveilleuse compagne. A des qualités de coeur elle joint une vive in-

La vieille dame soupira:

—Croyez qu'il m'est pénible de songer qu'elle ne sera jamais la mère de mes petits-enfants. Mais je me console en sachant qu'avec vous elle serait heureuse, oh! si heureuse! Et elle le mérite tellement... Depuis la mort de son père, elle a eu plus d'heures de chagrin que de joie, la pauvre petite!

Aimez-la bien, Maurice, faites-vous aimer d'elle, c'est mon plus cher désir... Mon fils et moi nous efforcerons de vous faciliter votre tâche... Lors de vos heures d'étude au bureau de l'usine, il vous sera facile de faire plus ample connaissance avec elle.

Maurice, les yeux rayonnants écoutait parler Mme Monval. Une allégresse chantait au fond de son coeur: Jocelyne est libre! Jocelyne est libre!... Et c'était une chose si merveilleuse pour lui qu'il ne songeait pas que la jeune fille ne l'aimait pas encore...

Il avait un tel désir de l'épouser, il la chérissait avec tant de ferveur qu'il ne doutait point qu'elle l'aimerait un jour.

—Oh! Madame! s'écria-t-il en baissant les mains de son interlocutrice, vous me rendez le goût de vivre. J'étais si malheureux d'aimer sans espoir... Quel bonheur pour moi de songer que je pourrai avouer à Mlle Jocelyne que je l'adore depuis que je l'ai vue, c'est-à-dire un an avant la mort de son père...

—Pauvre enfant! s'apitoya Mme Monval. Alors, lorsque je vous confiais mes espoirs de l'unir avec Jacques, vous l'aimiez déjà?

Maurice courba la tête avec confusion:

—Oui, Madame! J'ai beaucoup souffert ce soir-là...

—Mon ami... pourquoi ne pas m'avoir confié votre amour? Tant de choses désagréables eussent pu être évitées!

Je n'ai pas osé...

—Eh bien! vous oserez maintenant. Et le plus tôt sera le mieux... Allez avec prudence, mais posez, dès ce soir, la première pierre de l'édifice du temple de votre amour. Soyez galant avec Jocelyne. Que notre pèlerinage lamartinien vous inspire...

Et maintenant, passons à table et ensuite, en voiture!...

XXIII

Jocelyne allait monter en arrière, au côté de Mme Monval, mais cette dernière lui dit:

—Place-toi auprès de Maurice, ma chérie. Je connais le panorama parcouru maintes et maintes fois. Tandis qu'il n'en est pas de même pour toi. Et ton compagnon s'arrêtera aux endroits les plus intéressants et te fournira, en bon cicérone, les explications que tu lui demanderas.

Jocelyne s'installa donc au côté du chauffeur occasionnel. Toute heureuse de sortir par cette belle journée estivale, Jocelyne avait recouvré son enjouement accoutumé.

Durant une demi-heure, l'auto longea la route nationale. Maurice, absorbé par la circulation intense, demeurait presque silencieux, mais à partir de Vérizet-Fleurville, il dit à sa compagne:

—Nous voici bientôt à Viré, Mademoiselle. Voyez ces coteaux vignobles qui s'étagent autour de ce village. Voici la cave coopérative, dit-il en montrant une immense bâtisse au toit de tuiles rouges, agrémentée sur la façade principale d'une élégante galerie.

Elle recèle un vin blanc exquis dont vous avez certainement entendu parler. Un peu plus au centre du village se dresse un château féodal, fort bien conservé, faisant partie jadis de la Seigneurerie de Châtillon. L'église de ce pays est de style roman.

L'auto longeait avec rapidité une côte bordée à droite par de luxuriantes frondaisons et à gauche par de beaux pampres verdoyants.

Jocelyne, radieuse, contemplait le délicieux panorama: au loin la Saône luisait comme un lamé d'argent entre le velours de la prairie. Et la plaine de Bresse, parsemée de villages se dessinait à l'horizon, tandis que la chaîne des Alpes et le Mont Blanc apparaissaient distinctement sous le ciel clair.

Traversant Péronne où le château de Vaux-sous-Targe montrait sa façade imposante et son étang enclos dans un vert pâturage, nos touristes furent bientôt à Azé où ils prirent la route de Cluny.

Jocelyne regardait devant elle le long ruban rose de la route serpentant en maints lacets à travers des prés semblables à d'immenses tapis de mousse surplombés de hautes collines boisées... Après Donzy-le-Perthuis, petit village groupé en cuvette autour de son clocher, apparut la magnifique forêt de Bourcier, précédant la ville de Cluny.

—Qu'il fait bon sur cette route ombragée, ne trouvez-vous pas, Mademoiselle! s'écria Maurice en montrant les fûts argentés des bouleaux d'une prodigieuse hauteur et le sous-bois touffu où les fougères aux feuilles découpées en fine dentelle se pressaient les unes contre les autres...

—Oh! oui, M. Maurice. Et combien je vous suis reconnaissante d'avoir bien voulu nous accompagner!

—Votre plaisir est mon plaisir, Mademoiselle, dit-il d'une voix ardente en contemplant Jocelyne avec amour.

(à suivre)

Les stores vénitiens 'KILFO' Guy Rochon Prop. 1960, ave Logan HO. 7371 vous assurent meilleur service

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel



Virginia Oswald et Hayes Gordon, vedettes de la comédie musicale "Brigadoon" qui sera présentée au His Majesty's à compter du 20 février.

DANS LA COULISSE

Le Rideau Vert va se produire à Québec. En effet, la troupe d'Yvette Brind'Amour est partie pour la Vieille Capitale hier soir afin de donner deux représentations de la pièce "Trois Garçons, une fille". C'est la première visite du Rideau Vert à Québec...

* * *

La semaine prochaine, "Polichinelle" ira rendre visite aux Québecois. En effet, Robert Gadouas et François Lavigne présenteront les 24 et 25 février prochains la jolie pièce de Lomer Goüin au Palais Montcalm. "Polichinelle" fait actuellement salle comble au Gésù...

* * *

"The Rising Tide", le seul film canadien sur la liste des candidats à un Oscar, est de Jean Palardy... Connie Haines qui chante au Normandie Roof hésite entre une offre de film à Hollywood et une offre d'aller chanter au Palladium, de Londres...

* * *

Le film "Johnny Holliday" qui raconte l'histoire d'un petit garçon de l'école de réforme qui, après avoir été aidé par les clubs d'oeuvres sociales, est devenu un des personnages les plus importants de sa ville, sera présenté à l'Orpheum en mars. Il y aura une avant-première sous les auspices des clubs Kiwanis de notre ville (Montréal, St-Laurent et St. George) afin d'amasser des fonds pour la prochaine "fête des enfants" qui sera célébrée sous les auspices de ces 3,000 clubs tant au Canada qu'aux Etats-Unis, en novembre prochain. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce film, c'est qu'il raconte une histoire vraie, vécue...

* * *

Roger Seiller, directeur de la maison d'éditions Paul Beuscher, de Paris, s'embarquera le 3 mars à bord de l'"Ile de France" à destination des Etats-Unis et du Canada. Roger Seiller, président de la Chambre Syndicale de musique de France, a grandement aidé Jacques Normand lors de son séjour en France, l'été dernier...

* * *

Roche et Aznavour s'embarqueront pour la France le 4 mai prochain... Edmond Martin, de la direction du Faisan Doré, est en voyage à New-York... Donna Mason, la charmante chanteuse en vedette au Ruby Foo's, est également une couturière de talent. Elle dessine ses robes et elle en a également dessinées pour les deux chanteuses des "Upstarts"...

* * *

Les Ovila Légaré célébreront leur vingt-cinquième anniversaire de mariage le 25 février prochain... Québec-Productions filmera la première de "Séraphin", ce soir, au théâtre Saint-Denis... François Bertrand soutient que Rudel Tessier va en France pour voir si le R.P. Legault et Paul Gury avaient raison de dire qu'il n'y avait pas de bon théâtre à Paris...

* * *

Les critiques du film "Stromboli" qui vient d'être lancé aux Etats-Unis, sont loin d'être formidables. En effet, on dit que le succès du film reposera seulement sur la curiosité du public. Le critique de l'hebdomadaire "Variety" soutient que le dialogue est enfantin et que Bergman a des scènes impossibles à jouer. On reproche à la célèbre artiste et maman de manquer de subtilité et d'émotion. On souligne que l'interprétation et la mise en scène traînent et que ce film ressemble à un documentaire de Fitzpatrick...

* * *

L'Opéra-Minute est à la recherche d'une salle pour monter son prochain spectacle qui sera "Le Pauvre Matelot", de Cocteau et Milhaud... Saviez-vous que le producer du film "Manon" avait tourné des scènes spéciales pour le Canada?... L'organiste Joseph Lemay est de retour au Café Clover... Les Marsons se taillent un beau succès à la salle Cavelier de La Salle, à l'hôtel de La Salle...

* * *

Jacques Normand, accompagné de l'équipe du "Fantôme au Clavier", qui comprend Monique Leyrac, Billy Munro et Gilles Pellerin, débutera au Café de l'Est, lundi soir prochain...

Roland COTE

Un film sur Montréal

On lancera aujourd'hui, sur plusieurs écrans du pays, le premier de toute une série de documentaires cinématographiques tournés par les actualités Warner, et dépeignant les principales cités canadiennes. Le premier de ces films porte sur Montréal, traitant surtout de l'aspect français de la métropole, de son passé historique, et de l'activité de son important port.

Shan-Kar lancé par Anna Pavlova

Un Hindou, qui avait assisté un soir au Metropolitan Opera de New-York à un spectacle chorégraphique donné par Anna Pavlova et sa troupe, se rendit dans la loge de la célèbre artiste russe pour la féliciter d'avoir si bien dansé un ballet hindou, la légende "Aadha-Krishna"... "Mme Pavlova, dit-il, comme Hindou, je vous suis reconnaissant de la brillante manière avec laquelle vous avez dansé cette légende de mon pays. Je vous remercie du plus profond de mon coeur".

"Je vous remercie de vos bons mots, répondit l'artiste; mais allez féliciter plutôt Shan-Kar, car ce ballet est sa création. Nous avons tout appris de lui, les ballerines et moi. C'est lui qui nous a montré comment il fallait danser ce ballet. Il a dessiné les costumes et en a arrangé les scènes".

Voilà comment fut lancée la carrière de Shan-Kar. On sait que le "Radha-Krishna" a été l'un des ballets qui ont le plus fait pour la gloire d'Anna Pavlova. Avec un point de départ si remarquable, Shan-Kar, pouvait définitivement abandonner la peinture, art pour lequel il montra d'étonnantes dispositions, et se consacrer tout entier à la danse. On sait la célébrité qu'il s'y est acquise par la suite. C'est cet admirable danseur que l'on pourra voir de nouveau à Montréal avec sa troupe, les 28 février, 1er et 2 mars au His Majesty's.

Virgy et Henry, deux excellents artistes du patins à roulettes

Les vedettes du nouveau spectacle du Café St-Michel sont deux artistes du patin à roulettes, Virgy et Henry. Ces artistes ne sont pas inconnus dans ces parages étant donné qu'ils en sont à leur troisième apparition à ce café de la rue de la Montagne. Virgy et Henry pivotent sur leurs patrins à une vitesse vertigineuse. Ils possèdent un sens inné du rythme et de l'équilibre; ils dansent sur leurs patins, font toutes sortes d'audacieuses pirouettes et réussissent à tenir les spectateurs en haleine pendant toute la durée de leur numéro.

Avec Virgy et Henry, la direction du Café St-Michel présente Comanche, une danseuse exotique moderne, Amanda Thigpen, une chanteuse de "blues", Jean Ibelle, danseuse exotique. C'est Jimmy More qui agit comme maître de cérémonies.

Amanda Thigpen est une bonne chanteuse de "blues"; elle interprète tout particulièrement bien la pièce "Someone to Watch Over Me"; on goûtera également son interprétation de "All of Me".

L'orchestre, sous la direction de Russ Meredith, joue avec beaucoup d'entrain et de dynamisme.

En 1936, Victor Mature demanda à jouer le rôle de Samson dans le film "Samson and Delilah". Il l'obtint douze ans après.

James Stewart joue son cinquième rôle de journaliste dans "Malaya"

L'as-reporter de Hollywood est de nouveau au travail. Son nom: James Stewart, qui incarne pour la cinquième fois à l'écran le rôle d'un journaliste aventureux dans "Malaya", le film qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess.

James Stewart joua le rôle d'un reporter dans le premier film qu'il fit, "Murder Man", en 1935. Son partenaire dans ce film était Spencer Tracy. Il gagna par la suite un Oscar pour son rôle de reporter dans "The Philadelphia Story". Il fut également à la recherche de nouvelles dans "Next Time We Love" et "Cal Northside 777".

Dans "Malaya", il personnifie John Royer, un journaliste qui, à la déclaration de la guerre, rentre dans son pays après avoir passé plusieurs années en Extrême-Orient. Il connait donc bien cette partie du monde. On lui confie alors la mission de sortir du caoutchouc de Malaisie, sous les yeux mêmes des Japonais.

Il a comme partenaires dans "Malaya", Spencer Tracy, Lionel Barrymore, Valentina Cortese, Sydney Greenstreet et John Hodiak.

Elle prend un bain... toute habillée

Dans le film "The Traveling Saleswoman", la désopilante comédienne américaine Joan Davis prend un bain... mais toute habillée. Cet amusant incident se produit quand elle tombe dans une immense baignoire et là se fait tremper jusqu'aux os dans une eau très savonneuse.

Après avoir terminé cette scène, Joan Davis fit la remarque suivante au metteur en scène Chuck Riesner:

"Anna Held est passée à l'histoire pour avoir pris un "milk bath"; moi je passerai à l'histoire pour avoir pris un "milkshake bath".

Joan Davis a comme partenaires dans "The Traveling Saleswoman" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Orpheum Andy Devine, Adele Jergens et Joe Sawyer.

En attraction supplémentaire, l'Orpheum présente "The Secret of St. Ives", avec Vanessa Brown et Henry Daniell.

Le producer de "Jolson Sings Again" est un brillant scénariste

Il n'est pas surprenant qu'une production de Sidney Buchman renferme toujours une excellente histoire, car en plus d'être un producer brillant il est un des meilleurs scénaristes de Hollywood, Sidney Buchman est le producer du film "Jolson Sings Again" qui entreprend aujourd'hui une quatrième semaine au théâtre Loew's. Les vedettes de cette biographie du célèbre chanteur Al Jolson sont Larry Parks et Barbara Hale. Parmi les scénarios qu'il a écrits, mentionnons: "Theodora Goes Wild", Mr. Smith Goes to Washington", "Here Comes Mr. Jordan", "Talk of the Town". En tant que producer, il a fait "A Song to Remember", "Over 21", "To The Ends of the Earth". Son premier scénario fut "The Sign of the Cross", une des plus grandes productions de Cecil B. DeMille.

Buchman vit le jour à Duluth, Minn. Il suivit des cours à l'Université de Columbia, puis alla acquérir son expérience théâtrale à Londres.

Ils sont poursuivis par leurs admirateurs

Ronald Reagan et Patricia Neal, les vedettes de "The Hasty Heart", qui prendra l'affiche du théâtre Palace aujourd'hui, visitaient un jour la Tour de Londres, pendant qu'ils tournaient ce film. Ils étaient parmi la foule lorsque quelques-uns de leurs admirateurs les reconnurent. Ronald Reagan est un acteur très populaire en Angleterre; quant à Patricia Neal, sa photographie était à cette époque sur les couvertures de tous les magazines. Patricia Neal était, d'ailleurs, la plus jeune artiste de la délégation américaine qui avait assisté au Command Performance de novembre 1948. Evidemment, les deux vedettes durent se mettre en frais de signer des autographes.

Ronald Reagan et Patricia Neal ont comme partenaires dans "The Hasty Heart", Richard Todd.

A la recherche de l'originalité

Il y a un paisible citoyen de Hollywood qui est désespérément à la recherche de nouvelles méthodes pour assassiner les gens. Cet homme n'est nul autre que le metteur en scène Robert Sidomak qui est d'avis que le public commence à trouver les scénaristes de Hollywood peu imaginatifs.

"Le public, dit-il, semble toujours être en avant des interprètes. Il devine ce qui va se produire. Il fut un temps ou le détective réussissait à mettre la main sur les coupables seulement dans les dernières minutes. Aujourd'hui, la bonne femme dans la deuxième rangée sait déjà le nom du coupable dans les premières minutes du film".

En attendant qu'un scénariste invente une nouvelle façon de tuer les gens, Sidomak a inventé une nouvelle technique, celle de révéler le nom du coupable au début et d'expliquer le motif de son crime.

Sidomak est le metteur en scène du film "The File on Thelma Jordon" qui passe en deuxième semaine au théâtre Capitol. Les vedettes de ce film sont Barbara Stanwick, Wendel Corey et Paul Kelly.

Deux reprises à l'affiche

A compter d'aujourd'hui, la direction du théâtre Imperial mettra à l'affiche deux films qui obtiennent un immense succès il y a quelques années. Il s'agit de la comédie musicale "State Fair" et de "Purple Heart". Le premier a comme vedettes Dana Andrews, Jeanne Crain, Vivian Blaine, Dick Haymes et Charles Winniger; le second Dana Andrews, Richard Conte et Farley Granger.

"L'intrigue de "State Fair" tourne autour d'une famille de l'ouest américain qui attend avec beaucoup d'impatience l'exposition de comté. Les enfants, Jeanne Crain et Dick Haymes, espèrent rencontrer l'"amour"; les parents espèrent gagner des prix. Rodgers et Hammerstein, qui sont responsables de tant de succès américains, ont écrit la musique et le livret de "State Fair".

A l'Entr'Aide dimanche

Le prochain récital de l'Entraide de l'Ecole Auguste Descarries aura lieu dimanche soir, à 8 h. 30, à l'école D'Arcy McGee, sous la présidence d'honneur de M. Cecil Cross, consul général des Etats-Unis.

Les pianistes en vedette seront Mlles Thérèse Landry, Mireille Décarie et Madeleine Dugal. Elles interpréteront des oeuvres de Haydn, Jogen, Liszt, Bach, Mozart et Schumann.

Virgil Fox à la Société Casavant

Virgil Fox, reconnu comme l'un des plus brillants organistes de nos jours, donnera le sixième récital dans la série que présente cette saison la Société Casavant. Ce récital qui devait avoir lieu le lundi, 20 février, sera donné à l'église St. James United, jeudi soir, le 23 février.

A 14 ans, M. Fox fit ses débuts comme organiste de concert en jouant devant 3,000 étudiants à Cincinnati. Trois ans plus tard, il remporta le premier prix au concours organisé dans tous les Etats-Unis par la Fédération Nationale des Clubs Musicaux.

C'est alors qu'il devint élève du réputé Wilhelm Middelschulte avec qui il se spécialisa dans la musique de Bach. Il s'inscrivit ensuite au Conservatoire Peabody de Baltimore, la plus vieille institution du genre en Amérique. M. Fox dirige depuis dix ans, la classe d'orgue de cette institution.

Ayant remporté de grands honneurs à Peabody, M. Fox entreprit en 1938, sa première tournée européenne. Il donna plusieurs récitals en Angleterre, aux Cathédrales de Durham et de Lincoln, ainsi qu'à King's College Chapel à Cambridge. Il se fit également entendre au Marienkirche à Lubeck, à la Cathédrale de Berlin et à l'église St. Thomas de Leipzig. Un critique musical de Leipzig écrivit à cette occasion que M. Fox était assurément un artiste "dont les interprétations révélaient une profonde compréhension de la musique de Bach." Un autre critique salua en M. Fox, "un virtuose insurpassé."

Don DeFore jouera un des principaux rôles dans "No Escape", une production Hal Wallis.



Une scène du film "Tarzan et la Femme Léopard", dont la vedette est Johnny Weismuller, actuellement à l'affiche du théâtre Electra.

La charmante Erna Berger fait ses débuts au Ladies Morning

Les amateurs d'opéra du samedi après-midi qui ont entendu, cette saison "Le Chevalier à la Rose" du Metropolitan, n'auront pas oublié le soprano qui chantait le rôle de Sophie. Erna Berger faisait ses débuts au Ladies Morning Club, hier après-midi.

Mlle Berger ne possède pas une voix propre à la distinguer particulièrement. Son soprano est agréable, substantiel sans être grand et fort alerte dans les exploits de colorature. Formée à l'école vocale de Vienne, Erna Berger révèle une musicalité exquise et un contrôle total de l'énonciation, de la diction, de la projection. A l'entendre, nous déplorons la formation éphémère de tant de chanteuses américaines.

Erna Berger est très simple. Elle a choisit, pour son récital initial à Montréal, un programme intéressant entièrement allemand. On comprendra pourquoi le récital ne souleva pas un intérêt singulier, d'autant plus que le style l'emporte sur la voix, dans l'art de l'artiste. Mozart, Schubert, Brahms, Hugo Wolf et Haydn furent interprété expressivement. Les mélodies bien dessinées de Mozart, et ses recherches de colorature, eurent heureusement à Erna Berger qui déploie une aise parfaite dans les pages de virtuosité. De Schubert quelques lieder plus faciles comme "Le Bouton de Rose" et "La Truite." De Brahms, nous avons préféré "Le Chant de l'Alouette" parce qu'il n'exige pas une voix dramatique. Voilà pourquoi la "Madeleine repentante" de Wolf reçut un traitement moins convaincant. Toutefois, "La Chanson de l'Elfe" pétillait d'esprit et de finesse. Une seule pièce en français, "Dans un bois solitaire" de Mozart, permet à l'artiste de révéler sa maîtrise de notre langue.

L'accompagnateur, M. Jean Beaudet, s'est trouvé le plus parfaitement à l'aise dans les oeuvres romantiques. Il a déployé une belle délicatesse dans "La Truite" et dans "Es Trauemte Mir" de Brahms. La partie de piano très recherchée du premier Wolf a reçut, grâce à lui, une interprétation lumineuse.

P. R.

Film de Cary Grant au Champlain aujourd'hui

Une distribution d'élite a été réunie pour tourner le film inspiré du célèbre poème de Rudyard Kipling "Gunga Din," que l'on verra dès aujourd'hui à l'écran du cinéma Champlain.

La réalisation est de George Stevens, qui s'est entouré pour la circonstance des artistes suivants: Cary Grant, Victor McLaglen, Douglas Fairbanks, Joan Fontaine, Sam Jaffe, Eduardo Ciannelli, Montagu Love, Robert Coote, Abner Biberman et Lumsden Hare.

Le scénario, servi par une imposante mise en scène évoque de façon dramatique et en des péripéties prenantes la lutte désespérée menée par une poignée de soldats anglais pour mettre fin aux cérémonies d'un culte meurtrier qui faisait de cruels ravages aux Indes il y a plus de cinquante ans.

Chacun des artistes en vedette joue là un rôle qui a du caractère, et le film dans son ensemble est un tableau animé et saisissant d'héroïsme et de respect des valeurs humaines.

Brisant tous les records! 4e SEMAINE JOLSON SINGS AGAIN with LARRY PARKS BARBARA HALE COLOR BY TECHNICOLOR COLUMBIA LOEW'S

LIFE IS SHORT BUT SWEET IN MALAYA! That's where you kiss a girl with your eyes wide open and a gun in your hand! M-G-M presents SPENCER TRACY · JAMES STEWART VALENTINA CORTESA "MALAYA" SYDNEY GREENSTREET · JOHN HODIAK LIONEL BARRYMORE Screen Play by FRANK FENTON • Based On An Original Story by MANCHESTER BODDY Directed by RICHARD THORPE • Produced by EDWIN H. KNOPF A METRO-GOLDWYN-MAYER PICTURE A L'AFFICHE STATIONNEMENT GRATUIT PRINCESS

Le film sur lequel on a le plus parlé depuis "Johnny Belinda"! Hasty Heart RONALD REAGAN · PATRICIA NEAL · RICHARD TODD A L'AFFICHE Palace

Un spectacle gigantesque de l'Inde, pays du mystère! CARY GRANT VICTOR McLAGLEN DOUGLAS FAIRBANKS, JR. JOAN FONTAINE dans "GUNGA DIN" CHAMPLAIN 1515 ST-CATHERINE E FA. 1539

BARBARA STANWYCK · WENDELL COREY 2e SEMAINE dans "Thelma Jordon" PAUL KELLY · JOAN TETZEL Capitol

THE PURPLE HEART DANA ANDREWS RICHARD CONTE FARLEY GRANGER KEVIN O'SHEA DONALD BARRY TRUDY MARSHALL SAM LEVENE Vous chanterez avec coeur Rodgers & Hammerstein's STATE FAIR Dana ANDREWS Jeanne CRAIN Dick HAYMES Vivian BLAINE 20th CENTURY-FOX Imperial A L'AFFICHE

Joan Davis as The TRAVELING SALESWOMAN with Andy Devine "A SECRET OF ST-IVES" STATIONNEMENT GRATUIT Orpheum

Programme entier - Ballet - Technicolor The Red Shoes MOIRA SHEARER ROBERT HELPMANN MARGARET O'BRIEN dans CHANCE DANCE A l'affiche En mat. et soir SEVILLE 1st Theatre

CINEMA PARIS DEUXIEME SEMAINE FRANCE-FILM PRÉSENTE UN FILM DES PRODUCTIONS RENAISSANCE INC. LE DRAME DES NAISSANCES ILLEGITIMES! Madeleine ROBINSON dans DOCTEUR Louise avec SUZANNE AVON HENRI POITRAS

SAINT-DENIS Dernière représentation complète aujourd'hui, 1 h. 55 p.m. CE SOIR, à 8 h. 30 Première Mondiale de "SERAPHIN" Billets en vente au théâtre

Marlène DIETRICH PARLE FRANÇAIS dans MARTIN ROUMAGNAC avec JEAN GABIN Paul MEURISSE Odette JOYEUX dans SCANDALE

Elle jura ramener Tarzan — TARZAN ET LA FEMME-LÉOPARD JOHNNY WEISSMULLER BRENDA JOYCE • JOHNNY SHEFFIELD A L'AFFICHE ELECTRA

HIS MAJESTY'S — DIM. SOIR, 19 FEV. Les sensationnels danseurs de RUSSIE et du TURKESTAN ZINA & KOLYA Début en Amérique après des triomphes en Europe Centrale et au festival de Salzbourg ACCOMPAGNEMENT D'ORCHESTRE Billets: $1.13 à $3.00 (taxe incl.) — Archambault et Lindsay UN SOIR SEULEMENT

ROXY FOLLIES 1161, BOUL. ST-LAURENT (Coin Dorchester) présente ★ DOLORES GREEN danseuse exotique ★ Sharon ROBERTS, danseuse exotique ★ Jimmy JAY, danseur sur patins à roulettes ★ EARL & Billie Root, comédiens ★ RAY KOLB, comédien ★ DURO, nouveauté musicale ★ Mike MUNROE, Trampoline ★ Bimbo DAVIS, comédien 2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m. 3 le vendredi 3 h., 7.30 et 10.30 4 représentations le samedi 1 h. - 3 h. 30 7 h. 30 - 10 h. 30 LA. 4352 A L'ECRAN: "STRANGE GAMBLE" ET "DEAR SECRETARY" ET SUJET COURT BILLETS RESERVES

CE SOIR chez les Compagnons "Meurtre dans la Cathédrale" "EXTRAORDINAIRE" AM. 7739 Livraison des billets BE. 4257

GAYETY Tel MA 3759 TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m. SAMEDI 2.30 7.30 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.05 a.m. Cette semaine ANITA MARIE Première visite à Montréal LE COMIQUE GEORGE BEATTY vedette de cinéma ELMER CLOVE & MARILYN nouveauté comique Les Trois C — Betty Mae Allen — Les Frères Barron — Bernie Sloane — Jane Morgan Frank Cook

"Le Corbeau", avec Fresnay à l'affiche

Le théâtre System vient de mettre à l'affiche le film "Le Corbeau", une réalisation extraordinaire de Henri-Georges Clouzot, d'après un scénario de Chavance, avec comme interprètes Pierre Fresnay, dans l'un des meilleurs rôles de sa carrière, Pierre Larquey, Ginette Leclerc, Hélèna Manson, Palau, Noël Roquevert, Antoine Balpêtré, Jean Brochard, et autres dans une distribution exceptionnelle.

"Le Corbeau," c'est le procès de la lettre anonyme. Dans une petite ville de France, vient de s'installer le Docteur Germain (Fresnay), qui cherche consolation et apaisement après avoir perdu sa jeune femme et leur enfant. Mais aussitôt des intrigues féminines se trament autour de lui, des lettres anonymes le dénoncent comme homme et comme médecin, d'autres lettres atteignent des citoyens les plus en vue, si bien qu'en peu de temps toute la ville est en ébullition, que la haine et la suspicion touchent tout le monde.

Qui est le corbeau? Signe dont chaque lettre est marquée?

Enquête après enquête échoue, mais les passions s'exacerbent de plus en plus et, finalement, on comprend que ce déchainement de calomnies, d'accusations, de méfiances ne pourra qu'avoir un dénouement tragique.

Clozot, de ce sujet, a fait une oeuvre puissante, suivant un crescendo continu, et un critique a eu raison de dire qu'on la croirait "L'Oeuvre du Diable."

Un film à ne pas manquer.



Hedy Lamarr accepte un collier en cadeau de George Sanders, dans une scène du film "Samson and Delilah", que le Loew's mettra à l'affiche le 27 février.

"Millionnaires d'un jour" ou le problème du film à sketches

L'aventure d'entreprendre un film à sketches recèle probablement autant de pièges que de séductions. On sait la difficulté de soutenir l'intérêt d'un film de deux mille mètres ou plus, qui est dévorateur d'épisodes, et où le risque de défaillance, ou celui de rompre l'unité de ton, ou celui d'introduire une situation invraisemblable, ou celui d'étirer le récit — ce n'est pas un hasard si la critique de cinéma décèle des **longueurs** — sont de grands risques. On a fait cent fois l'observation que peu de films tiennent leur promesse. La dramaturgie du sketch, en juxtaposant plusieurs histoires, évite plus facilement les écueils; mais c'est pour en découvrir d'autres. Il faut que tous les effets portent instantanément, ce dont peu de metteurs en scène sont capables; pour y parvenir, des acteurs sont indispensables, ou parfois des clowns comédiens, espèce rare, et les pantins photogéniques, en tout cas, ne font pas l'affaire. En outre, il faut que ces diverses histoires soient enchâssées dans un thème commun, sans trop d'artifice s'il se peut, et malgré la disparité de ton qui singularise chacune d'entre elles, ainsi que le genre l'exige. Mais peut-être le plus ingrat est-il d'inviter à la comparaison. Quel dommage, dira le spectateur, que le deuxième sketch, ou le quatrième, n'ait pas la qualité des autres! Tout cela constitue comme une question sans réponse. Rencontre-t-on facilement le succès avec un film à sketches? Il est probablement aussi difficile de réussir une bonne nouvelle qu'un bon roman; un bon film à sketches, qu'un bon film dans l'unité dramatique.

* * *

André Hunebelle a réussi un bon film à sketches intitulé "Millionnaire d'un jour". Déjà, dans une oeuvre aujourd'hui classique, René Clair avait lancé ses héros dans une aventure où le destin s'incarnait dans un billet de loterie; déjà, le postulat était celui de l'erreur d'impression. Alex Joffé, le scénariste qui est au commencement du film d'André Hunebelle, n'a donc pas fait oeuvre très origniale. Mais le véritable auteur, Jean Halain, par l'adaptation et les dialogues—adaptation habile, dialogues spirituels—a donné une consistance et un tour heureux à une matière, inépuisable peut-être, mais d'apparence ingrate tant elle a servi. Le musicien Jean Marion a semé de jolis gags sonores les passages burlesques. André Hunebelle lui-même, qui est à la fois le producteur et le metteur en scène du film, a réussi un travail remarquable, par l'efficace direction des comédiens, le sens du comique visuel, pareillement affirmé dans le burlesque et dans la comédie, et le goût du détail juste et significatif. C'est beaucoup. Ce ne serait cependant sans de bons comédiens. A cet égard, l'auteur et le metteur en scène ont été servis admirablement par les meilleurs de leurs interprètes, honnêtement par tous les autres.

Naturellement, inévitablement, la redoutable loi se vérifie, que j'énonçais tantôt: les sketches invitent à la comparaison entre eux, et de celle-ci, l'un pâtit. C'est le troisième. Une histoire de gangsters, que j'ai trouvée bien conduite et bien jouée dans l'ensemble (Ginette Leclerc, Pierre Brasseur, André Valmy), mais qui n'est pas tout à fait plausible ni tout à fait parodique, et où le metteur en scène m'a semblé moins royalement à l'aise que dans les trois autres épisodes. Le meilleur, par l'ampleur de la satire, le rayonnement du rire, l'intérêt humain, est de loin le dernier, où l'on voit Larquey, centenaire de cent six ans et demi, centenaire ingambe et chenu, gâteux et sournois, obstiné et retors, qui dit "mon petit" au juge, au maire et au ministre des Postes. Oui, il est impossible de ne pas préférer à tous les autres ce sketch-là, où il entre du Pagnol et du Capra des bonnes années. J'aime beaucoup aussi néanmoins le second, tout d'intimisme courtelinien, et dont la bonhomie retenue n'est pas indigne de Noël-Noël. On y voit un employé modeste et berné par ses patrons prendre sa revanche sur sa femme. Gaby Morlay est simplement parfaite dans ce dernier rôle; quant à Jean Brochard, le mari, il a de l'autorité, s'il charge peut-être un peu trop. Le premier shetch est conçu dans le registre difficile de la comédie burlesque, et il est, techniquement et dramatiquement le plus accompli de tous. Yves Deniaud et Max Revol sont excellents, par le sens de l'équipe, la cocasserie et la retenue dans la cocasserie, la mise en place des effets. André Hunebelle a conduit ces scènes avec une maîtrise et un sens du tempo auxquels il faut rendre les armes. Mais naturellement, cet épisode, comme l'a voulu l'auteur, j'imagine, est mince de matière, et il a le caractère d'un hors-d'oeuvre et d'un exercice de style.

* * *

On peut compter sur les doigts d'une seule main les bons films à sketches réalisés dans le monde depuis cinq, dix, quinze ans peut-être. Exceptons Paisa, qui est plutôt un film à épisodes, inspiré de la technique du jeune roman américain — non point, bien sûr, un film à épisodes au sens de film qui appelle une suite de semaine en semaine, comme les feuilletons des quotidiens de jour en jour. Il reste "Dead of Night" et "Carnet de bal", peut-être un autre titre ou deux. "Millionnaires d'un jour" s'ajoute indiscutablement à la liste.

D'un autre point de vue, cette oeuvre mérite d'être marquée d'une pierre blanche. Elle est la meilleure de l'équipe André Hunebelle-Jean Halain, la seule en France qui se soit résolument engagée dans la comédie. On ne connaissait rien de ces auteurs qui laissât complètement indifférent: mais on ne connaissait rien encore qui eut l'éclat, la résonance et le bonheur de "Millionnaires d'un jour", un film, en outre, que je crois joliment parti pour battre quelques records de recettes.

Jean Queval

Avant son départ, Enesco évoque des souvenirs de son étonnante carrière

Georges Enesco, qui créait une impression si profonde aux Concerts Symphoniques de mardi et mercredi derniers, accepte de nous recevoir avant son départ pour les Etats-Unis. Malgré son âge, malgré la maladie, Enesco est l'un des musiciens les plus jeunes que nous connaissions parce que sa jeunesse, à lui, vient du coeur. Il quitte Montréal pour des concerts à New-York et, après un stage d'enseignement à l'Université américaine d'Illinois, rentrera à Paris. "J'ai, à Paris, un petit pied-à-terre où ma femme m'attend. Mais nous habitons le plus souvent à Bellevue, un peu en dehors de Paris." Enesco est citoyen français et vit en France depuis 1895.

Les débuts

"Si j'ai bien connu Massenet et Fauré? Mais oui, puisque j'ai étudié avec eux, au Conservatoire de Paris. Massenet était très affable. Il arrivait toujours un quart d'heure trop tôt à ses cours. Lorsque Fauré lui succéda, les choses ont changé: il était toujours dans la lune! Quel grand compositeur, que Fauré!

Vous verrez comment la vogue d'un Roussel, par exemple, pâlira et comment celle de Fauré atteindra les sommets. Et Massenet, tant décrié! On oublie toujours combien un Debussy lui doit . . ."

Histoire d'une caisse

"Ne me parlez pas de ma "Rhapsodie Roumaine", s'écrie Enesco. "J'en ai horreur! . . . On la joue, décidément, trop souvent, au détriment de mes autres oeuvres."

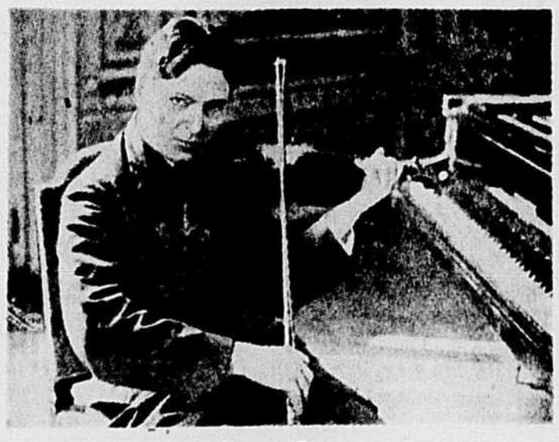
Enesco a dirigé, ici, sa 2ième Suite pour orchestre. Une oeuvre très belle qui a une étonnante histoire. En 1915, au moment où la Roumanie devait entrer en guerre, sous la pression allemande, une caisse pleine des manuscrits du maître — qui contenait la 2ième Suite — fut envoyée hors du pays avec le trésor national. Mais, plutôt qu'à Londres, la caisse fut envoyée, avec le reste, à Moscou. Elle fut oubliée, pendant plusieurs années, dans les caves du Kremlin. Plus tard, des amis d'Enesco firent les démarches pour ravoir la caisse précieuse. On la fouilla, pour voir si elle ne contenait rien de séditieux et, jugeant que ces manuscrits n'avaient pas grande valeur, le tout fut expédié au compositeur, très heureux de le retrouver.

"Oedipe-Roi"

On dit que le chef-d'oeuvre d'Enesco est son opéra "Oedipe-Roi", bâti sur un livret d'Edmond Fleg. Il comporte quatre actes, le troisième étant l'Oedipe-Roi de Sophocle et le quatrième, Oedipe à Colonne. L'ouvrage fut chanté pour la première fois, vers 1935, à Paris, avec grand succès. On le reprendra, la saison prochaine, à Paris, nous dit le maître. L'orchestration est importante et comprend, entre autres instruments, une scie musicale! "J'adore, par exemple, le vibraphone, nous dit Enesco. C'est une sorte de super-célesta. J'en trouverai l'emploie bientôt, si je mets à exécution mon projet d'un opéra basé sur une légende roumaine". Cette légende raconte comment un architecte italien bâtissait une cathédrale, en Roumanie. Une vision lui révéla que son oeuvre s'écroulerait à moins qu'il n'emmure une victime avant de l'achever. L'architecte jura de sacrifier la première personne qui entrerait dans la cathédrale. Cette première personne fut sa femme qu'il emmura, par la suite, obéissant à son voeu. On voit qu'Enesco est un compositeur d'opéras héroïques et que les grands sujets ne l'effrayent pas.

Puccini

Malgré sa grandeur d'âme, Enesco n'a pas de place dans son coeur pour Puccini qu'il appelle un compositeur d'opéras pour le Broadway! Ce jugement un peu sévère est tempéré par une grande admiration pour Verdi. "Quel génie, celui-là!"



Georges Enesco

—Jouez-vous toujours du violon, demande-t-on au maitre. Mais oui, tous les jours. C'est mon gagne-pain, vous savez. Je ne vis pas au dépend de ma musique et les droits d'auteurs en Amérique . . .

—Avez-vous assisté à la première de Pelléas, maître?

—Non, mais à la répétition générale. Ah! quel scandale, lorsque Golaud interroge le petit Yniold qui épie "petite mère" par la fenêtre de la tour. Certaines questions indiscrètes durent être supprimées. Debussy avait un très mauvais carractère, vous savez!

Massenet, lui, était d'une discrétion exagérée. Lorsqu'il s'ammenait en disant: "J'ai trouvé un excellent sujet pour un opéra, on pouvait être sûr que l'oeuvre était entièrement terminée, les gravures déjà prêtes pour l'édition. Enesco rapporte un mot délicieux de Jacques Thibaud qu'une dame fastidieuse poursuivait afin qu'il accepte de jouer des Sonates avec elle. "Le serpent à Sonates", murmura Thibaud.

—Et en ce moment, maître, qu'écrivez-voue?

—Des lettres.

Car Enesco a son petit secret. A quoi travaille l'admirable compositeur, chef d'orchestre et violoniste. L'avenir nous le dira, bientôt, espérons-le.

Paul ROUSSEL

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Jolson Sings Again", 10.00, 12.20, 2.40, 5.05, 7.25, 9.50.

PALACE. — "Hasty Heart", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL. — "The File On Thelma Jordon", 10.20, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.

PRINCESS. — "Malaya", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

IMPERIAL. — "State Pair", 11.15, 2.40, 6.10, 9.40; dimanche, 11.45, 3.10, 6.40, 10.10. "Purple Heart", 10.00, 12.55, 4.25, 7.55; dimanche, 1.25, 4.55, 8.25.

ORPHEUM. — "Traveling Saleswoman", 11.20, 2.05, 4.45, 7.25, 10.10; dimanche, 1.55, 4.40, 7.25, 10.10. "Secret of St. Ives", 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45; dimanche, 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

CINEMA DE PARIS. — "Docteur Louise", 11.40, 2.06, 4.32, 66.58, 9.24.

ELECTRA. — "Tarzan et la Femme Léopard", 1.10, 3.15, 5.25, 7.35, 9.45.

CHAMPLAIN. — "Escale à Hollywood", 12.45, 3.20, 5.55, 8.30.

SEVILLE. — "The Red Shoes", 10.00, 2.00, 6.00, 10.00. "The Unfinished Dance", 12.13, 4.13, 8.13.

Trois chansons créées par Georges Guétary dans "Amour et Cie"

Georges Guétary crée trois nouvelles chansons dans la comédie de Sauvageon "Amour et Cie". Une brillante distribution: la capiteuse Tilda Thamar, Gaby Sylvia, Jaque Catelin, une comédie gaie, boulevardière, pleine d'action, voilà des qualités qui laissent présager un vif succès.



Plusieurs artistes américains de passage à Montréal sont allés divertir au cours de la semaine les anciens combattants hospitalisés à l'hôpital Queen Mary. Sur cette photo, on remarque le pianiste Johnny Gallant, du Ritz Café, George Owen et Charlie Murray, du Ruby Foo's, et la ravissante chanteuse Connie Haines, du Normandie Roof.

EN PASSANT PAR LA MUSIQUE

Les Américains sont fiers de leur histoire de l'opéra. Immédiatement après l'apparition d'une nouvelle oeuvre, une maison américaine s'empresse de la monter pour la faire connaitre au public. Si l'on feuillette les livres d'histoire de la musique, on s'étonne d'une diligence empressée. Ainsi, les "Noces de Figaro" fut chanté, pour la première fois, à Vienne, en 1786 et, aux Etats-Unis, à New-York, en 1799. "Lakmé" de Delibes: première à Paris en 1883, aux Etats-Unis, la même année. "Madame Butterfly": première à Milan en 1904, aux Etats-Unis, en 1906, à Washington.

Mais il y a aussi "Khovantchina"... Cet ouvrage dramatique et musical de Moussorgsky fut chanté, pour la première fois en Russie, en 1885, quatre ans après la mort du compositeur. Il sera, pour la première fois aux Etats-Unis, sur le continent américain entier, présenté par le Met bientôt. Emil Cooper, qui a dirigé en 1913 à Paris, la seule autre représentation à part la russe, sera chargé de faire connaitre "Khovantchina" aux Américains qui, incidemment, adorent "Boris Goudounoff", l'oeuvre la plus célèbre de Moussorgsky.

"Khovantchina" fut laissé inachevé par le compositeur. Rimsky-Korsakoff orchetra, revisa, édita l'opéra et c'est, comme pour Boris, dans la version de Rimsky que l'ouvrage sera exécuté.

* * *

Le Festival de Salzbourg prépare ses programmes. On nous apprend que Furtwaengler dirigera "Don Juan", "La Flûte Enchantée" et "Fidelio". Les compositeurs d'opéras contemporains seront représentés par Benjamin Britten et Boris Blacher dont on chantera, respectivement, "Le Viol de Lucrèce" et "Roméo et Juliette". Un opéra de Richard Strauss, "Capriccio", entendu pendant la dernière guerre à Zurich, fait également partie des programmes.

* * *

Comme il nous l'avait dit, lors de sa récente visite à Montréal, Poulenc entendra bientôt l'une des oeuvres de son vaste répertoire qu'il qualifie de "grave" à New-York. Il s'agit de la Cantate "a capella": "La Figure Humaine" que Hugh Ross dirigera avec le concours de la Schola Cantorum de cette ville. L'oeuvre, basée sur huit poèmes de Paul Eluard, est dédiée à Picasso "en admiration pour sa vie et son oeuvre". La cantate fut écrite pendant la dernière guerre, publiée secrètement à Paris. Une "Hymne à la Liberté" termine le cycle.

Shelly Winters, vedette du film "A Place in the Sun", a un faible pour Shakespeare.

Programme des danseurs russes Zina et Kolya

Voici le programme qui sera dansé par Zina et Kolya au His Majesty's, dimanche soir prochain.

1—Danse des Uzbeks par Zina et Kolya; 2—Danse Hadjik (avec tambourin) par Kolya; 3—Danse de l'assiette (Uzbek) par Zina; 4—Danse Tartare par Zina et Kolya. Intermission. 5—Danse des Boyards par Kolya; 6—Danse Russe Tzigane par Zina; 7—Danse Russe Tzigane par Zina et Kolya; 8—Danse russe comique par Zina et Kolya. Intermission. 9—Danse des Kalmouk par Kolya; 10—Danse des Cosaques du Don par Zina et Kolya; 11—Danse georgienne (Caucase) par Zina; 12— Danse de Gabardinka (Caucase) par Zina et Kolya.

Un orchestre spécial fera entendre de la musique russe authentique.

CETTE SEMAINE AU
Café de l'Est
★ LOUISE RIVIERE
populaire chanteuse
★ MING
magicien chinois
★ JUTA ADAMSON
danseuse
★ LEON LACHANCE
M.C.
★ EDDIE SANBORN
et son orchestre
2 spectacles tous les soirs
3 le samedi
au
Café de l'Est
4558, EST, NOTRE-DAME
CL. 4455

The Ritz Cafe At Night
Tous les soirs
Divertissement et Danse
DIANE ADRIAN
Chanteuse continentale
avec John Gallant au piano
Le trio de JOSEPH SETTANO pour la danse
THE RITZ-CARLTON
Stationnement sur la rue de la Montagne, près de la rue Sherbrooke

Le CARROUSEL
3 DERNIERS JOURS
★ Sonny MARS
"Le Prince du Tumulte"
★ GAYE DIXON
Chanteuse extraordinaire
★ ARLENE JOYCE
Danseuse acrobatique
IL FAUT VOIR!
les ravissantes danseuses de
★ MIRIAM SAGE
3 — SPECTACLES LE SAMEDI — 3
Délicieuse cuisine française
Pas de frais de couvert
2 spectacles chaque soir
2 — ORCHESTRES — 2
MARCEL DORE et son orchestre
NOEL GIROUX et son TRIO RUMBA
COMMENÇANT LUNDI
Une nouvelle étoile de la chanson
NAPOLEON REED
1424 rue PEEL Face à l'hôtel MT-ROYAL
Réservations MArquette 8975

Aimez-vous les grandes brunettes?
Si oui. Vous ouvrirez sûrement les yeux en voyant les jolies femmes de la nouvelle édition de
FOLIES BERGERES REVUE
Mettant en vedette:
★ JAY MARTIN
★ LES FRERES GAUDSMITH
★ HELEN & HOWARD
★ MARIE LOUISE & CHARLES
★ DENISE
★ GEORGE CHURCH
★ MARILYN HALE
et l'orchestre de
★ BIX BELAIR
réalisée par Mme Natelle Kamorova
avec arrangements musicaux de George Kamoroff
★ HA-2524 ★
BELLEVUE CASINO
375, rue ONTARIO
(à l'ouest de Bleury)

LE BON VIEUX
JOHNNIE WALKER
BORN 1820—STILL GOING STRONG
un vrai bon "Scotch"
Il n'y a pas de meilleur breuvage qu'un véritable whisky Écossais; et il n'y a pas de meilleur whisky Écossais que le Johnny Walker.
Distillé, Mélangé et Embouteillé en Écosse
Bouteilles de 40 on. et de 26⅔ on.
John Walker & Sons Limited, Distillateurs de Whisky Écossais
Kilmarnock, Écosse
37-49

S.S. SAMARIA
(20,000 tonneaux)
de
Halifax
directement à
Londres
le
18 mars
Traversée:
à partir de $180
Goûtez le printemps en Angleterre
Consultez votre agent de voyages "Personne ne peut mieux vous servir"
ou
CUNARD DONALDSON LIMITED
230, RUE DE L'HÔPITAL MONTRÉAL • MA. 5651

FUMEZ LES FAMEUSES
CIGARETTES DE VIRGINIE
PALL MALL
...Quelle différence!
PALL MALL VIRGINIA CIGARETTES Specials
PLAIN END VIRGINIAS
Vous serez content d'avoir adopté les Pall Mall!
BOUT UNI ou LIÈGE

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 14 février 1950. Président: l'hon. juge Hector Perrier. Les jugements suivants furent rendus:

Dame Laurette Faucher contre Lucien Lacombe — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Dame Géraldine Boucher contre Roger Dussault — jugement accordant requête pour possession des effets saisis revendiqués.

Dame Marguerite Lorange et vir contre Jean Paul Pageau — jugement accordant requête pour bref d'Habeas Corpus.

A. Z. Construction Cie Lée contre Henri Lapointe— jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

Ambroise Larose contre Marcel Sylvestre — jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Marguerite Masse contre Joseph Corney — jugement accordant motion pour substitution de procureur, sans frais.

Joseph Perreault contre Provincial Insurance Co Ltd — jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

Bernard Joseph Murphy et al, requérants — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Guy Dolbec contre Armand Meunier et Rémi Meunier — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur d'ici 15 jours.

Dame Albertine Demers contre Richard William White — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

London & Edinburg Insurance Co. contre Gustave Chartrand; jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 13 mars.

Jean Paul Bélanger, requérant; jugement accordant requête en radiation d'hypothèque.

Dorothy Beaudin contre Charles Omer Bousquet et demande reconventionnelle; jugement accordant motion pour détails quant au paragraphe 4 seulement; 8 jours de délai.

Dame Maria Sarrazin contre Siméon Labrèche; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Euclide Lavigne contre F. Rouleau; jugement accordant motion de la nature d'une exception dilatoire pour appeler en garantie.

Dame Rachel Wyneberg contre Ralph Laverdure; jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 7 mars et l'examen médical le 28 février.

Dame Theresa Maranda contre René Côté; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

George Henri Lefebvre contre Joseph Lascelles et J. Armand Charrette, m.e.c.; jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 13 mars.

Dame A. Legault contre Roger Gauthier; jugement accordant motion pour détails; 6 jours de délai.

Raoul Thibodeau contre William Cunningham; jugement ordonnant l'examen médical du demandeur le 20 février.

Dame G. Dubreuil contre Edmond Leblanc; jugement accordant motion pour homologation du rapport du praticien.

* * *

Le 15 février 1950. Président: l'hon. juge Hector Perrier.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame Hormisdas Robert és-nom et ès-qualité contre Compagnie des Tramways et Ville St-Michel et la Commission Métropolitaine de Montréal, mise-en-cause; jugement accordant motion pour examen avant le 24 février.

Romuald Tougas contre Paul Emile Nadeau; jugement accordant motion pour nommer arpenteur.

Henry Zinman (Henry & Sons) contre Emile Lazure; jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 14 mars.

G. Rushka contre P. E. Côté; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

Jack Yanofsky contre Jack Lawson Sydney Stanton; jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 14 mars.

Louis Origène Bournival contre Antonio Bélanger; jugement accordant motion pour particularités; 12 jours de délai.

Alexandre Brousseau contre Vincent Beaulieu; jugement accordant motion pour particularités; 8 jours de délai.

Dame Gabrielle Marotte contre J.L.A. Martel; jugement accordant requête pour permission de poursuivre in forma pauperis.

M. A. B. Bernier contre Raoul Moisan et al et le Protonotaire de la Cour supérieure mis-en-cause; jugement accordant motion pour retirer dépôt.

Agenas Vigeant, requérant — jugement accordant requête pour amender désignation d'un lot.

Connecticut Fire Insurance Co contre Canadian National Railway Co — jugement accordant motion pour détails; 10 jours de délai.

Jean Brouillette contre Walter Gordon Mannard — jugement ordonnant l'examen médical du demandeur d'ici 15 jours.

Dame G. Loyer et vir contre dame Angéline Desjardins et vir — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 8 jours.

G. Forget contre M. Lacombe et Marie-Antoinette Poirier, opposante — jugement ordonnant l'examen de l'opposante le 20 février.

Gaétan Lajeunesse contre Maurice Albert Grenier et Rosario Drolet, opposant — jugement ordonnant l'examen de l'opposant.

Paul Saillant contre Charles J. Kirlin — jugement ordonnant l'examen du demandeur d'ici le 20 février.

Laurette Beaudoin et vir contre The National Fire Insurance Co of Hartford, Connecticut — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.

Atlas Asbestos Co Ltd contre La Compagnie de Transport Provincial — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.

La campagne de santé à Lachine

La campagne annuelle de santé, organisée par le département d'hygiène de Lachine, en collaboration avec la Ligue antituberculeuse de Montréal, se poursuivra du 20 au 28 février, à Lachine. A cette occasion, la clinique ambulante de la Ligue procédera à l'examen des citoyens de cette municipalité.

D'après le rapport annuel du médecin hygiéniste de Lachine, la tuberculose figure au troisième rang des causes de décès, immédiatement après les maladies de coeur et le cancer. C'est pourquoi les autorités ont jugé qu'il était de la plus grande importance que chacun se fasse un devoir de se faire radiographier durant cette semaine de la santé.

Si cet examen est facultatif pour le public, il est cependant obligatoire pour certaines catégories de personnes qui manipulent les aliments ou sont en contact direct avec leur clientèle. Ces personnes doivent subir l'examen pour obtenir leur carte de santé qui leur permettra d'exercer leur occupation.

La clinique ambulante sera tour à tour à l'hôtel de Ville, à l'Académie Savaria, à Peterson's Residence, au Lachine High School, à l'Académie St-Sacrement et à l'Académie Piché. Les examens se poursuivront de neuf heures du matin à midi et de deux heures à cinq heures de l'après-midi.

Il y aura aussi deux soirées réservées à ceux qui ne peuvent se présenter durant le jour. Les préposés à cette clinique ambulante examineront gratuitement les personnes qui se présenteront aux endroits indiqués, entre le 20 et le 28 février.

BRIDGE-CONTRAT

Plan d'attaque

Le côté N-S passe par le plus court chemin pour échanger quelques renseignements et Sud saute correctement à la manche, évitant d'embarrasser le partenaire davantage. Ouest entame du Roi de trèfle et les cartes du mort sont étalées sur la table.

Le Déclarant prend l'inventaire de ses perdants: un pique et trois carreaux. Il n'y a aucune suite dans les couleurs d'à côté qui offre la moindre chance de défausser un perdant; les trois carreaux sont irrémédiablement perdus et il ne reste que les piques qui offrent certaines possibilités, pourvu que les adversaires soient forcés de faire la première attaque à cette couleur. Si le Déclarant peut attrapper la Dame ou le Valet à la première ronde, il lui sera possible de prendre une impasse au travers de l'autre adversaire et peut-être éviter la perte d'un pique. Son plan d'attaque consiste donc à retirer les atouts des adversaires, puis d'éliminer les trèfles aux jeux combinés de son côté. Les carreaux pourront alors être concédés aux adversaires et ceux-ci seront forcés de faire la première attaque à pique sinon ils permettront une coupe d'une main et une défausse de l'autre, ce qui éliminerait un perdant du jeu de Sud.

Donneur: Sud.
Aucun vulnérable.

NORD
♠ R 9 8
♡ V 9 8 4
◇ 8 5 4
♣ A 9 3

OUEST
♠ V 6 4 3
♡ 6
◇ 6 3 2
♣ R D 10 7 2

EST
♠ D 5 2
♡ 7 5
◇ A R D 7
♣ 8 6 5 4

SUD
♠ A 10 7
♡ A R D 10 3 2
◇ V 10 9 N
♣ V

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♡	passe
4 ♡	----		

Le Déclarant gagne la première levée avec l'As du mort et coupe un trèfle. Les atouts des adversaires sont retirés en deux rondes, finissant au mort, et le dernier trèfle de Nord est coupé avec un atout de Sud.

Sud perd la main aux adversaires par le carreau et ceux-ci encaissent trois levées. Est est forcé de retourner pique et le Valet d'Ouest est attrappé avec le Roi de Nord. Le Déclarant retourne du neuf de pique, Est fournit le cinq et Sud prend l'impasse du dix qui remporte la levée et qui fait accomplir le contrat de manche.

TA RAIS DU

La production annuelle de thé au Pakistan varie entre 40,000,000 et 50,000,000 de livres.

L'homme et la nature

A l'hôtel Ritz Carlton, le conférencier invité des diners hebdomadaires des anciens du Gésu était l'abbé Ovila Fournier, sous-directeur de l'Institut de biologie à l'Université de Montréal. Il traita de l'importante question des ressources naturelles. Après avoir souligné que la population humaine augmente rapidement alors que notre planète perd de sa fécondité. Le conférencier s'arrêta à deux idées principales: La protection de la nature et les moyens pratiques de l'assurer. Il faut distinguer entre la conservation des ressources naturelles, point de vue utilitaire et la protection de la Nature. Cette dernière est d'ordre scientifique et esthétique et met de l'avant la protection du milieu naturel de l'homme.

La protection de la Nature est surtout un problème d'éducation du public, des adultes comme des enfants. Par la presse, la radio, la télévision, le cinéma, les cercles de naturalistes amateurs, on doit donner cette éducation aux adultes, tandis que les jeunes, au niveau du primaire, du secondaire ou du supérieur doivent recevoir un enseignement convenable de cette science essentielle. Le conférencier termine sur une note d'optimisme. Si l'augmentation "explosive" de l'espèce humaine crée des dangers, elle représente avant tout, l'apparition d'une puissance de premier ordre, si nous savons en tirer parti.

Séance de la Société médicale

La Société Médicale de Montréal tiendra une séance académique, le mardi 21 février courant, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence du docteur Origène Dufresne.

Les docteurs Victor Panaccio, Louis-Philippe Papillon et J.-P. St-Germain seront d'abord mis en nomination, après quoi les membres titulaires suivants seront élus: Docteurs Louis Desrosiers, Albert Girard, Jean Grenier, T. Martimbault, J.-R. Poirier, D. Sansregret, Lionel Thuot et Pierre Virolle.

Le programme scientifique est des plus intéressants et est ainsi constitué:

a) Le rôle des carences en vitamines dans la production des anomalies de développement: M. Antoine Giroud, professeur d'embryologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris;

b) Quelques aspects de la distribution des soins médicaux: M. Jules Gilbert, sous-directeur de l'Ecole d'Hygiène de l'Université de Montréal.

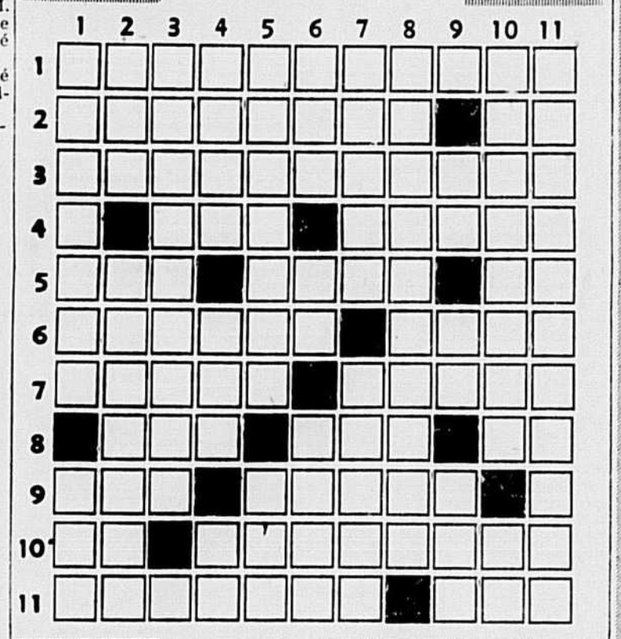
Tous les membres de la Société Médicale de Montréal sont invités d'assister.

Radio...

Nos postes locaux
VENDREDI

CBF (690)	CKAC (730)	CKVL (980)	CJAD (800)
A.M.	**Midi**	**4 h.**	**8 h.**
8 h.	CBF, Jeunesse dorée	CBF, Nos malades	CBF, Théâtre dans...
CBF, Bulletin	CKAC, Bulletin	CKAC, Actualités	CKAC, La rigolade
CKAC, Bulletin	CKVL, Chansons	CKVL, Nos artistes	CKVL, Fantôme au...
CKVL, Bonjour	CJAD, Bulletin	CJAD, Bulletin	CJAD, Skicast
CJAD, Sports	**P.M.**	**4 h. 15**	**8 h. 15**
8 h. 15	**12 h. 15**	CBF, Nos malades	CBF, Théâtre dans...
CBF, Elévations	CBF, Rue principale	CKAC, Evènements	CKAC, La rigolade
CKAC, Sourions à la...	CKAC, Casino	CKVL, Oncle Troy	CKVL, Fantôme au...
CKVL, Bonjour	CKVL, Chansons	CJAD, Club 800	CJAD, Time Parade
CJAD, Heure musicale	CJAD, News Quiz	**4 h. 30**	**8 h. 30**
8 h. 30	**12 h. 30**	CBF, Radio-Collège	CBF, Concert "Pop"
CBF, Rythmes et	CBF, Réveil rural	CKAC, Thé-dansant	CKAC, Tour de chant
CKAC, Sourions à la...	CKAC, Plaisirs de la...	CKVL, Chansons	CKVL, Trois chances
CKVL, Bonjour	CKVL, Edit. spéciale	CJAD, Club 800	CJAD, T.B.A.
CJAD, Heure musicale	CJAD, Bulletin	**4 h. 45**	**8 h. 45**
8 h. 45	**12 h. 45**	CBF, Radio-Collège	CBF, Concert "Pop"
CBF, Rythmes et	CBF, Réveil rural	CKAC, Thé-dansant	CKAC, Choses du...
CKAC, Sourions à la...	CKAC, En parcourant	CKVL, Bulletin	CKVL, Trois chances
CKVL, Bulletin	CKVL, Chansons	CJAD, Club 800	CJAD, T.B.A.
CJAD, Heure musicale	CJAD, Anne Richard	**5 h.**	**9 h.**
9 h.	**1 h.**	CBF, Radio-Collège	CBF, Concert "Pop"
CBF, Bulletin	CBF, Quelles nouv.	CKAC, Bulletin	CKAC, Tentez votre...
CKAC, Bulletin	CKAC, Bulletin	CKVL, Chansons de...	CKVL, Qui chante ?
CKVL, Chansons	CKVL, Bulletin	CJAD, Bulletin	CJAD, Lum N'Abner
CJAD, Température	CJAD, Bulletin	**5 h. 15**	**9 h. 15**
9 h. 15	**1 h. 15**	CBF, Radio-Collège	CBF, Concert "Pop"
CBF, Chansons	CBF, Bulletin	CKAC, Chansons de...	CKAC, Tentez votre...
CKAC, Jeunesse en...	CKAC, Refrains de...	CKVL, Chansons	CKVL, Qui chante ?
CKVL, Chansons	CKVL, Chansons	CJAD, Ballroom	CJAD, Lum N'Abner
CJAD, Homemaker	CJAD, Pops concert	**5 h. 30**	**9 h. 30**
9 h. 30	**1 h. 30**	CBF, Faire-part	CBF, Tambour bat.
CBF, P'tit train	CBF, Tante Lucie	CKAC, Hollywood	CKAC, Tribune sport
CKAC, Nouv. disques	CKAC, Ecole de mus.	CKVL, Chansons	CKVL, Bulletin+
CKVL, Chansons	CKVL, Chansons	CJAD, Ballroom	CJAD, Hollyw'd Thea
CJAD, Time was	CJAD, Pops concert	**5 h. 45**	**9 h. 45**
9 h.45	**1 h. 45**	CBF, Chansons	CBF, Tambour bat.
CBF, P'tit train	CBF, A l'enseigne	CKAC, Club de police	CKAC, Tribune spor.
CKAC, Nouv. disques	CKAC, Ecole de mus.	CKVL, N'velles spor	CKVL, Tour du monde
CKVL, Avec le sourire	CKVL, Bulletin	CJAD, Ballroom	CJAD, Hollyw'd Thea
CJAD, Time was	CJAD, Pops concert	**6 h.**	**10 h.**
10 h.	**2 h.**	CBF, Yvan l'Intrépide	CBF, Bulletin
CBF, Sur nos ondes	CBF, Grande Soeur	CKAC, Petits délurés	CKAC, Moment mus
CKAC, Actualités	CKAC, Bulletin	CKVL, Chansons	CKVL, Paris danse
CKVL, Prix Weston	CKVL, Hits on parade	CJAD, Bulletin	CJAD, Température
CJAD, Bulletin	CJAD, Bulletin	**6 h. 15**	**10 h. 15**
10 h. 15	**2 h. 15**	CBF, Bulletin	CBF, Conférence
CBF, M'amie d'amour	CBF, Maman Jeanne	CKAC, Dites-moi	CKAC, Moment mus.
CKAC, Panier de pro.	CKAC, Chansons	CKVL, Chansons	CKVL, Paris danse
CKVL, Programme...	CKVL, Hits on parade	CJAD, Ballroom	CJAD, The Question
CJAD, Ballroom	CJAD, Musique	**6 h. 30**	**10 h. 30**
10 h. 30	**2 h. 30**	CBF, L'Actualité	CBF, Quatuor McGill
CBF, Mme est servie	CBF, L'ardent voyage	CKAC, Forum de spts	CKAC, Conférence
CKAC, Casino	CKAC, Chansons	CKVL, Bulletin	CKVL, Bulletin
CKVL, Chansons	CKVL, Hits on parade	CJAD, Ballroom	CJAD, Bulletin
CJAD, Ballroom	CJAD, Paula Stone	**6 h. 45**	**10 h. 45**
10 h. 45	**2 h. 45**	CBF, En dînant	CBF, Quatuor McGill
CBF, Qu'est-ce qui ne	CBF, Lettre à	CKAC, Bulletin	CKAC, Bulletin
CKAC, Casino	CKAC, Réverie mus.	CKVL, Chansons	CKVL, N'velles sport,
CKVL, Bulletin	CKVL, On the Spot	CJAD, Ballroom	CJAD, L. Barrymore
CJAD, Ballroom	CJAD, Gospel Singer	**7 h.**	**11 h.**
11 h.	**3 h.**	CBF, Un homme et...	CBF, Adagio
CBF, F. Louvain	CBF, Chefs-d'oeuvre	CKAC, Sélections	CKAC, Bonsoir les
CKAC, Bulletin	CKAC, Bulletin	CKVL, Chansons	CKVL, Here come...
CKVL, Chansons	CKVL, Quelle question	CJAD, Bulletin	CJAD, Sport Final
CJAD, Bulletin	CJAD, Bulletin	**7 h. 15**	**11 h. 15**
11 h. 15	**3 h. 15**	CBF, Métropole	CBF, Adagio
CBF, Métairie	CBF, Chefs-d'oeuvre	CKAC, Sélections	CKAC, Chanteur
CKAC, Casino	CKAC, Rendez-vous	CKVL, Chansons	CKVL, Here come...
CKVL, Chansons	CKVL, Quelle question	CJAD, Award Show	CJAD, Musique
CJAD, Kate Aitken	CJAD, Garry Moore	**7 h. 30**	**11 h. 30**
11 h. 30	**3 h. 30**	CBF, Peintres de la..	CBF, Un homme et...
CBF, Troubadours	CBF, Chefs-d'oeuvre	CKAC, Rue des pig.	CKAC, A déterminer
CKAC, Casino	CKAC,Rendez-vous	CKVL, Bulletin	CKVL, Here come
CKVL, Chansons	CKVL, Quelle question	CJAD, Stars Sing	CJAD, Prelude to
CJAD, Record Shop	CJAD, Garry Moore	**7 h. 45**	**Minuit**
11 h. 45	**3 h. 45**	CBF, Ch. Amé.-Latine	CBF, Fin émissions
CBF, Troubadours	CBF, Chefs-d'oeuvre	CKAC, Faubourg à m	CKAC, Bulletin
CKAC, Casino	CKAC, Rendez-vous	CKVL, Bulletin	CKVL, Minuit at
CKVL, Bulletin	CKVL, Quelle quest.	CJAD, Sports	CJAD, Bulletin
CJAD, Record Shop	CJAD, Garry Moore		

Les MOTS CROISÉS du "CANADA



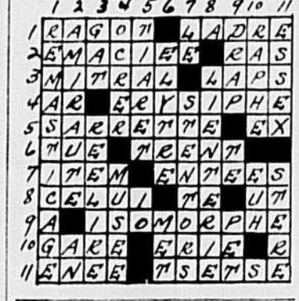
HORIZONTALEMENT

1—Remise d'une affaire à un autre jour.
2—Volte musculo-membraneuse. — Métal précieux.
3—Adversaire.
4—Préfixe signifiant "égalité". — Suivis une action en justice.
5—Pareil. — Attaches avec un lien. — Recto (abrév.).
6—Engager des pierres ensemble en bâtissant. — Ecouter.
7—Etoiles de cinéma. — Greffée.
8—Durée ordinaire de la vie. — Gendre de Mahomet. — Conjugaison.
9—Hardi. — Honorer la Divinité par des paroles.
10—Usages. — Ouvrage fait de plâtre.
11—De Reims. — Petite enclume portative.

VERTICALEMENT

1—Réflexions. — Ancienne ville de Chaldée.
2—Nom vulgaire de l'ajonc. — Mets en tas.
3—Assortiment des outils nécessaires à une profession.
4—Poison tiré du latex de divers arbres. — Colère. — Fleuve d'Italie.
5—Petites tranchées au pied des murs. — Double fait à du linge.
6—"NOUVEAU". — Conjugaison. — Riv. d'Arménie.
7—Chef-lieu de canton (Mayenne). — Ce qu'il y a de meilleur.
8—Peintre français, né à Lyon.
9—Saint (abrév.) — Note de la gamme. — Mammifère rongeur.
10—Passée devant notaire. — Symbole du gallium.
11—Bénéfices.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT



Encore 300,000 personnes déplacées dans les camps allemands et autrichiens

WINNIPEG, (C.P.) — Seulement 300,000 personnes déplacées demeurent encore dans les camps allemands et autrichiens, a déclaré sir Arthur Neveil Rucker, assistant directeur-général de l'Organisation internationale des réfugiés, lors d'une adresse prononcée devant le Club Rotary. Il a déclaré que l'Organisation a l'intention de "reprendre ses activités pas plus tard qu'au mois de mars, 1950."

Un maire démissionne

SHAWVILLE, Ontario, (C. P.) — Le maire Clifford Schwartz a démissionné de la mairie de ce petit village, à 48 milles au nord-ouest d'Ottawa, à cause de blessures dont il souffre depuis un accident d'automobile survenu en novembre dernier. Il s'est dit incapable d'assumer les devoirs qu'incombe la charge qu'il abandonne.

●●● Brillant défilé d'hommes d'Etat et ...

(Suite de la 5e page)

peau de velours noir, une cape debroadtail.

Le Begum Mohammed Ali, du Pakistan, un sari de soie noire bordé de broderies or.

Mme S. K. Kirpalani, de l'Inde, un sari de chiffon or avec bordure métallique or et blouse or.

Mme Daniel Steen, de la Norvège, une robe de crêpe vert foncé, un chapeau beige.

Mme Per Wijkman, de la Suède, une robe de crêpe noir, un chapeau de paille noire garnie de myosotis blanc et bleu.

Mme J. B. Holler, du Danemark, une robe noire, un chapeau noir rehaussé de plumes de même ton, une parure de renard argenté.

Mme Victor Nef, de la Suisse, un ensemble et des accessoires noirs.

Mme Cesar Montero Bustamante, de l'Uruguay, un ensemble noir garni d'un jabot beige, accessoires noirs.

Mme Augustin Nores Martinez, de l'Argentine, une robe de taffetas noire, un feutre gris passereau garni de plumes.

Mme Nadim Dimenchkie, du Liban, une robe de crêpe noir, un petit chapeau de velours noir rehaussée de plumes.

Réceptions à l'issue de l'ouverture de la session

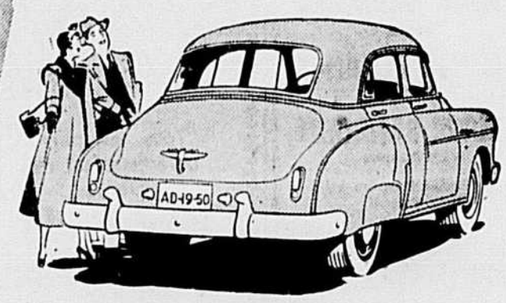
Le président du sénat, l'hon. Elie Beauregard, et Mme Beauregard, ont reçu dans les salons du sénat, à l'issue de l'ouverture de la session, le gouverneur général, la Vicomtesse Alexander, leur suite, le premier ministre et Mme Saint-Laurent, les ministres, les députés, accompagnés de leurs épouses, les membres du corps diplomatique et les autres invités du gouvernement fédéral.

* * *

L'Orateur de la Chambre, l'hon. Ross MacDonald et Mme MacDonald, ont également reçu dans les bureaux de l'orateur, après l'ouverture de la session.



Même les personnes de six pieds sont confortables ici!
Nouveaux intérieurs Fisher deux tons
plus que spacieux — plus que luxueux



"La plus belle auto que nous ayons vue!"
Nouvelles carrosseries Fisher vedettes d'élégance
en de brillantes nouvelles harmonies de couleurs



"Voilà ce que j'appelle des freins!"
Freins hydrauliques Certi-safe éprouvés
avec garnitures sans rivets Dubl-Life

La plus achetée . . .
CHEVROLET
La plus achetable au Canada



Eux aussi, ils sont l'avenir...

Pour ces petits malheureux, la guerre dure encore . . . Dans bien des pays, des millions d'enfants ont faim, ont froid et sont en haillons — ils ignorent ce que sont un foyer et des soins affectueux — désaxée, lourde d'amertume et souvent de haine, leur intelligence se développe dans des conditions impossibles. Et pourtant, songez-y bien, ces enfants aideront à façonner le monde de demain . . . le monde dans lequel vivront *nos enfants*. Dans quels tragiques ténèbres nos descendants vivront-ils si cette jeunesse infortunée n'est pas aidée sur-le-champ, si sa misère, son désespoir ne sont pas secourus?

L'organisme des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'UNICEF (nom qui désigne le Fonds international de secours à l'enfance), fait, à cette fin, l'impossible et a déjà fourni à des millions d'enfants le minimum essentiel sous forme d'aliments et de mesures préventives contre la maladie. Vingt-sept pays collaborent à cet effort international, le plus important et certes le plus méritoire de mémoire d'homme. Grâce à ce magnifique mouvement humanitaire, les régions dévastées commencent d'être en mesure d'aider l'enfance malheureuse.

Les Canadiens doivent y participer. L'objectif du Canada est de $3,000,000 — à recueillir avant le 4 mars.

Aidez les enfants —

SOUSCRIVEZ AU

FONDS DE SECOURS À L'ENFANCE DES NATIONS UNIES

Reçus aux guichets de toutes les banques, les dons peuvent aussi être versés directement à l'administration centrale de l'UNICEF au Canada, 139½, rue Sparks, Ottawa.

Clôture de cette campagne: le 4 mars

Ce texte est une contribution de *Molson's*

Dès qu'elle a PARU, le Canada

l'a APPLAUDIE... et a CONVENU que la

CHEVROLET 1950

est PREMIÈRE... et la meilleure... au coût le plus bas!





"Maximum de confort de conduite et de roulement!"

Direction à équilibre axial

avec suspension à genoux mécaniques unifiés

"Quelle spaciosité — quelle valeur!"

La plus grosse de toutes les autos à bas prix

la plus longue et la plus lourde de sa catégorie, et elle a aussi la voie la plus large

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



"Cette visibilité supérieure est synonyme de sécurité supérieure!"

Pare-brise bombé à visibilité panoramique

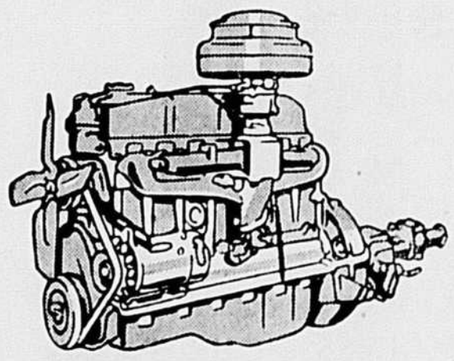
dans les carrosseries Fisher monacier

JAMAIS les Canadiens n'avaient si ouvertement exprimé une telle préférence pour une voiture . . . *sans distinction* de prix.

De tous les points du Canada, on nous apprend qu'ils acclament la nouvelle Chevrolet 1950 comme la *première* et la *meilleure* au *plus bas* coût.

On dit que c'est la première et la meilleure en fait d'élégance au coût le plus bas . . . la première et la meilleure en matière de confort spacieux et luxueux au plus bas coût . . . et surtout, la première et la meilleure par sa performance dynamique ainsi que par son doux fonctionnement sans effort au coût le plus bas!

Venez examiner ces Chevrolet qui orientent la tendance pour 1950. Rendez-vous compte de ce qui en fait "la plus achetée et la plus achetable au Canada"!



C-950F

MOTEUR À SOUPAPES EN TÊTE PLUS PUISSANT, TRÈS AMELIORÉ!

avec carburateur à jet de puissance auxiliaire

et plus grandes soupapes d'échappement

Le bon moteur Chevrolet est maintenant meilleur que jamais . . . plus puissant, plus nerveux, il donne une meilleure performance en général . . . et la remarquable économie qui a toujours fait sa renommée. Le nouveau carburateur à jet de puissance auxiliaire ne fait pas qu'améliorer le rendement — il accélère le réchauffage — épargne de l'essence! Une meilleure performance aux faibles allures et un meilleur fonctionnement dans les côtes sont d'autres avantages de cette excellente nouvelle édition du moteur à soupapes en tête Chevrolet, un champion mondial.



La plus achetée...

CHEVROLET

La plus achetable au Canada

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry — TA. 7211

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie — WA. 8171

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke) — BE. 2841

DES CHATELETS AUTOS LTEE
4590, rue St-Denis — LA. 0186

RANGER MOTOR SALES
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Zone 8-197

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine — FA. 3542

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — YO. 1130

GARAGE DESCHAMPS
94, rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue, Qué. — Tél. 661

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Stratégie nouvelle de Tommy Ivan



Le blanchissage de 3 à 0 que les **Red Wings** de Détroit viennent de subir aux mains des **Black Hawks** de Chicago n'a rien de significatif. Ils conservent encore une bonne avance en tête du classement et non seulement sont-ils favoris pour remporter encore une fois le **championnat**, mais ils devraient par ailleurs capturer la coupe **Stanley**. L'expérience de l'an dernier aura servi à quelque chose car l'instructeur **Tommy Ivan** n'entend pas commettre la même erreur. Quoiqu'il advienne d'ici la fin de la saison, le fameux trio **Lindsay-Abel-Howe** sera à son meilleur lorsque commenceront les séries de détail. L'on se souvient que les Red Wings avaient une avance confortable vers la fin de la saison dernière lorsque le club connut une période **léthargique.** Dans un effort pour conserver la première place. **Ivan** imposa un surcroit de travail à sa **première** ligne qui, dans certaines joutes, parut sur la glace durant la moitié des hostilités et quelques fois mêmes davantage. Le **trio** s'épuisa pour de bon dans la semi-finale de sept parties contre les **Canadiens**, puis les **Red Wings** furent ensuite une proie facile pour les **Leafs** de Toronto qui s'étaient reposés sur leur lauriers durant la majeure partie de la saison et dans une semi-finale qu'ils gagnèrent d'une bouchée contre les **Bruins.**

L'histoire ne se répètera pas cette année. Une vacance de quelques jours à **Ted Lindsay** a nécessairement affaibli temporairement le Détroit, mais il deviendra d'autant plus formidable à son retour. **Tommy Ivan** n'a pas trop exigé de sa première ligne depuis quelques semaines. Le fait est qu'il a composé une quatrième ligne d'attaque avec **Joe Carveth** et **Max McNab** comme réguliers et il a fait alterner ses lignes toutes les deux minutes. La "grosse" ligne ne joue qu'à son tour régulier et continue de produire avec une régularité étonnante bien que les autres trios fassent aussi leur part de travail.

* * *

L'on rapporte que la **fièvre du hockey a atteint** son point culminant dans la ville de l'automobile... Rien de plus susceptible qu'un club **gagnant** pour éveiller l'intérêt et l'enthousiasme des foules... **Kenny Reardon** est justement considéré comme le joueur de la ligue de hockey **Nationale** possédant le plus de couleur... Ses admirateurs le comparent aux **King Clancy, Eddie Shore** et **Ching Johnson**... Ses ruées d'un bout à l'autre de la patinoire rappellent en effet les "sorties" de **Clancy** tandis que ses solides coups d'épaule sont comparables à ceux d'un **Shore**... **Jean Pusie** nous déclarait ces jours derniers qu'il a toujours eu une grande admiration pour **Eddie Shore**... "Il avait un mauvais caractère, dit-il, mais jamais je n'ai vu joueur **aussi agressif.** Il avait le don d'inspirer ses coéquipiers par ses offensives déterminées"... C'est aussi le cas pour Reardon qui est un grand "combattant" et n'accepte jamais la défaite.

* * *

La nomination de **Bernie LeMaitre** comme juge de ligne dans la ligue Nationale est considérée comme une belle acquisition... Le nouvel officiel possède une longue **expérience** acquise dans le hockey mineur... **Pat Egan** a établi un nouveau record pour les joutes consécutives lorsqu'il a joué pour les Rangers contre les Black Hawks de Chicago le 9 février... C'était **sa 238e** partie consécutive... L'ancien record de 237 était détenu par **Ken Smith** des Bruins de Boston... **Murdo McKay** a remis au gérant **Ben Chapman** le chèque de $200 qui lui a été donné en cadeau lorsqu'il a compté son 200e but dans la ligue **Américaine** afin que cet argent serve à défrayer le coût d'une fête pour tous les joueurs du **Buffalo** à la fin de la saison... **Gus Mell** s'entraine à la Palestre Nationale et il a confiance de vaincre **Gaby Ferland** dans leur combat du 27... Le boxeur canadien-français nourrit cependant le même **optimisme**... Les deux adversaires se sont livré un sauvage combat qui s'est terminé par une décision nulle il n'y a pas longtemps.

* * *

Charlie Conacher vient de faire parvenir un télégramme d'excuses au journaliste **Lew Walter** du Detroit Times... Le pilote des **Black Hawks** admet clairement son erreur et implique son acte à la cuisante défaite de 9-2 subie par son club aux mains des **Red Wings**... Il exprime ses regrets et l'espoir que Walter fera montre de compréhension... Nous admirons le geste de **Conacher** qui admet sa faute et mérite sûrement une **absolution** complète... Nous ne saurions pourtant en dire autant au sujet de sa conduite à l'égard de l'arbitre **Chadwick**... Ne serait-ce que pour servir d'exemple le président **Campbell** devrait lui imposer une amende... **Paul Calvert** s'est déclaré fort heureux d'avoir été vendu aux **Tigers** de Détroit par les **Senators** de Washington... Le lanceur local avait demandé son congé au Washington par suite d'un différend sur son salaire de l'an dernier... A moins que **Branch Rickey** n'augmente son salaire, **Carl Furillo** ne se rapportera pas au camp d'entrainement de **Vero Beach** le 1er mars... Quatrième meilleur frappeur de la ligue **Nationale**, la saison dernière, Furillo a refusé de signer le contrat de **$12,500** offert par les Dodgers... On ignore à quel taux **Furillo** estime ses services mais il est sans doute au courant de l'échelle des salaires payés aux trois frappeurs ayant obtenu une meilleure moyenne que lui l'an dernier: elle varie de $30,000 à $50,000... Sa moyenne de l'an dernier fut de .324... Il ne considère pas comme suffisante une augmenation de $2,500.

Canadien annule, 3 à 3, avec Toronto

Un but tardif de Richard empêche Toronto de gagner

Par Paul Parizeau

Les Canadiens sont venus de l'arrière pour surmonter un déficit de deux buts, hier soir au Forum, et annuler au compte de 3-3 avec les Leafs de Toronto dans une partie des plus enlevante, disputée durement et à une très vive allure.

Maurice Richard fut le grand héros de cette victoire en comptant ses 28e et 29e buts de la saison, pour dominer de nouveau dans ce domaine chez les compteurs de la ligue Nationale. Léo Gravelle fut l'autre compteur des Canadiens. Ezinicki, Gardner et Meeker obtinrent les buts des visiteurs.

L'arbitre Bill Chadwick sut garder le contrôle des hostilités en décernant onze punitions dont cinq aux Canadiens. Un commencement de bagarre fut rapidement interrompu dans la deuxième période grâce à l'intervention prompte des officiels.

Bill Durnan et Turk Broda se livrèrent un superbe duel. Les Canadiens eurent l'avantage sur les Leafs, tout particulièrement dans la dernière reprise alors qu'ils obtinrent 13 lancers contre Broda en comparaison de 5 seulement contre Durnan. Le total des lancers fut de 26 contre Broda, et 17 contre Durnan.

Ezinicki donna l'avance aux Leafs dans la première période mais Richard égalisa le compte au début de la deuxième, puis un but de Gardner vers la fin de cet engagement donna aux visiteurs une avance de 2-1 bien que les Canadiens dominèrent dans la troisième reprise, Meeker augmenta l'avance des Leafs en comptant vers le milieu de la période. Les Canadiens continuèrent néanmoins de batailler avec détermination. Gravelle diminua l'avance, puis Reardon déclencha une minute avant la fin l'offensive qui devait permettre à Richard de compter.

Irvin effectua quelques changements dans son alignement, pour cette joute. A la mise au jeu, l'on vit Billy Reay paraitre au centre avec Richard et Riopelle, la deuxième ligne réunissant Lach, Gravelle et Dussault. Une punition à Reardon pour "tripping", n'apporta aucun dommage. Un dur boulet de iRchard fut bloqué par Broda. Quelques instants plus tard, il arrêta un coup frappé à bout portant par Mackay.

Ezinicki compte

Au cours d'une offensive des Leafs, Bill Ezinicki reçut une passe de Gal. Gardner dans le territoire des Canadiens, contourna Roger Léger et prit Durnan en défaut d'un dur coup de revers. Le temps 8.18.

Occasion ratée

Vers le milieu de la période, Thomson et Barilko reçurent des punitions successives, le premier pour avoir porté un coup de coude à Harvey et le second pour avoir fait trébucher Richard. Les Canadiens ne purent profiter de leur avantage numérique.

Dès que les deux clubs furent à forces égales, les Leafs envahirent le territoire des Canadiens. Un dur boulet de Gardner ricocha sur le poteau de la cage.

Moins de quatre minutes avant la fin, Richard fut puni après s'être chamaillé avec Ezinicki. Filion le rejoignit un peu plus tard pour une raison connue de l'arbitre seul. Durnan ne fut pas même menacé durant leur absence. Doug Harvey brilla tout particulièrement sur la défense. Les lancers: Broda 5, Durnan 6.

Trois minutes ne s'étaient pas écoulées dans la deuxième période lorsque Maurice Richard compta son 28e but de la saison pour égaliser le compte, 1-1. Kennedy venait d'être puni pour avoir retenu Richard lorsque les Canadiens envahirent le territoire ennemi. Reay passa à Harmon à la ligne bleue et ce dernier passa à son tour à Richard dont le boulet trompa la vigilance de Broda. Kennedy était encore sur le banc, lorsque Boesch fut puni pour interférence mais la défense des Leafs fut solide.

Durnan brille

Durant une punition à Mosdell pour "tripping", les Leafs menacèrent Durnan de toutes parts et ce dernier fit trois arrêts quasi-miraculeux, dont deux successifs sur des lancers de Max Bentley et un autre dirigé par Timgren.

Une punition à Ezinicki, fut le signal d'une attaque massive des Canadiens. Un dur lancer de Dussault fut bloqué. Broda dut exécuter le grand écart pour bloquer un lancer de Doug Harvey vers le coin de la cage.

La partie devint de plus en plus dure et les coups d'épaule s'échangèrent. Lorsque Barilko fut puni pour rudesse, il tenta de chercher querelle à MacKay. La prompte intervention des officiels évita une bagarre générale, imminente.

Gardner compte

Durnan dut s'étendre de tout son long pour repoursser un lancer de Gardner arrivé seul près de lui. Ce dernier s'empara ensuite du rebound pour compter et donner aux Leafs une avance de 2-1. Ezinicki et Juzda obtinrent des assistances. Les lancers — Broda 8, Durnan 6.

Dans les premières minutes de la troisième période, Broda réussit des arrêts sur des lancers de Richard et Reay.

Avance accrue

Les Canadiens dominèrent durant les dix premières minutes mais ne purent compter. Lors d'une offensive des Leafs Meeker enleva le caoutchouc à Reardon près de la cage et déjoua Durnan d'une courte distance pour augmenter l'avance des Leafs à 3-1.

Gravelle compte

Les Canadiens ont durement mérité leur deuxième but. Broda réussit des arrêts magnifiques sur des lancers de Lach et de Dussault, puis Gravelle poussa le puck dans le filet tandis que Broda était étendu de tout son long.

Quelques instants plus tard, Gravelle fut victime d'un brutal "crosscheck" d'Ezinicki et demeura étendu plusieurs secondes sur la glace. Le coupable s'en tira sans punition.

Une furieuse attaque des Canadiens fut interrompue par une punition à Reardon. Aucun dommage ne fut causé durant son absence.

Richard annule

Les constants efforts des Canadiens portèrent leurs fruits. 57 secondes avant la fin lorsque Maurice Richard compta son deuxième but de la soirée et son 29e de la saison pour permettre aux Canadiens d'annuler. Trois secondes avant la fin il vint à un cheveu d'en compter un troisième et Broda dut exécuter le grand écart pour bloquer.

TORONTO. — Buts, Broda; défenses, Thomson, Morton; centre, Kennedy; ailes, Meeker, Smith; subs, Watson, Boesch, Barilko, McCormack, Timgren, Gardner.

CANADIEN. — Buts, Durnan; défenses, Bouchard, Reardon; centre, Reay; ailes, Richard, Riopelle; subs, Harvey, Curry, Harmon, Filion, Mackay, Gravelle, Lach, Mosdell, Léger, Dussault.

Arbitre, Bill Chadwick; juges des lignes, Sam Babcock et Bernie Lemaitre.

Première période

1—Toronto: Ezinicki (Gardner) 8.18
Punitions: Reardon, Thomson, Barilko, Richard, Filion.

Deuxième période

2—Canadien: Richard (Reay-Harmon) 9.47
3—Toronto: Gardner (Ezinicki-Juzda) 16.53
Punitions: Kennedy, Boesch, Mosdell, Ezinicki, Barilko.

Troisième période

4—Toronto: Meeker 10.03
5—Canadien: Gravelle (Dussault-Lach) 13.32
6—Canadien: Richard (Reardon) 19.03
Punition: Reardon.

Hershey 7, Springfield 2

Première période

1—Hershey, Larson (Mahaffy) 1:33
2—Hershey, Mahaffy (Larson, Porteous) 2:23
3—Springfield, Gooden 6:23
Punitions: Sullivan, Casanato, Kaiser, Porteous, Brown.

Deuxième période

4—Hershey, Sullivan (Toppazzini, McLenahan) 5:06
5—Hershey, Sullivan (Lowe, Toppazzini) 8:40
6—Springfield, Narduzzi (Macey, Hayden) 7:43
Punitions: Casanato, Branigan, Narduzzi.

Troisième période

7—Hershey, Brown (Toppazzini, Branigan) 5:23
8—Hershey, Toppazzini (Sullivan, Brown) 11:08
9—Hershey, Kullman (McLenahan) 18:40
Punitions: Jones, Lowe.

Ligue Maritime Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Halifax	68	41	19	8	347	239	90
Saint John	68	40	18	10	338	233	90
Moncton	68	32	29	7	306	255	71
Amherst	70	9	56	3	183	448	21

Victoire de Schneider à Aspen; McCullaugh se classe cinquième

ASPEN, Colorado. (AP) — Georges Schneider, excellent skieur de la Suisse, a remporté le championnat mondial du slalom, petite distance, dans le tournoi international de ski, hier. Schneider a contourné habilement les 40 drapeaux dans ses deux descentes. Il a réussi la première en un temps de 1.03.6 minute et la deuxième en 1.02.8 minute. Son temps combiné fut de 2.06.4 minutes.

Zeno Colo, de l'Italie, qui a remporté le slalom, longue distance mardi, et le seul adversaire que Schneider craignait, a terminé deuxième avec un temps de 1.02.8 minute et 1.03.9 minute pour un combiné de 2.06.7 minutes.

Les représentants canadiens ont connu leur meilleure journée jusqu'ici dans le tournoi. Ernie McCullough du Lac Ouimet, Mont-Tremblant, s'est classé cinquième, sur un pied d'égalité avec Egon Schopf de l'Autriche. Le temps de McCullough fut de 1.04.4 minute et 1.04.6 minutes pour un combiné de 2.09 minutes. L'Autrichien a terminé avec un temps combiné identique, réussissant une rapide descente à son premier essai.

Pas un seul autre Canadien ne s'est classé au nombre des trente premiers cependant. Stein Eriksen, étudiant de 22 ans de la Norvège, a capturé la troisième place après avoir dominé le peloton après les premiers essais. A son deuxième essai Eriksen a pratiquement perdu l'un de ses bâtons et a été forcé de ralentir considérablement pour maintenir son équilibre.

Schneider n'a pas trouvé le parcours très ardu. Il fut le seul à émettre cette opinion cependant. Plusieurs concurrents ont exécuté des chutes spectaculaires et neuf d'entre eux furent disqualifiés pour avoir manqué de contourner un drapeau.

Christian Pravda de la Norvège a réussi la plus rapids descente de la journée à son deuxième essai avec un temps de 1.02.6 minute. Pravda a terminé assez bas dans le classement cependant.

Jack Reddish de Salt Lake City, le champion du slalom des Etats-Unis, a terminé quatrième. C'est la plus impressionnante tenue d'un Américain dans les épreuves Nordiques et Alpins du tournoi.

Si l'on procédait au classement des différents pays l'Autriche mènerait avec 42 points, suivi de l'Italie avec 21 points: la Suisse, 18 points; la France, 14 points; les Etats-Unis et la Norvège, 4 points et le Canada, un point.

Aujourd'hui Dagmar Rom de l'Autriche, gagnant des épreuves de slalom petite et longue distances, prendra part aux épreuves de descentes.

LOS ANGELES, (U.P.) — Les Monarchs de Los Angeles ont annoncé la vente du joueur de défense, Gene Martin, aux Falcons de Fresno, de la ligue de la Côte du Pacifique.

La direction du club L.A. a annoncé également que le nom du joueur de défense, Bob Robertson, avait été inscrit sur la liste des joueurs inactifs.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Canadien 3, Toronto 3

Ligue Américaine
Indianapolis 7, Cincinnati 5
Hershey 7, Springfield 2
New Haven 5, Providence 2

Ligue Senior
Québec 8, Shawinigan 3
Valleyfield 4, Sherbrooke 2

Ligue Junior
National 5, Verdun 2
Canadien 6, Royal 2.

Joute hors-concours
Rangers (LN) 7, Québec Citadelles (LJ) 4

Ligue Provinciale
Abord-à-Plouffe 10, Lachine 0

AUJOURD'HUI

Ligue Interuniversitaire
U. de M. à McGill.
(Au Forum).

Ligue Montreal
Cancar vs Hydro-Québec.
(Cancar mène deux dans deux dans trois, 1-0).
Candair vs C.N.R.
(Série de deux dans trois, égalité 1-1).
(A l'Auditorium de Verdun).

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G	P	N.	P.	C.	Pts
Détroit	53	28	15	10	172	127	66
Toronto	54	24	20	10	137	134	58
Canadien	53	21	18	14	127	116	56
Rangers	51	19	21	11	111	122	49
Boston	54	17	25	12	145	172	46
Chicago	53	17	27	9	154	175	43

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Buffalo	55	27	20	8	176	140	62
Springfield	59	23	30	6	194	218	52
Providence	53	24	25	4	195	193	51
New Haven	56	21	28	7	158	189	49
Hershey	54	15	30	9	170	243	39

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	56	36	11	9	289	171	81
Pittsburgh	58	26	21	11	181	133	63
St-Louis	55	26	21	8	144	190	60
Indianapolis	54	25	19	10	188	176	60
Cincinnati	57	13	31	13	146	216	39

(Joutes d'hier soir non comprises)

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	52	35	16	1	216	142	71
Québec	53	31	19	3	183	153	65
Ottawa	54	27	24	3	224	215	57
Royal	51	24	20	7	175	160	55
Valleyfield	51	21	22	8	180	170	50
Chicoutimi	53	20	30	3	152	205	43
Shawinigan	54	13	38	3	161	246	29

Ligue Junior

(Classement final)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	36	28	8	0	162	100	56
National	35	24	9	2	186	81	50
Québec	36	23	12	1	182	114	47
T.-Rivières	36	22	12	2	159	91	46
Royal	36	9	25	2	82	154	20
Verdun Leafs	36	7	24	5	98	192	19
Valleyfield	35	5	28	2	86	219	12

National finit en 2e position

Le National junior a terminé la saison régulière en 2e position en triomphant des Maple Leafs de Verdun par 5 à 2 à Verdun, hier soir.

Langill, Benoit et Smith ont été les étoiles du National, qui a joué une partie de moins que les autres clubs du circuit Thérien.

Première période

1—Montréal National, Fillion (Quesnel, Hardy) 7:22
2—Verdun, Dorey (Morrison) 11:41
3—National, Langill 13:59
Punition: Aucune.

Deuxième période

4—National, Benoit (Langill) 3:04
5—National, Smith (Benoit, Langill) 12:55
Punitions: Bouchard, Hogue, Machney, St-Pierre.

Troisième période

6—Verdun, St-Pierre (Morrisson, Loziensky) 6:42
7—National, James (Burchell) 14:54
Punitions: Burchell, Fillion, Scott (Majeure), Langill, Quesnel.

Première période

1—Royal: Jacques (Petty-Hreniuk) 0.33
Punitions: Larocque, Moore.

Deuxième période

2—aCnadien: Rose (Goold-Rocheford) 3.18
3—Royal: Broden (Jacques-Hreniuk) 16.24
4—Canadien: Rose (Roche) 19.01
Punitions: Conway, aWtson, Dunn.

Troisième période

5—Canadien: Rose (Moore) 12.01
6—Canadien: Marshall (Moore) 12.49
7—Canadien: Inglish (Holmes-McCready) 18.31
8—Canadien: Moore (Marshall) 19.54
Punitions: Dunn, McManahan, aWtson (10-minutes, mauvaise conduite).

N.-Haven 5, Providence 2

Première période

Aucun point.
Punitions: Scherza, Arcand, Bloomer, Evans, Kullman.

Deuxième période

1—New-Haven, Gordon 0.39
2—Providence, Kullman (McGill, Chad) 3.45
3—New-Haven, White (Manson, Denis) 9.56
4—Provndence, Stoddard (Arcand, Kapusta) 10.25
5—New-Haven, Hrymnak (McDonagh) 12.55
6—New-Haven, Hrymnak (Anslow) 13.21
Punition: Manson.

Troisième période

7—New-Haven, Hrymnak 8.32
Punitions: Barlow (2).

Gaudreault participe à 6 buts et Québec défait Shawinigan

SHAWINIGAN FALLS, (C.P.) — Inspirés par le magnifique travail de Gaudreault, les As de Québec se sont rapprochés de la 1ème position dans la ligue senior, en écrasant les Cataractes de Shawinigan Falls, par 8 à 3, ici hier soir.

Gaudreault a été le gros canon des Québécois avec quatre buts et deux assistances, tandis que Rossignol a obtenu quatre assists.

Gagné a réussi deux buts pour les vainqueurs, Mundrick et Tremblay ont compté une fois chacun.

Ouellette a été le meilleur du Shawinigan avec deux buts, tandis que Ralph Buchanan a réussi l'autre.

Première période

1—Québec, Gagné (Renaud, Gaudreault) 6.57
Punitions: McBride, Ouellette.

Deuxième période

2—Québec, Mundrick (Gamble) 2.04
3—Québec, Gaudreault (Gagné, Rossignol) 4.50
4—Québec, Gaudreault (Zeidel, Rossignol) 12.12
Punitions: Webster, Gamble, McBride, Horeck (mineure et mauvaise conduite).

Troisième période

5—Québec, Gaudreault (Gagné, Rossignol) 3.57
6—Québec, Gaudreault 9.41
7—Shawinigan Falls, Ouellette (Marshall, Horeck) 11.55
8—Québec, Gagné (Rossignol, Gaudreault) 18.24
9—Shawinigan Falls, Ouellette (Buchanan, Limoges) 18.51
10—Shawinigan Falls, Buchanan (Bonin, Limoges) 19.17
11—Québec, Tremblay (Gamble, Riopelle) 19.55
Punition: Zeidel.

Valleyfield sr bat Sherbrooke

SHERBROOKE, (C.P.) — Les Braves de Valleyfield ont vaincu le St-François de Sherbrooke par 4 à 2, ici hier soir, dans une joute régulière de la ligue de hockey senior du Québec.

Première période

1—Valleyfield, Bisaillon (Corriveau) 16:29
Punitions: Joannette, Vinet, Irvine, Heindl.

Deuxième période

2—Sherbrooke, Préfontaine (Barry, Metcalfe) 14:02
3—Valleyfield, Blake (Corriveau) 14:50
Punition: Sinclair.

Troisième période

4—Valleyfield, Irvine (Schmidt) 6:30
5—Valleyfield, Bisaillon (Corriveau, Franklin) 12:22
6—Sherbrooke, Barry (Fillion, Préfontaine) 14:59
Punitions: Toohy, Sinclair.

Gougeon s'assure le trophée Murray

La course en raquettes du carnaval d'hiver de l'université McGill, disputée hier soir, sur le Mont-Royal, a été remportée par André Gougeon, un porte-couleurs de la Palestre Nationale.

Gougeon a couvert la distance de 1 mille 3-10 en 10 minutes et 43 secondes.

Grâce à cette victoire, Gougeon a remporté le trophée "Mlle Murray" qui lui fut présenté par Mlle Jeanne Dufresne.

Les Citadelles ont perdu contre les Rangers par 7 à 4

QUEBEC, (C.P.) — Les Rangers de New York, de la ligue Nationale, ont vaincu les Citadelles de Québec, de la ligue junior du Québec, par 7 à 4 dans une partie hors-concours disputée ici hier soir.

Béliveau a compté deux des quatre buts des Citadelles.

Première période

1—New-York, Slowinski (Raleigh, Stanley) 15.24
Punition aucune.

Deuxième période

2—Québec, Gervais (Kyle, Lalliberté) 7.18
3—Québec, Béliveau (Kyle, Leswick) 11.15
4—New-York, Stanley (Hayfield) 14.25
5—Québec, Eddols (Lalliberté, Tremblay) 15.54
6—New-York, Raleigh (Lund, Slowinski) 18.59
Punition aucune.

Troisième période

7—New-York, Mickoski (Prideham, Kaleta) 1.29
8—Québec, Béliveau (Kyle, Leswick) 6.57
9—New-York, Slowinski 7.50
10—New-York, Stanley (O'Connor) 13.55
11—New-York, McLeod (O'Connor) 14.29
Punition aucune.

Lachine est blanchi

Le club Abord-à-Plouffe a facilement blanchi le Lachine par 10 à 0 dans une partie régulière de la ligue de hockey Provinciale, disputée hier soir, à l'aréna St-Laurent.

Jack Egan a compté deux buts pour les gagnants.

Ligue Cap Breton Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sydney	70	34	26	10	266	212	78
North Sydney	70	30	34	6	241	257	66
Glace Bay	68	28	32	8	225	263	64

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada" Adressez vos coupons comme suit :
CONCOURS "3 ETOILES", JOURNAL "LE CANADA",
5221, RUE DE GASPE, MONTREAL

★ ★ ★

LES TROPHEES DU CONCOURS "TROIS ETOILES"
sont dus à l'expertise de

Daoust et Fils Ltée
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

SPECIALISTES EN TROPHEES

Succ. Ouest 397 Ste-CATHERINE O. (coin Bishop) BE. 8684
Bureau-chef 3699 Ste-CATHERINE E. (Près Nicolet) FR. 3149
Succ. Est 2480 Ste-CATHERINE E. (près St-Denis) LA. 0642

Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 53

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de jeudi, 16 février, contre les Maple Leafs de Toronto.

1 .....
2 .....
3 .....
(Signature du concurrent)
.....
(Adresse)



LES 2 DERNIERS
— JOURS —
AUJOURD'HUI et DEMAIN

VENTE
DE
COMPLETS
FAITS SUR MESURE

VALANT $85.

A MEME LES PLUS FINS WORSTEDS DE NOTRE STOCK REGULER QUI N'ONT JAMAIS ETE EN VENTE VOUS SONT OFFERTS A

$59

PREVALEZ-VOUS D'UN COMPTE COURANT
26 SEMAINES POUR PAYER

THE HOUSE OF GOLD

A. Gold & Sons
366
OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES BLEURY

QUI REFUSERONT DE VOUS LE LAISSER PORTER A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTE

Branch "Séraphin" Rickey

Il offre seulement $15,000 en salaire à son étoile C. Furillo

NEW-YORK. (U.P.)—Joe Gordon semble très satisfait du contrat qu'il a réussi à obtenir des Indians de Cleveland, après avoir refusé quelques offres antérieures.



Carl Furillo

A Brooklyn, Carl Furillo, étoile voltigeur des Dodgers, n'est pas du tout satisfait du contrat offert par Branch Rickey.

Gordon n'a pas connu une trop bonne saison l'an dernier, mais recevait tout de même $35,000 pour ses services cette année. Furillo, a été l'un des pivots des Dodgers en '49, et il croit qu'il mérite plus que le salaire de $15,000 offert par Rickey. Ce salaire indiquerait une augmentation de seulement $2,500 sur l'an dernier. Furillo croit qu'il devrait tout au moins recevoir $25,000 après l'excellente saison qu'il a connue l'an dernier.

Le rapide voltigeur des Dodgers a conservé une moyenne au bâton de .324. Il a ainsi terminé en arrière de son coéquipier Jackie Robinson et Musial et Slaughter du St-Louis chez les frappeurs du circuit.

Furillo explique que Branch Rickey Jr est allé le voir tout récemment et lui a déclaré que la direction du club ne pouvait pas lui offrir un contrat indiquant une augmentation de salaire de plus de $2,500. J'ai catégoriquement refusé cette offre de dire Furillo.

Je ne ferai aucune démarche auprès de mes patrons de continuer Furillo. J'attendrai tout simplement que monsieur Rickey me fasse une autre offre plus équitable.

Je me sens en parfaite condition physique de dire Furillo et je crois connaitre une meilleure saison encore que l'an dernier. Il me semble que je ferais encore mieux si la direction du club daignait bien me payer un salaire raisonnable pour mes services.

Les Dodgers ont cependant réussi à mettre sous contrat le jeune voltigeur George Shuba et le premier-but Dee Fondy ainsi que le lanceur Clarence Hicks. Shuba est un dangereux cogneur et pourrait fort bien se mériter une place régulière sur l'alignement cette année.

Lutte contestée prévue ce soir entre Hydro-Québec et le Cancar

Les séries semi-finales de la ligue de hockey Montréal se continueront, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Dans la première joute, le club Hydro-Québec affrontera le Cancar, tandis que les clubs Canadair et C.N.R. feront les frais de l'autre rencontre.

Ces séries sont d'un total de six points chacun. Le premier club ayant accumulé six points est vainqueur. Une victoire compte pour deux points et une joute nulle pour un point.

Le club Hydro-Québec mène par 2 points à 0 sur le Cancar. Les clubs Canadair et C.N.R. sont sur un pied d'égalité avec un point chacun. Les vainqueurs de ces deux séries en viendront ensuite aux prises dans la série finale de 3 de 5 pour le trophée Johnny Greco.

Ce soir, le président de la ligue, Bryce McKasey présentera le trophée Bunny Sabbath au joueur ayant été choisi le plus utile à son club durant la saison régulière. Le nom de ce joueur sera dévoilé avant la première partie.

Le Cancar est confiant d'égaliser les chances contre Hydro-Québec. Cependant, la tâche du Cancar ne sera pas facile, car le club Hydro-Québec aligne une phalange de compteurs potentiels, une excellente défense et un solide gardien de buts.

Il n'y aura aucun changement dans l'alignement des deux clubs.

Jimmie McCurry a fait pratiquer rigoureusement ses joueurs cette semaine. Il espère les voir infliger un revers aux As de Canadair dans la deuxième partie. La première joute commencera à 8 heures précises.

Godbout bâcle un autre match entre Gus Mell et Gaby Ferland

Le match-revanche entre Gus "Pell" Mell et Gaby Ferland a finalement été bâclé pour le 27 février prochain, c'est ce qu'a annoncé le promoteur montréalais, Raoul Godbout. Depuis le début de la semaine, Raoul Godbout avait tenté d'organiser cette rencontre, mais ce ne fut qu'hier qu'il a réussi à obtenir les signatures de Mell et de son gérant, Jackie Cravatz.

Mell désirait absolument rencontrer Gaby Ferland, mais il a insisté sur le fait qu'il ne portera pas de bandages aux mains. L'on se souvient qu'il a eu plusieurs disputes à ce sujet, tout particulièrement avant les deux combats qu'il a livrés contre Ferland. Le camp du boxeur canadien-français réclamait que Mell porte des bandages aux mains, mais ce dernier s'y est toujours objecté.

Après qu'il eut apposé sa signature sur le contrat, Mell a déclaré ce qui suit: "Il y a longtemps que je veux prendre une revanche sur Ferland. J'ai raté ma chance le 30 décembre dernier, mais j'aurai encore l'occasion de lui infliger une défaite le 27 prochain." Mell n'ayant jamais été en aussi bonne condition depuis trois ans, a admis qu'il aurait dû l'emporter lors du dernier combat qu'il a livré contre Ferland.

Tout comme Johnny Greco, Ferland et Mell s'entrainent à la Palestre Nationale. On a annoncé hier que Willie Ketchum, l'entraineur du champion canadien n'arrivera pas à Montréal avant le début de la semaine prochaine. Quant à Bob Montgomery, qui se battra dans le combat principal, il sera à Montréal jeudi ou vendredi prochain.

En effet, après ce match, on avait révélé que Ferland s'était battu en dépit du fait qu'il souffrait d'une blessure à la cheville. Le protégé de Pete Audette, en acceptant les conditions de Raoul Godbout, a déclaré qu'il était complètement rétabli de cette blessure.

On a annoncé hier que Montgomery s'entrainait dans un gymnase de Philadelphie. "Ne vous inquiétez pas pour Bob, il sera en parfaite condition lorsqu'il arrivera à Montréal", a déclaré Mike Katz à Raoul Godbout.





HORIZONS SPORTIFS
PAR BERT SOULIÈRE



Teeter Kennedy, des Maple Leafs de Toronto, sera un candidat sérieux au choix du joueur le plus utile à son club dans la ligue Nationale... Depuis le retour de Kennedy au jeu, les Leafs ont subi seulement deux défaites en 15 parties pour prendre possession de la deuxième position... **Bert Olmstead**, des Black Hawks de Chicago, possède d'excellentes chances d'être choisi la recrue de l'année dans le circuit Clarence Campbell... **Jean Lemay**, un porte-couleurs du club St-Ambroise de la ligue de hockey Métropolitaine, a reçu une invitation au début de l'hiver pour s'entrainer avec un club-ferme des Rangers de New-York à Guelph, Ont.

Même si le Shawinigan-Falls est en dernière place dans le senior, les assistances aux joutes locales des Cataractes sont supérieures à celles du club **Sherbrooke**, qui domine le classement depuis le début de l'hiver... **Johnny Pogjany**, ex-lanceur des Orioles de Baltimore est très intéressé à obtenir la gérance d'un club de la ligue Provinciale...

* * *

Un règlement de la ligue de baseball Provinciale empêche les clubs **d'accorder des bonis** aux joueurs... Réponse à un lecteur: **Bernard Vinet**, joueur d'avant du Sherbrooke, a déjà porté les couleurs des Braves de Valleyfield... De tous les joueurs de défense du circuit George Slater, le jeune colosse du Royal, **Howie Cox**, est celui qui s'est le plus amélioré cette saison... Cox est virtuellement assuré de faire le saut avec les Mohawks de Cintinnati l'hiver prochain... **Bernard "Coco" Blanchard** a refusé la gérance du club Abord-à-Plouffe au début de l'hiver, à cause de ses nombreuses occupations personnelles... **Raymond Couture** et **Bob Fréchette**, deux lutteurs montréalais, connaissent une fructueuse tournée au Mexique... **Léo Lamoureux** en serait à sa dernière année dans le hockey... Jack Carthy, actuellement avec le Shawinigan Falls, accrocherait ses patins pour devenir gérant...

* * *

Le voltigeur **Joe Montiero** a accepté les conditions des Red Sox de Granby, de la ligue de baseball Provinciale... **Roland Gladu** n'a pas encore signé officiellement son contrat comme gérant du Sherbrooke... Il lui faut obtenir son congé des Dodgers de Brooklyn... Le lanceur **Paul Calvert** est confiant de connaitre une fructueuse saison dans les Majeures l'été prochain, maintenant qu'il vient d'être acheté par les Tigers de Détroit, un club de première division, sur papier du moins...

Reg Sinclair, du Sherbrooke, est probablement la recrue la plus mésestimée dans la ligue senior... Pourtant, l'ancien joueur des Redmen de McGill a grandement aidé la cause du Sherbrooke cet hiver, même s'il n'est pas un prolifique compteur... **Carl Furillo**, le voltigeur "au bras de fer" des Dodgers de Brooklyn, ne peut être blâmé d'avoir refusé l'augmentation ridicule de $2,500, pour 1950...

* * *

Ivan Dugré, du Sherbrooke, est notre choix comme gérant de l'année dans le senior... **Ike Williams**, champion poids léger du monde, serait le prochain adversaire de Johnny Greco au Forum, si ce dernier remporte une victoire décisive sur **Bob Montgomery** le 27 février prochain... **Jean Richard**, champion poids plume du Canada, doit se battre prochainement à Halifax contre un nommé **Howard**... Une mention spéciale pour le club **Pascal** qui connait une fructueuse saison au ballon au balai...

Dollard St-Laurent, jeune joueur de défense du Royal, qui a été victime d'une blessure à l'épaule contre Ottawa, mercredi, sera inactif durant deux semaines environ... Un **porte-parole** de Shawinigan Falls nous aprend que les Cataractes joueront encore dans la ligue senior l'hiver prochain...

* * *

Tod Campeau est toujours le meilleur compteur du club Cincinnati, avec un total de 52 points en 57 parties... **Gerry Heffernan**, des Hobos, est virtuellement assuré de son 2e championnat consécutif chez les compteurs de la ligue de hockey Dépression... **Jean-Louis Bourcier**, **Pete Jotkus** et **Hugh Tracey** ne semblent pas vouloir vieillir sur patins et affichent encore une tenue remarquable dans la ligue Bienfaisance... Selon **Frank Carlin**, gérant du Royal senior, **Larry Ziedel**, des As de Québec, est l'un des meilleurs joueurs de défense du circuit Slater... Il est fort possible que **Chuck Connors**, un premier but de métier, soit échangé ou vendu à un club majeur par le Brooklyn... **Joe Dimaggio**, des Yankees, vient de prédire qu'il cognera une quarantaine de circuits en 1950... **Kelvin Burnett**, un athlète montréalais qui joue pour le Springfield, serait vendu aux Rangers de New York à la fin de la campagne 1949-50...

CHAMPION BANTAM

Le Club "Happy Days Boys Club" vient de remporter le championnat Bantam du Parc Jarry en disposant du "Commandos" dans une série finale de 2 dans 3. Après avoir perdu la première partie par 3 à 2, le Happy Day's a energistré deux victoires décisives de 4 à 1 et 4 à 2.

La première ligne composée de Edouard De Luca, Guy Godmer et Claude Vézina a brillé dans la série en comptant dix des onze buts. Le cerbère Brisson qui a un brillant avenir devant lui, a une moyenne de 1.6 but contre lui dans quinze joutes.

L'équipe possède un artiste du "poke check" en Mario Facella, et un joueur combatif en Jean Louis Babin. Le club "Happy Days" sera opposé au champion d'Ahuntsic pour le championnat du Nord de la ville. Informations, Joseph Crisafi, TA. 8778.

Plusieurs joueurs de baseball natifs de N.Y. jouent ailleurs

NEW-YORK. (U.P.) — La ville de New York a produit plusieurs joueurs de baseball de calibre majeur, mais nombre d'entre eux jouent aujourd'hui pour un club autre que les Yankees de New York ou les Giants.

Parmi ces joueurs, on remarque les noms du lanceur Bob Chipman,



Ralph Branca

des Cubs; le troisième but Eddie Yos et le voltigeur Sam Mele, des Senators de Washington; les lanceurs Tom Ferrick et Sid Schacht, et le deuxième but, Billy Sommers, des Browns de St-Louis; le troisième but Hank Majeski, des White Sox de Chicago; le voltigeur Tommy Holmes, des Braves de Boston; le lanceur Sam Zoldak, des Indians de Cleveland; le joueur d'intérieur Lou Limmer et le lanceur Al Portocarrero, des Athletics de Philadelphie; le lanceur Frank Fanovich, des Reds de Cincinnati et le lanceur Saul Rogovin et le voltigeur Jack Graham, des Tigers de Détroit.

Exception faite pour Gordon et Kerr

Sid Gordon et Buddy Kerr ne font pas partie de cette liste, bien qu'ils soient natifs de New-York, car ils ont commencé leur carrière dans les majeures avec un club de la métropole américaine.

Cependant, tous les joueurs natifs de New-York ne jouent pas à l'étranger. Ainsi, Phil Rizzuto, un fameux arrêt-court, joue pour les Yankees de New-York, tandis que le lanceur Ralph Branca porte les couleurs des Dodgers de Brooklyn.

Rizzuto a essayé sa chance avec les Dodgers de Brooklyn alors qu'il était jeune, mais on le trouva trop petit de taille pour jouer sous la grande tente. Les Yankees l'ont alors mis sous contrat. Ils ne le regrettent pas aujourd'hui.

Tous les joueurs natifs de New-York espèrent un jour porter les couleurs des Bombardiers du Bronx. On ne pourrait les blâmer. Ils sont la moitié de la saison près de leur famille. Ils savent également que les Yanks ont cette réputation de payer des salaires élevés.

Eddie Yost ne regrette pas de s'être exilé pour gagner sa vie dans le baseball. "J'ai eu une meilleure occasion de me faire valoir avec les Senators de Washington, de dire Yost. J'ai signé un contrat avec le Washington à l'âge de 17 ans. Je n'ai pas joué dans les mineures et les Senators m'ont toujours traité de première classe. Alors, je me plais considérablement de jouer pour ce club".

Holmes et Majeski ont déjà été la propriété des Yankees. Ils ont tous deux joué pour les Bears de Newark, club-ferme No 1 des Yanks durant son existence.

Lorsqu'il fut échangé aux Braves de Boston, Buddy Kerr a déclaré ce qui suit: "Naturellement, j'aime jouer pour les Giants de New-York, d'autant plus que j'ai toujours rêvé de porter les couleurs de cette équipe depuis mon jeune âge. Mais, il arrive un temps qu'un changement de club fait énormément de bien."

"Je suis sûr que je vais me plaire autant dans l'uniforme des Braves que je me plaisais dans celui des Giants" a ajouté Kerr.

Souvent, les joueurs natifs de New-York affichent une meilleure figure à l'étranger.

Les concours du Métropole à Val Morin

La quatrième excursion du club de ski "Métropole" qui eut lieu à Val Morin, dimanche dernier, fut un autre succès pour les organisateurs. Dans l'avant-midi, un concours de descente au Mont Bowes, donna les résultats suivants chez les hommes: Raymond Vincent fut vainqueur avec un temps de 18 secondes tandis le temps des huit autres suivant fut comme suit: 2e Guy Desjardins, 18 s. 1-5; 3e André Brouillet, 19 s.; 4e Jean-Paul Vincent, 19 s. 4-5; 5e Xavier Labonté, 20 s.; 6e Gérard Labonté, 20 s. 4-5; 7e Bernard Allard, 21 s. 1-5; 8e Paul Tassé, 21 s. 2-5; 9e Vianney Champagne.

Une trentaine de membres avait pris part à ce concours. Chez les dames, Thérèse Grandchamp l'emporta avec un temps de 18 s. 4-5 sur Thérèse Lefrançois, qui fit une chute.

Dans l'après-midi, une file indienne d'une quarantaine de skieurs, se rendit à Sun Valley Farm alors que la piste était en parfaite condition. Après quelques descentes sur la pente de Sun Valley, le groupe revint au village de Val Morin par la même piste.

Au retour, il y eut arrêt à Ste-Adèle afin de permettre aux membres de danser et de prendre une collation.

Conditions de neige à Stowe

Plusieurs clubs de ski organisent cet hiver des excursions à Stowe, Vermont, pour leurs membres, et font ainsi connaitre un centre de ski très populaire chez nos voisins. Plus favorisé que l'an dernier, le Mont Mansfield offre maintenant des conditions de neige satisfaisantes.

Le dernier rapport reçu par Roger Hébert, président du club de ski METROPOLE, agissant comme publiciste de la Stowe-Mansfield Association, mentionne les conditions de neige suivantes:

Au pied du Mont Mansfield, 10 pouces de neige granulée sur fond dur; au sommet, 15 pouces de neige poudreuse tassée; temps nuageux, 32 degrés; conditions générales passables. Les côtes de pratique du Toll House satisfaisantes. Dans les pentes attenantes au "Chair-Lift" de 6330 pieds de long, le Toll Road pour novices et intermédiaires est en bonne condition, ainsi qu'une partie du Lord. Le "ski Meister est présentement fermé, mais dès la moindre chute de neige il sera en bonne condition.

Dans la région du "T-Bar" long de 4,000 pieds, toutes les pistes sont assez bonnes sauf le "Tyro", où les conditions sont pauvres.

Le "Chair Lift" et le "T-Bar" fonctionnent de 9.00 A.M. jusqu'à 4.00 P.M. Le meilleur ski se fait dans la partie supérieure de la montagne.

ST-LOUIS. (UP) — Les Browns de St-Louis ont annoncé la mise sous contrat du voltigeur Dick Kokos et du premier-but Joe Lutz, un gradué du club Elmira de la ligue Eastern, classe "A".

Kokos a cogné 23 circuits et frappé pour une moyenne de .261 avec les Browns l'an dernier. Il a accepté les conditions du club après une conférence d'une heure environ avec le président du club, Bill Dewitt.

Lutz, un colosse de 195 livres, âgé de 25 ans, a frappé 17 circuits et conservé une moyenne de .300 au bâton en 1949 pour le club Elmira.

Roy Keenan sera favori pour battre le jeune Gauthier

A la séance de boxe amateur du 21 février, au Marché St-Jacques, organisée sous les auspices de la Palestre Nationale, participeront plusieurs champions boxeurs de la ville et de la province. Le programme sera composé de trois combats de cinq rounds et de sept de trois rounds.

Parmi les principales vedettes à ce programme de boxe, mentionnons les boxeurs Aimé Gauthier du St-Paul, Roy Keenan du Square A.C. qui feront les frais de la finale, ainsi que Lucien Fortin du National qui aura, lui aussi, un redoutable adversaire. Tous les clubs de Montréal seront représentés à ce programme de boxe.

La boxe amateur, depuis que Montréal est devenue l'un des plus importants centres de boxe en Amérique, connait actuellement un essbr considérable. En effet, à l'approche du tournoi des Golden Gloves, les gymnases regorgent d'athlètes qui s'entrainent sérieusement pour cet important tournoi. Les séances présentées actuellement ont pour but de permettre aux boxeurs amateurs de prendre de l'expérience afin de donner un rendement maximum lors des grands tournois des Golden Gloves.

L'entrainement du gymnase a son importance, mais il n'y a rien comme le combat pour acquérir et parfaire la condition du boxeur qui apprend à mieux se défendre et à développer plus de précision dans ses coups-de-poing.

Les billets pour le programme de boxe du 21 février, qui aura lieu au marché St-Jacques, sont actuellement en vente à la Palestre Nationale. Pour réservations, adressez-vous à 840 rue Cherrier.

La propreté, c'est l'une des meilleures armes contre la maladie. Les microbes détestent le savon.

Mel Ott vient près d'être élu au "panthéon de la renommée"

NEW-YORK. (U.P.) — Mel Ott, l'ex-fameux cogneur des Giants de New-York de la ligue Nationale et pilote de cette équipe pendant plusieurs saisons, est venu à onze votes près d'être élu au panthéon de la renommée. C'est ce que l'Association des rédacteurs sportifs sur le baseball de l'Amérique a révélé hier.

Le roi des circuits de la ligue Nationale a reçu un total de 115 votes sur une possibilité de 167. Un total de 126 votes était nécessaire pour être admis au Panthéon. Il n'y aura pas d'autre scrutin cette année.

Bill Terry, un autre fameux ex-joueur des Giants et ex-gérant, s'est classé deuxième avec 105 votes. Jimmy Foxx, ancienne étoile des Athletics de Philadelphie et des Red Sox de Boston, a terminé troisième avec 103 points.

Aucun autre joueur a reçu plus de 100 votes. Paul Waner et Al Simmons ont respectivement reçu 95 et 90 votes pour compléter le groupe des cinq premiers dans le scrutin.

C'est la première fois depuis quatre ans que les scribes n'arrivent pas à élire un autre membre au Panthéon. Charley Gehringer a été élu l'an dernier.

Un total de 125 noms a été mentionné. Plusieurs des joueurs mentionnés n'étaient pas éligibles. Au nombre des inéligibles on comptait Tommy Leach, ex-voltigeur des Pirates de Pittsburgh et Tim Jordan, ancien premier-but du Brooklyn. Ces deux joueurs ont terminé leur carrière avant 1924. Seulement les joueurs qui ont évolué de 1924 à 1948 étaient éligibles dans le scrutin.

Plusieurs joueurs déjà élus au panthéon de la renommée ont reçu des votes au scrutin de cette année.

Dizzy Dean fut le seul lanceur à recevoir plusieurs votes. Bill Dickey, Rabbit Maranville, Hank Greenberg, Gabby Hartnett, Joe Cronin, Tony Lazzeri, Ross Young, Zach Wheat, Ray Schalk, Ed Roush, et Hack Wilson furent au nombre de ceux recevant 15 votes et

LUNETTES • EXAMEN DE LA VUE
JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME
EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL
ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES
Bureau chez OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES
SARRAZIN et CHOQUETTE
921 EST, RUE STE-CATHERINE— Optique: PL. 3646 Pharmacie: PL. 9822



Le club de ski "Météor '50" à Ste-Marguerite

Les membres du club de ski Météor '50 ont profité en grand nombre de la belle température de la dernière fin de semaine pour pratiquer leur sport favori sur les magnifiques pentes de St-Sauveur. L'autobus qui devait se rendre à Stowe, Vermont, a dû, malheureusement, changer de direction et aller rejoindre l'autre groupe à St-Sauveur. Un appel "longue distance" à Stowe informa la direction du Météor '50 que la température était trop clémente pour la pratique du ski. Cette excursion tant attendue des membres du Météor '50 est donc remise à plus tard.

Dimanche, le groupe se rendra à Ste-Marguerite, endroit très apprécié des skieurs. La direction espère qu'un grand nombre de ses membres profitera des conditions favorables qui s'annoncent pour faire partie de cette excursion.

Excursion à Ste-Adèle

Le Club de Ski des Loisirs Saint-Pierre Claver Inc. organise une excursion en direction de Sainte-Adèle, dimanche le 19 février prochain. Un autobus spécial partira de 4850 Delorimier à 8 h. 45 a.m., après la messe de 8 heures au soubassement de l'église.

Non seulement les fervents du ski, mais encore, tous les adultes qui désirent passer une agréable journée dans les Laurentides sont les bienvenus.

Tous les intéressés pourront communiquer avec M. Jacques Adam, 1914 Laurier est, AM. 6250, ou AM. 2094, le soir.

Le club "Ecureuil"

Dimanche dernier, eut lieu à Mont-Rolland l'excursion du club de ski "Ecureuil". Cette excursion fut un succès et dimanche prochain, le 18, le club retournera à St-Sauveur où des courses seront organisées. De plus, lundi, le 20 février, il y aura une promenade en traineaux ("sleigh ride").

Le Canadien midget

Le Canadien midget recevra ce soir sur la patinoire Berri le club Atom de l'école Saint-Laurent. La joute commencera à sept heures. Dimanche le Canadien visitera le club du collège Laval à St-Vincent de Paul.

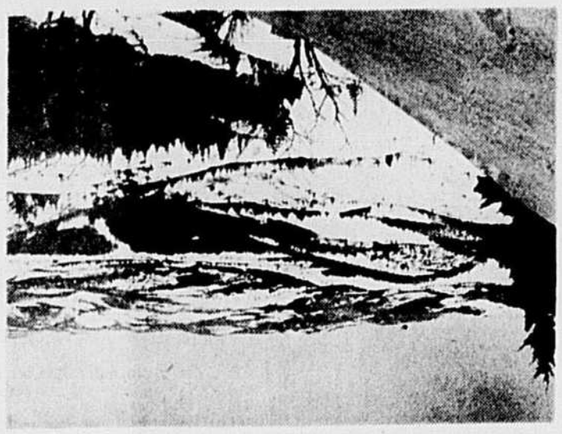
Hôtel MONT-CLAIR
ST-SAUVEUR DES MONTS
Endroit idéal pour tous les sports d'hiver
Excellente cuisine canadienne
Chambres avec eau courante
COCKTAIL LOUNGE
Cyrille Lapointe, gérant Tél. 3620

POUR LES SKIEURS
CAMP MAUPAS
VAL MORIN Ste.
4 collines de pratique — 4 ski-tows
Le rendez-vous des skieurs. A 10 minutes de la Gare C.P.R. Culture physique. Instruction du ski et excursion tous les jours. Eau courante dans les chambres. Cuisine française.

VISITEZ le
CAFÉ ST-JACQUES
415 est, rue STE-CATHERINE
Salles des plus modernes pour banquets et réceptions.
Réunions du club de ski Elan tous les mercredis soirs.
5 salles à votre disposition. Cap. 1000
Inf. : Gérald ROCHON, gérant, HA. 1633 ou BE. 5996

FRONTENAC WHITE CAP
De retour au sommet!
EXIGEZ
LA BIÈRE FRONTENAC WHITE CAP
LES BRASSERIES FRONTENAC LIMITÉE, MONTRÉAL

Val David, magnifique centre laurentien



Val David, en plus d'offrir certains des plus beaux panoramas des Laurentides, est un centre qui s'occupe vraiment d'encourager le ski. Tout le monde, dans cette région, prête son concours à l'organisation du ski, faisant preuve d'un esprit de communauté vraiment remarquable. Une des pistes de slalom les plus célèbres dans les Laurentides, la piste "Benno Rybizka" sur le Mont Césaire — un peu à droite en haut de cette photo qui a été prise du côté du Mont Fitzgerald — est devenue un véritable point de repère pour les fervents du ski-sport. Val David est aussi la présente demeure de Toni Walch, instructeur en chef de l'école de ski Mont Plante, qui a récemment été accepté au sein de l'Alliance canadienne des instructeurs de ski

Activités du club de ski St-Frs-Xavier

Le Club de ski Saint-François-Xavier a de nouveau réalisé un grand succès lors de sa dernière excursion, dimanche dernier. Le club s'est rendus au Carnaval d'hiver de Ste-Agathe dans un convoi de Trois autobus — plus de 110 personnes présentes. Les conditions de ski étant parfaites, et nos membres ont trouvé moyen de faire du ski jusqu'à sept heures. Tous les nouveaux venus se sont dit enchantés de l'excursion, de la distinction du groupe et du dévouement des organisateurs.

Une nouvelle décision a été votée durant la dernière fin de semaine. Avec M. Léo Gagnon et M. Marcel Sigouin comme instructeurs officiels, l'organisation se fait un plaisir d'annoncer à tous ses membres qu'un nouvel instructeur sera à la disposition du club tous les dimanches. A la demande générale, nous aurons M. Arthur Dubé, un skieur de l'école Normale dont la réputation n'est plus à faire.

Tous les membres sont avisés que dimanche prochain le club se rendra au grand festival de St-Donat. Prière de faires les réservations au plus tard vendredi soir en appelant Yves Pilon, CR. 7980, Paulo Lamoureux, FA. 3427.

Mlle Jacqueline Doré et son frère Jean-Jacques Doré se sont tous deux très bien classé dimanche dernier à Val David et leur jeune frère (âgé de 12 ans seulement) est arrivé premier de la classe junior "C". Enfin, M. Emile Cousineau s'est classé quatrième pour la classe "A", encore à Val David.

Le Pascal élimine les Tigres

Le club de ballon au balai du restaurant Pascal a éliminé les Tigres d'Hochelaga en semi-finale des éliminatoires de la ligue des Parcs, catégorie intermédiaire, en l'emportant au compte de 1 à 0, hier. Gagnon, Despatie et Petronzio ont brillé pour les vainqueurs.

LIGUE ST-VITAL

Le magasin A. Rochon (2074) ont difficilement battus le Rest. Paul (2034) par 3 à 1. Le Rest. E. A. Chef (2139) a protégé son avance, en l'emportant sur le Dufresnes et Frères, (1964).

Les Oliviers de Mont-Nord (2333) l'ont emportés 3 à 1, contre l'Epicerie Durocher (2189).

Les meilleurs

Les triples ont été obtenus par R. Fortin 564, R. Rochon 519, L. Zarnay 507, A. Georsetti 504, tandis que R. Rochon avec 213, et L. Zarnay 205 roulaient les simples.

Classement

Rest. E. A. Chef	49	Rest. Paul	36
Oliviers Mt-Nord	43	Mag. A. Rochon	28
Dufres Frères	38	Epéc. Durocher	22

Big Seven

R. Fortin	163	J. Boivin	148
A. Trépanier	160	G. Gauthier	147
F. Gosselin	154	C. Cousineau	147
A. Giorsetti	153		

LIGUE ST-PIERRE CLAVER

Classement des équipes

	J.	G.	P.	Pts
Maisonneuve	51	34	17	47
Garnier	51	31	20	43
Marquette	51	30	21	42
Papineau	51	31	20	41
Bourget	51	28	23	37
Colomb	51	27	24	37
Jogues	51	27	24	36
Vaudreuil	51	25	26	33
Lévis	51	23	28	33
Laviolette	51	23	28	32
Cartier	51	22	29	30
Labelle	51	25	26	29
Montcalm	51	23	28	29
Laval	51	20	31	26
Bréboeuf	51	19	32	26

Plus haute partie simple : M. R. Thibault, 212; Mlle M. Lapointe, 158.

Plus haut total de trois parties : M. J. G. Chayer, 495; Mlle P. Allard, 370.

LIGUE DE QUILLES MIXTE "ROBERT DE BELLEFEUILLE"

Inspirés par le beau jeu de leurs dames, Pierrette Amodéo, 149-369; Jacqueline Summerside, 117-337 et Marguerite Amodéo, 127-359, les Rockets ont vaincu les Indiens par 3 à 1 malgré la belle tenue de Carmen Charlebois, 122-325. Les Eperviers ont blanchi les Giants, 4 à 0; les Lions ont aussi gagné 4 à 0 contre les Pilotes, grâce à la belle tenue de Johnny Coletto, 179-464; les As se sont assuré une victoire de 3 à 1 contre les Canadiens; enfin les Tigres l'ont emporté sur les Bisons, 3 à 1.

Vedettes, hommes: J. Coletto, 179-464; A. Demers, 165-438; R. Gosselin, 159, J. Painchaud, 154, J.-P. Paradis, 157.

Dames: P. Amodéo, 149-369; M. Amodéo, 127-359; Mme Boulard, 156-347; J. Summerside, 117-337; P. Dimonte, 132-333; D. Roy, 140-324; C. Charlebois, 122-325; H. de Bellefeuille, 123-306.

Classement:

	G.	P.	Pts	Pins
Lions	36	18	50	30991
Eperviers	34	20	45	30507
Tigres	33	21	44	30745
As	30	24	42	31083
Rockets	29	25	38	30116
Bisons	25	29	31	29729
Giants	24	30	31	29524
Indiens	22	32	30	29850
Pilotes	22	32	30	29699
Canadiens	20	34	28	29987

LIGUE DE "TENNIS"

Résultats des rencontres de la semaine

St-Marc 4, St-Ambroise 0; C.P.R. 4 Concordia 0; LL 3, St-Alphonse 1; Stuart 2, Outrgmont 2.

	G.	P.	Pts
St-Marc	38	25	51
Concordia	36	27	51
C.P.R.	36	27	49
St-Alphonse	37	26	48
LL	35	28	48
Outremont	31	32	40
Stuart	28	35	37
St-Ambroise	21	42	27

Ont roulé 400 et plus:
Harold Townson 499; Herman Plante 472; Oscar Martin 446; Edouard Payant 445; Robert Lacasse 441; Luc Rhéaume 440; Hector Laviolette 436; Roland Ouellette 433; Bernard Boisclair 429; Paul Bédard 429; Adrien Rousse 423; Jean Tardif 423; Rémi Catafard 408; Maurice Gélinas 4001.

LIGUE B.E.S.

Classement au 15 février 1950:

Equipe	G	P	Pts	Quilles
Gris	6	2	114	35,384
Brun	2	6	96	34,425
Jaune	2	6	84	34,878
Blanc	4	4	84	33,709
Vert	4	4	81	32,269
Violet	6	2	74	32,886
Bleu	4	4	71	33,394
Rouge	4	4	70	33,320

Haut triple pour dames: Mlle Yvette Bélair, 356.

Haut simple pour dames: Mlle Gisèle Blain, 148.

Haut triple pour hommes: Jean-Paul Labelle, 459.

Haut simple pour hommes: Jean-Paul Labelle, 181.

Grandes fêtes en marge du 25e anniversaire du club Laurier

C'est dimanche, le 19 février, qu'aura lieu la Messe du 25e anniversaire de fondation du club de raquetteurs "Le Laurier" Inc.

Cette Messe, qui aura lieu à l'Eglise St-Enfant Jésus du Mile-End, sera chantée par le Révérend Père Jean-René Goulet, C.S.V., première mascotte du club "Le Laurier" Inc.

Le sermon de circonstance sera fait par Mgr Charles Auguste Labelle, curé de la Paroisse St-Enfant Jésus du Mile-End.

Les organisateurs des fêtes annoncent que dimanche 19 février, 4e journée des fêtes du 25e anniversaire du club, aura lieu une parade d'Eglise qui réunira tous les clubs de raquetteurs de la métropole.

Le départ se fera en face du local du club "Le Laurier" Inc., et suivra le parcours suivant: Laurier et Clark pour défiler vers le sud rue Clark jusqu'à Villeneuve, est sur Villeneuve jusqu'à St-Dominique, nord sur St-Dominique jusqu'au Boulevard St-Joseph; ouest sur le Boulevard St-Joseph jusqu'au Boulevard St-Laurent, pour filer vers le nord jusqu'à l'allée centrale du Parc Lahaie, situé entre l'avenue Laurier et le blvd. St-Joseph, pour se rendre à l'église mentionnée, où la Messe sera chantée par le rév. Père Jean-René Goulet, c.s.v.,.

Après la messe les raquetteurs formeront à nouveau une parade, cette fois pour se rendre au Patronage Jean-Le-Prévost, où aura lieu une réception pour les gais lurons.

Durant l'après-midi auront lieu les courses de petites distances qui seront disputées rue Casgrain entre les avenues Bernard et St-Viateur.

Ces courses seront pour raquetteurs et raquetteuses. Des compétitions entre 60 verges et 880 verges seront disputées. Il y aura aussi des courses avec obstacles. Les prix aux vainqueurs seront donnés immédiatement la dernière course terminée.

Dimanche soir aura lieu le banquet de clôture des fêtes du 25e anniversaire de fondation du club, dans le salon Espagnol de l'Hôtel Queen's. De nombreuses personnalités assisteront à ce banquet et rehausseront de leur présence l'éclat de ce banquet. Le banquet sera suivi d'une danse dans le salon mentionné.

LE MATCH GAVILAN-GRAHAM EST REMIS

PHILADELPHIE, (A.P.) — Kid Gavilan souffre de fatigue nerveuse et c'est pourquoi il ne pourra pas remplir son engagement, le 20 février prochain, contre Otis Graham. Le match sera présenté le 6 mars.

John DaGroza, commissaire de l'état du Pennsylvanie, a tenu une conférence avec Angel Lopez et Fernando Balido, les gérants de Gavilan, hier. Les gérants de Gavilan ont déposé une garantie de $2,500, pour faire remettre le match, mais ont promis que leur protégé serait en parfaite condition le 6 mars. Gavilan n'a pas assisté à la réunion parce qu'il était retenu au lit, chez lui, par la maladie. Graham a récemment battu Gavilan dans un match enlevant à New-York.

Plusieurs jeunes joueurs sur l'alignement du club Buffalo

Frank Skaff, nouveau pilote des Bisons de Buffalo de la ligue Internationale, entreprend une dure tâche cette année. En effet, les Bisons ont remporté le championnat du circuit l'an dernier et Skaff sera certainement l'objet de plus d'une critique si son club ne va pas trop bien. Skaff possède cependant une vaste expérience. Depuis quatre ans qu'il gère un club il a remporté le championnat une fois et s'est classé pour les éliminatoires deux autres fois. En 1945 Skaff a remporté le championnat des frappeurs du circuit avec 36 circuits et 126 points produits à son actif. Skaff portait alors les couleurs des Orioles de Baltimore.

Skaff aura plusieurs jeunes sous sa direction, tout particulièrement chez les lanceurs. Alf Burch, âgé de 20 ans, un lanceur droitier, qui a remporté 20 victoires avec le club Savannah de la ligue Sally en 1949 devrait aider la cause des Orioles. Lynn Lovenguth, un autre jeune artilleur a été le meilleur lanceur de la ligue Western avec 17 victoires. Skaff a confiance que ces deux jeunes artilleurs seront des lanceurs débutants avec les Bisons.

Un autre jeune lanceur droitier, gradué du N.Y.U., est Sandy Silverstein. Il fut le meilleur lanceur de la ligue Sally l'an dernier pour les points alloués mérités par partie. En effet Silverstein, évoluant avec le Savannah, a terminé la saison avec une moyenne de 2.10 points mérités alloués par joute.

D'autres prospects sont Ed Burtschy, qui était au camp d'entrainement des Bisons le printemps dernier. Il a remporté 12 victoires et subi 12 défaites avec le Savannah; Harold Wood, étoile du collège Catawba, roi des retraits au bâton dans la ligue North Carolina. Wood a retiré 204 frappeurs au bâton en 231 manches.

Chez les receveurs le Buffalo devrait également être puissant. Harry Mallory, champion frappeur de la Central Association avec une moyenne de .350 se rapportera à l'entrainement. Mallory a fait compter 8 points en 115 joutes et fut de plus le meilleur receveur défensif. Walter Novick a conservé une moyenne de .297 avec le Lincoln l'an dernier tandis que Marty Tabacheck sera de retour.

Le champ intérieur des Bisons pourra subir plusieurs changements d'ici l'ouverture de la saison régulière. Hank Biasatti, le premier but des Leafs de Toronto de 1946 à 1948, revient dans l'International après avoir réchauffé le banc un an avec les Athletics de Philadelphie. Charley Wilhelm, recrue à l'arrêt-court, a frappé pour .315 avec le club Youngnstown en 1949. Il a de plus fait compter 106 points. Les vétérans Cy Block et Frank Trechock pourraient également se mériter des postes réguliers.

Au nombre des aspirants pour les postes réguliers dans le champ extérieur on remarque : Carl Linhart, un ancien receveur, qui a frappé pour .311 et fait compter 114 points à Durham; Otis Stephens, un frappeur de .300 avec les clubs Williamsport et Montgomery. Les Bisons ont également mis sous contrat en 1948 le vétérant Tom McBride. Coaker Triplett, champion frappeur du circuit l'an dernier, sera de nouveau à son poste cette saison. Triplett n'a jamais frappé pour moins de .300 depuis qu'il porte les couleurs des Bisons.

Parc Extension vs l'Abord-à-Plouffe

Les clubs Parc Extension et Abord-à-Plouffe, qui se livrent présentement une lutte serrée pour la première place de la ligue Provinciale, se rencontreront, ce soir, à l'aréna St-Laurent dans une joute qui promet de fournir du jeu intéressant. Cette partie débutera à huit heures précises.

Dans une deuxième joute à l'affiche, le club Ste-Gertrude de Montréal-Nord, de la ligue Métropolitaine, affrontera le Joubert St-Vincent de Paul. Cette partie suscite un très vif intérêt et devrait fournir du jeu intéressant.

CARNAVAL DES SPORTS A STE-ROSE

L'Association Sportive de Sainte-Rose aura comme par les années passées son carnaval des sports d'hiver sur sa propre patinoire, aise derrière l'église. Le carnaval commencera dimanche après-midi le 19 février à 2.00 heures par le couronnement de la reine des sports '50, Mademoiselle Denise Archambault; il y aura ensuite partie de gouret contre le club de la Canadair et la journée se terminera par un buffet dansant au Château Sainte-Rose. (Pour information, appelez Sainte-Rose 9067). Mardi soir le 21, le Montreal Skating Club donnera une démonstration de patin de fantaisie et le carnaval se terminera mercredi soir par une joute de gouret contre un club de Montréal.

St-Donat, site d'importants concours



St-Donat est devenu un des centres les plus populaires auprès des skieurs au cours de ces dernières années. Cette région offre en effet des descentes magnifiques, comme celle que l'on peut remarquer à l'avant de cette photo. A l'arrière plan, nous voyons le lac Archambault, qui ne manque pas de rehausser la beauté du panorama. Dimanche, cette région sera le site des championnats de slalom de la Zone de ski Laurentienne. Ces concours seront tenus à Jasper en Québec, sous les auspices du club de ski de St-Donat

Les Laurentides à Saint-Sauveur

Après le succès remporté lors de leur excursion de dimanche passé à Sun Valley, "Les Laurentiens" ont décidé d'organiser un autre voyage pour dimanche prochain à St-Sauveur-des-Monts. Le départ se fera à 8 heures du terminus de la Compagnie de Transport Provincial, et à 9 heures du coin de Molson et Beaubien. Tous ceux qui seraient intéressés à venir pratiquer leur sport favori dans ce beau site du Nord, voudront bien s'adresser à l'un des membres du Conseil des Laurentiens: M. Claude de Fortin, prés. TA: 2163, Rhéal Bélanger, vice-prés. CH: 1239, Ralph Dizazo, sec-trés. DO: 0896, Roger Turgeon, publiciste CA: 0362

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

Excursion du "Cent Noms" du Carnaval d'hiver

Après plusieurs excursions dans les Laurentides cette année, celle de dimanche dernier au Carnaval d'hiver de Ste-Agathe fut une des mieux réussies pour le club de ski "Cent Noms".

Parmi les milliers de visiteurs venus de toutes les parties du pays et des Etats-Unis, le club a participé aux magnifiques fêtes et attractions qui se sont déroulées dans ce beau centre de ski.

A la demande de plusieurs membres, la direction a décidé de faire sa prochaine excursion à St-Sauveur, dimanche.

Toute personne désirant faire partie du groupe n'a qu'à se rendre au point de départ, rue St-Denis et Mont-Royal, à 8 heures 15, ou à l'angle des rues St-Denis et Jarry, à 8 heures 30.

CE QUE PENSE JOE DIMAGGIO DE PAIGE

SAN FRANCISCO. (UP) — Joe DiMaggio a prédit, hier, que les jours du vétéran lanceur noir Satchel Paige, dans les ligues majeures, étaient comptés. "Paige possède encore beaucoup d'étoffe" de dire DiMaggio, "mais il ne peut agir comme un bouffon bien longtemps, tel qu'il l'a fait à sa première saison avec Cleveland."

"A sa première saison, de dire DiMaggio, Paige démontrait tellemen ses talents d'acteur au monticule, que nous voulions tous cogner des circuits contre lui. Résultat, d'ajouter l'as des Yanks, on était souvent retirer sur trois "strikes". "L'an dernier nous avons décidé de nous contenir, de continuer DiMaggio, et nous avons cogné plusieurs coups sûrs sur Paige". Les Indians ont récemment donné son congé sans condition à Paige.

Elle trouve le Canada de son goût . . . c'est réciproque !



Cette jolie patineuse hongroise, Andrea Kekesy, âgée de 22 ans et championne mondiale des couples de patineurs de fantaisie, n'a pu résister à la description de notre pays que lui faisait Barbara Ann Scott. Elle a vite quitté la Hongrie et demeure maintenant à Ottawa avec son mari. Ils aiment tellement le Canada qu'ils espèrent bientôt en devenir citoyens

Le "Tailored Man" Présente sa Deuxième Vente "Fait-sur-Mesure" Depuis 25 Ans !

COMPLETS FAITS SUR MESURE DANS DE SUPERBES LAINAGES ÉCOSSAIS

$48.50

Ils sont VRAIMENT superbes, ces tissus de Blenkhorn & Richardson, et de Wilson & Glenny ! Nous avons assez de matériel pour 300 des plus beaux complets faits sur mesure que vous puissiez obtenir. VOUS EPARGNEZ $26.50 ! Venez à bonne heure.



harry gold
"The Tailored Man"
Porte voisine du théâtre Princess

★ $48.50 VOUS OBTIENDRA UN COMPLET DE $75.00 !

Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari : Hyphasis.
Le meilleur "outsider": Pollys Delay.
Le meilleur "parlay": The Blues et Avona.

Hialeah

1—**Acceptable, Going Places, Bee Cee.**
2—**Pollys Delay, Big Pop, Best Go.**
3—**The Blues, Waiver, War Perdiem.**
4—**Bad Play, Fast Mail, Hamanasa.**
5—**Avona, Harem, Sabot.**
6—**Hyphasis, Quick Fire, Androcles.**
7—**Chaldia, Croesus, Chips Down.**
8—**Third War, Isocrates, Passemson.**

Le meilleur: Hyphasis.

Fair Grounds

1—**Fighting Louie, Hyead, Dodo.**
2—**Cloverland Son, Head Me, Rosie Chinn.**
3—**Grass Fire, Kathleen R, Triograph.**
4—**Bold Hal, Invercork, Silvers Pride.**
5—**Hysis, Rayne Girl, Heavenly Hash.**
6—**Clean Slate, Merry Zac, Waverly.**
7—**Drifting Maid, Conversational, Rayloper.**
8—**Chic Rose, Celtics, All White.**
9—**Bronzaca, Idle Hero, Merry Boy.**

Le meilleur: HYSIS.

Santa Anita

1—**Heesdark, Emulator, Spring Formal.**
2—**Date Line, High Fun, Foremost.**
3—**Butter Roll, Rhythm Queen, Jenover.**
4—**Pub, Danada Capt, Jolly Jumbuck.**
5—**War Stew, One Bell, Roman Pennant.**
6—**Ikes Glory, Coma, Gold Ace.**
7—**Honewmoon, Henpecker, Dharan.**
8—**Black Sulphur, Port Engineer, Manzanita.**

Le meilleur: HONEYMOON.

Sunshine Park

1—**Night Flight, Porthos, Sky Wave.**
2—**Helentown, Whirling Dust, Rinks Pet.**
3—**Track Talk, Cliassic Beauty, Free Night.**
4—**Blackship, Upton, Cue Mac.**
5—**Prodigal, Good Metal, Sumee.**
6—**Yassah Boss, Newsprint, Pharalus.**
7—**Warrenton, Olney Miss, Vinita Sickle.**
8—**Dive Bomber, Play Stage, Alport.**

Le meilleur: DIVE WAVE.

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Santa Anita

Temps clair, piste rapide
Départ à 4 h.

1ère COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

April Caper	108	Willow Wing	108
Spring Formal	106	Heezdark	120
Destruction	103	Emulator	111
Szanse	106	Sound Off	114

2e COURSE. — $3,500, 3 ans, 6 furlongs.

Pepper'N Salt	115	Mr Bull	120
Baby Jeanne	115	Sun Ridge	120
Silent Type	111	Sly One	115
Blue Abbe	120	Sea Gambol	116
Lincrofter	116	Cairn Le	116
Foremost	120	Drake Mallard	120
Pul Measure	120	Gay Marauder	120
Dateline	115	High Fun	106

3e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

Battle Oak	106	Rhythm Queen	107
Shower Down	109	Jenover	107
Willow Reigh	111	Reed Patch	106
Butter Roll	110	Glade Holly	117
Justa Shower	106		

4e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Burgette	110	Cuffie	115
Danada Capt	110	Jolly Jumbuck	110
Pub	115	Prince Argo Jr	110
Primus W	115	Test Passer	110
Eager Miss	105	Tonita	105
Tapadero	110	War Coin	115
Jade Boy	110	Back Drop	115
Cold Roll	105	Top Emperor	115

5e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Pay Me	114	Back Street	109
Court Toubo	111	Vino Fino	112
War Stew	117	Roman Pennant	109
One Bell	106	Wave Lenght	105

6e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Ikes Glory	109	Coma	107
Phippi	111	One Alone	117
First To Fly	120	Don Castle	107
Beyond Reach	106	Gold Ace	120

7e COURSE. — $5,000, allocations, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Folletin	116	Free Soul	117
aAlsticson	108	aHenpecker	108
bHoneymoon	111	bSome Gal	107
Murano	108	Boomerang Boy	111
Cyclone	108	Dharan	114

a—Entrée Freeman-Mme. Curland.
b—Entrée Ranch W L.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1¼ mille.

Wire PrPince	105	Spotty Jack	111
Manzanita	105	One Pint	116
Brulit	120	Elmiope	120
aBarqual	114	Black Sulphur	116
Port Engineer	120	Old Town	105
aOhsodry	112	Adrianna	105

a—Entrée Mme John B. Ayre.

Hialeah

Temps clair piste rapide
Départ à 2 heures

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 3 furlongs.

Forever	122	In Class	114
Giachino	122	Going Places	118
Chaliure	119	Bee Cee	113
Never Forget	119	Tease Me Not	119
Acceptable	120	Sir Reginald	114
Odd Shot	114	Chirrup	111
WaWrfiz	111	Ohiolan	118
Grand Evening	119	Justa Tiger	111
Double Wing	119	Cherry Prince	122

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Top Honors	22	Pueblo Pride	117
Brief Whirl	112	Best Go	112
Pollys Delay	116	Reflexion	112
Dr David Hill	112	Sylvia Dear	114
Rampageous	109	Percival	117
Big Pop	119	Road Runner	117
Repand	119	Kings Lady	112
Daddy Joe	117	Danny J	119

3e COURSE. — $3,000, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Miss Julep	117	Waiver	122
The Buzzer	122	Warperdiem	122
Merry Quip	119	Lovely Dee	119
Zerlina	112	Sir Boro	122
Another Enora	117	Gallant Reight	124
George Martis	122	The Blues	122
Osilver	122	China Colleen	110
Star Date	117	Jalopee	122

4e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Solid Trick	112	Poser	105
Con Merchant	114	Hamanassa	119
Vesuvio	119	Bad Play	114
Tipit	119	Crew Cut	117
Red Scout	116	In Vogue	117
Fast Mail	119	Thousand Ships	117
Braggadocio	112	Edemgee	119
Brabro	119	Kels Love	119

5e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Sabot	114	Avona	120
Maruca	107	Embrace Me	111
Khabula	116	Mesmerized	112
Harem	116	Pacific Star	109
Bonnie Flag	111	Compassion	111
Excellente	116	Varodi	116
Ringing Tune	115	Zuzie B	117
Pompous	114	Miss Haste	114

6e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Mucho Mass	121	All At Once	121
Ouija	108	Androcles	118
Quick Fire	121	Hyphasis	121

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3/16 mille.

aCounterr Plot	112	Desert Ruler	114
Chaldia	105	Green Bowler	109
Chips Down	114	aCancellation	113
Gretna Green	113	Head an Tell	116
Croesus	114		

a—Entrée Fermes Buono-Kenilworth.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1⅛ mille.

Peace Mission	118	No Maam	110
Passemson	113	Third War	118
Isocrates	121	Dentifrice	110
Spider Rock	108	Ball Hawk	114
Luxuriant	116	Undone	115

Sunshine Park

Temps nuageux. Piste rapide.
Départ à 2 h.

1ère COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Night Flight	115	Artro	113
Kobold	113	Ensign Mary B.	113
Sky Wave	113	Joe Ponzer	108
Eternal Ego	108	Break It Up	113
Aza Bill	106	Pure Linen	108
Big Chris	108	Wise Brunette	108
Valdina Foe	113	Sis Roman	108
Porthos	108		

2e COURSE. — $600, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Rinks Pet	113	Devils Breath	111
Three Es	113	Grand Rally	108
Local Sea	103	Singing Bones	106
Gay Avec	110	Helentown	108
Its Time	113	Holly Hill	106
Whirling Dust	115	Not Me	108
Blue Cloud	108	Mourne	115
Ultima Noche	110	Infrequency	113

3e COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus, 5½ furlongs.

aTrack Talk	113	cVerdor	108
cOdd Pigeon	108	Mop Handle	108
Little House	108	Lawyers Gold	113
Classic Beauty	108	Easton Dream	113
Free Night	105i	Mabuhy	113
Polite Time	108	aMajor Slam	118

a—Entrée Mme Helm et Mme Morton.
c—Entrée J. B. Botten.

4e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Lets Run	109	Light Count	108
Agave	108	Cross Lu	110
Cue Mac	111	Jet Power	110
Chat Hopkins	115	My Shirley	110
Upton	118	Center Piece	104
Blackship	113		

5e COURSE. — $800, à réclamer, 3 ans, 5½ furlongs.

Prodigal	115	If Blue	107
Good Metal	108	Honeyone	108
Penaten	101	First Mission	108
Ariel Streak	107	Omar Boy	111
Sumee	115		

6e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Pharalus	118	Love Story	109
Instanter	116	Wherrie	106
Yassah Boss	116	Lucky Birthday	109
Charles City	116	Silver Clad	101
Newsprint	118	Sweet Sweet	113
Downtown	109	Moonblend	104

7e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Wae Wave	105	Wee Laird	113
Open Spring	111	Olney Miss	108
Warrenton	113	Bessies Bliss	110
Vinita Sickle	108	Hill Sun	113
Jumpsie	108		

8e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Play Stage	115	Tryandguess	110
Alport	113	Keep Bright	113
Ethel Jean	113	Dive Bomber	113
Badge	108	Mumbo Jumbo	103
Count Chant	113		

Fair Grounds

Temps clair, piste rapide
Départ à 2 h. 45

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Hyead	101	Sax Bee	104
Mollie Moe	104	Watch Chilla	111
Beauzar	104	Mia Mia	111
Dodo	109	Camolino	111
Impression	109	Fighting Louie	107
Silk Bound	107	Bangor Chance	111
Sweet Lee	106	Private Joe	111
Raydel	114	Reedon	109
Lucky Champ	114		

2e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Dick Manners	111	Doc Miller	101
Topsy Lass	106	Head Me	107
Fannie Mac	106	Cloverland Son	111
Remembering	106	Fair Girl	105
Lems Baby	99	Sandslinger	111
Rosie Chinn	106	Count Quick	114
Florizan Jane	106		

3e COURSE. — $1,000, à réclamer, 2 ans, 2 furlongs.

Pride Of Pride	113	Kathleen R	115
Heres A Dream	110	Free Lunch	113
Triograph	113	Saturnia	105
Hikie Dikie	108	Grass Fire	118
Eclat	110	Five Fifteen	105
School Girl	105		

4e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Treemount	104	Invercork	114
Enrich	107	Chillaboy	117
Busy Nine	111	Sunny Limited	104
Pennycracker	111	Bold Hal	109
Better Times	102	Silvers Pride	117
Kurkland	111	Burgoos Gal	101

5e COURSE. — $1,000, à réclamer, 2 ans, 2 furlongs.

Feft Winger	108	Als Wa rDog	113
Port Beaumont	113	Crashing	113
Beagle	113	Heavenly Hash	115
Hysis	105	Starview	115
Nallys First	113	Tides End	113
Rayne Girl	112	Trim Pat	113

6e COURSE. — $1,100, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Bubbins	108	Merry Zac	107
Waverly	114	Osculady	100
Obelisk	117	Saiprince	108
Siddons	109	Ladolee	115
Clean Slate	110		

7e COURSE. — $1,800, allocations, 3 ans, 1 1/16 mille.

Miss Melliss	111	Red Design	116
Nick Bloom	116	Chheermeup	119
Drifting Maid	114	Conversational	113
Lucky Codine	107	Rayloper	119

8e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Zacadow	111	Zevie	104
Rotate	109	Mint Play	111
PaPul W	102	Sun Clock	112
Rio Limpio	99	Celtics	104
Arrow Rock	111	Sir War	111
Chic Rose	104	Kid Caution	111
All White	106		

9e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Merry Boy	111	Spotty	104
Blob Jr	101	Unki K	111
Lucky Doo	101	Easy Sis	109
Idle Hero	109	Rex De	109
Pitto Night	111	Atomic City	111
Bronzaca	98	Lady Ruler	99

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Fair Grounds

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Joes Star (West)	16.60	5.20	4.40
Hilltopper (McGonical)		3.40	2.60
Elegant Lad (Claggett)			3.60

Temps: 1.14 4-5. Ont aussi couru: Lucky Pair, Cutty Steel, Gay Judy, Marcelle B, Mannerful, Record March, Auditor, Tee The Mark, Flying Ben.

2e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Frismore (McGonigal)	5.80	3.60	3.00
Flaminian Way (Jenkins)		7.40	5.00
Mightiest (Licausi)			7.80

Temps: 1.115 1-5. Onts aussi couru: Islam Prince, Delorah, Cotton Bowl, Ruth Ann, Eternal Gun, Fionne, Whysolate, Carysfort.

PARI DOUBLE $78.60

3e COURSE. — $1,000, 2 ans, 2 furlongs.

Blue Roxy (Beasy)	4.20	2.60	2.20
Margaret Dear (Bel'ti)		5.40	2.20
z-Copperstone (Kennedy)			2.20
z-Turveytowe (Combest)			2.20

Temps: .23 1-5. Ont aussi couru: Vilke You, Sing Tu Lee, Complained, Forgetful. z-Tête à tête en troisième place.

4e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

z-Jeanne (Ferraiuolo)	4.20	3.00	2.80
z-Lynn Change (Combest)	5.80	6.00	2.60
This High (McGonigal)			2.60

Temps: 1.15 1-5. Ont aussi couru: S'ow Flash, Col Watt, Good Fortune, Brief Stay, Silver Romette, Pokerview, Heres Fay, Jonage, Burnzie. z-Tête à tête.

5e COURSE. — $1,000, 2 ans, 2 furlongs.

Fighting Devil (Fer'olo)	6.20	4.80	300.
Imbible (Spencer)		9.80	3.80
Some Friend (Peabody)			2.80

Temps: .23 3-5. Ont aussi couru: Air Terror, Carabelle, Blumission, Libiliane, That Aint, Haym Needlepoint.

6e COURSE. — $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Araby Queen (Combest)	6.60	4.20	3.60
Templemoyle (Cheramie)		7.60	5.00
Khams Hour (Fer'olo)			5.20

Temps: 1.13 4-5. Ont aussi couru: Danna Like, Donna M G, Solater, Merrylad, Aristocrat, Mud Guard, Easy Spell, Lena Valenti.

7e COURSE. — $1,500, allocations, 4 ans, 6 furlongs.

Hy Diamond (Combest)	9.60	6.40	2.80
Best Trick (Dorsey)		5.00	3.40
Little Flower (Tenaglio)			2.80

Temps: 1.13 4-5. Ont aussi couru: Big Road, With Ease, Prince Joy, Certify, Chall Amaze, Tuned Up.

8e COURSE. — $3,900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Bold Rumer (Fer'olo)	9.40	4.80	3.40
Nola (Milligan)		9.40	5.60
z-Broad Back (Jones)			3.60

Temps: 1.05 2-5. Ont aussi couru: Bright Argosy, Toubo Isle, Hustling Count, Trippen, Chic Chic. z-Fini 2ème déqualifié et placé 3e.

9e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.

Aunt Ruth (P. Tenaglio)	39.00	21.80	12.20
Favonian (Balzaretti)		11.40	7.60
Oxford Don (Ferraiuolo)			4.80

Time: 1:49. — Ont aussi couru: F. B. Eye, Army Cadet, Ettenan S., Signals Bloke, Charlight, Crafty.

Hialeah

1ère COURSE. — $3,000, 2 ans, 3 furlongs.

Eternal Son (Dodson)	3.60	3.10	2.80
Mr Greenwood (Civitello)		7.30	5.40
Adelantado (Strange)			6.60

Tmeps: 1.33 1-5. Ont aussi couru: Daughter C, Fern Park, Teach, Be Grand, Ayr, Tip Off, Aware, Wrinkles, x-Senator Dill, x-Miss Emelio, x-Dulat. x—Field.

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Handle (Martin)	6.30	4.30	2.90
Mr Pilate (Boulmetis)		6.90	4.10
Lutz Girl (Nichols)			3.20

Temps: 1.13 1-5. Ont aussi couru: Queensberry, Freedom Wins, Jolly Irish, Maro Moo, Hoops Charm, No Sho, Bowled Over, Hesperid, Ace Scholar. Pari double: $18.80

3e COURSE. — $3,000, 3 ans, 7 furlongs.

N Blooming (Boulmetis)	10.00	3.80	3.20
Big Flame (McLaughlin)		2.90	2.60
Krish Ann (Cook)			6.80

Temps: 1.26 3-5. Ont aussi couru: Loran, Empress Elmo, Battalia, Mirimichi, Po Gal, Solicitude, Tres Gal, Carol Porter, Twilight.

4e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1¼ mille.

Airmada (Errico)	7.30	5.60	3.80
Rosy Scene (Nelson)		22.70	9.20
Winter Rules (McLaughlin)			3.80

Temps: 2.05 2-5. Ont aussi couru: Take Wing, Broad Daylight, Turban, Opening Day, Catnip Hill, Killeybegs.

5e COURSE. — $4,000, allocations, 3 ans, 7 furlongs.

Aris Mona (Phillippi)	8.00	4.00	3.20
Cross Wave (Nelson)		3.80	2.80
Puppet (McLaughlin)			3.60

Temps: 1.24 2-5. Ont aussi couru: Trumpet King, Clean Broom.

6e COURSE. — $4,000, allocations, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Bug Juice (Lynch)	12.40	5.50	3.80
Hash Night (Woodhouse)		4.30	3.30
Mirabeau (Mehrtens)			4.60

Temps: 1.23 2-5. Ont aussi couru: Manna H, Jam Session, He Could, Happy Victor, Happy C, Monterey, Colosal.

7e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Coyete (Boulmetis)	10.00	4.30	3.20
Happy Task (Combest)		7.00	4.30
Pellicle (Rogers)			3.40

Temps: 1.50. Ont aussi couru: Royal Hello, Prefect, Country Boy II, Final Touch.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.

Full Reward (Scurlock)	93.60	34.40	15.20
Fourteen Grand (Woodhouse)		8.20	6.60
Concrete (Boulmetis)			7.40

Temps: 1.45 3-5. Ont aussi couru: Isosceles, Dawn O'Peace, Liberty Road, East Light, Narviko, Nassau, Floating, Frenchtown, Weeping Willow.

Sunshine Park

1ère COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus, 5½ furlongs.

Cardigan (Zakoor)	4.60	2.80	2.50
Gallahem (Andino)		3.30	2.60
Tetramore (McCadden)			4.30

Temps: 1:08 3-5. — Ont aussi couru: Hurry Gal, Rablim, Sumpin, Tascosa, Sun Clad, Fighting Front, Fair Bid.

2e COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus, 5½ furlongs.

Vermont Son (Patanjo)	5.30	3.40	2.70
Knight (Wright)		12.90	6.10
Cecrops (Ramistella)			4.60

Trident, Baby Blue, Beausy's Beau, Dottie C., Pat Craydon, Guy Vito, Water Level.

Le pari-double a paye $11.30.

3e COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus, 5½ furlongs.

Blackout Boy (Bero)	6.70	4.80	4.00
Boss Meadows (Zakoor)		6.90	4.60
Bill Monahan (Camp)			8.40

Temps: 1:08 3-5. — Ont aussi couru: Neat Package, Blue Devil, Conspiracy, Flag Isle, Eddie R., Nothing Doing, Jopier.

4e COURSE. — $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

His Honor (Bernnan)	5.50	3.90	3.10
Mountain Time (Mower)		6.10	3.90
Rod (Gomez)			4.60

Temps: 1:15 Ont aussi couru: Milkmouse, Count Alert, Musical Kid, Arabs Fancy, Ebro.

5e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 5½ furlongs.

Doit Easy (Sisto)	7.80	3.60	2.70
Doddie D., (Licata)		9.20	3.70
Card Game (Chiapetta)			3.00

Temps: 1:08 — Ont aussi couru: Engels Blue, Derby Diem, Valdina Craft, St Band.

6e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Ships Pass (Andino)	4.80	2.80	2.40
Bon Esprit (Bailey)		3.30	3.10
Judy Cave (Root)			4.70

Temps: 1:47 1-5. — Ont aussi couru: Special Pet, Cambridge Fair, Carole Louise, Fern Hi, Princess Irene.

7e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Sweet Sara (Pafundi)	10.30	4.40	2.60
Gallant Dot (Andino)		4.20	2.50
Superex (Dattilo)			2.30

Temps: 1:48 4-5. — Ont aussi couru: Iced Over, Ring Curtain, Blessed Dinah, Arthoa, Edna Lawless.

8e COURSE. — $700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3/16 mille.

Irish Count (Shuk)	14.60	5.60	5.30
Grand Prince (Patananjo)		4.50	4.20
Rex Oro (Pinkstaff)			7.10

Temps: 2:02 4-5.— Ont aussi couru: Simple Simon, Ootem, x-Sky Flame, x-Model Lady, Seventen Guns, Montree, Equinow, x-Pass-Dun, Corydon. X—Field.

Santa Anita

1ère COURSE. — $3,500, à réclamer, 2 ans, 3 furlongs.

Little Nipper (Arcaro)	4.90	3.40	2.60
Royal Boss (Glisson)		43.70	14.20
Beach Belle (Westrope)			3.20

Temps: .33 1-5. — Ont aussi couru: x-Complicator, Sun Above, Mon Pigeon, Maret Letter, Barrator, x-Chanting Miss, All Glory, x-Barrackpore, Panama, Jomarojo, Lighthouse Boy. X—Field.

2e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans, 7 furlongs.

Include (Boland)	11.80	6.10	2.90
Red Canna (Lasswell)		5.80	2.90
Best Request (Longden)			2.30

Temps: 1:24 4-5. — Enticement, Royal Princess, Isle of Mist.

3e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs.

Dark Fire, (Boland)	10.40	5.70	3.70
Scots Fire (Lasswell)		5.90	3.90
Blue Betty (Shoemaker)			4.00

Temps: 1:25. — Ont aussi couru: Willow B., Jeannie, Brocha, Sea Angel, Competing Lady, So They Say Anayr.

4e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

War Edict (Longden)	13.30	6.70	5.10
R-U-Kiddin (Volzke)		5.20	3.80
Timber Shoot (Parker)			5.80

Temps: 1:53. — Ont aussi couru: Pals Snip, Bangsum, Holly Time, Adorable Torch, Sir Bonny, Perdura, Set Time, Herald.

5e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 mille.

Saginaw (Shoemaker)	9.50	4.80	3.20
Importation (Arcaro)		4.20	3.20
Bullreger (Glisson)			4.70

Temps: 1:39 1-5. — Switzler, Cita, End to End, Yondetega, Kingbolt, Play Request Quiz Row, Audacious King, The Roundup.

6e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Top Turret (Glisson)	11.30	4.50	2.50
Little Hollo (Neves)		4.50	2.60
Pep Well (Arcaro)			2.30

Temps: 1:11. — Ont aussi couru: Owners Choice, Mercenary, See Me First, The Gike.

7e COURSE. — $4,000, handicap, 4 ans et plus, 1 mille.

aM'Dearsy (Longden)	5.10	3.20	2.40
Jovianne (Volzke)		4.00	2.70
Ellie S (Glasswell)			3.30

Temps: 1:38 1/5. Ont aussi couru: Mrs. Rabbit, aTassel, Vela II, Lurlin B.
a—Entrée Bell-Bennet.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Miguel (Yeutter)	84.10	27.10	9.40
Su Fair (Longden)		8.70	5.20
Gale Force (Lasswell)			3.00

Temps: 1:52 2/5. Ont aussi couru: Riplar, Evening Blend, Cromart, Alfa, Trust Fund, Market Street, Brilliant Moon, Super Valley, Cock Robin.

Grand concours du club Elan à Ste-Marguerite

Jean-Paul Noël, directeur des concours, annonce les épreuves annuelles du club Elan, qui auront lieu dimanche sur les pentes du Chalet Cochand, à Ste-Marguerite.

Ces épreuves sont organisées tout spécialement pour le skieur amateur qui ne participe pas aux concours sous les auspices de la zone Laurentienne.

Philippe Loth, autrefois de Chamonix, maintenant membre de l'Alliance canadienne des instructeurs de ski, premier adjoint de Louis de Passillé, est maintenant instructeur officiel du club Elan.

Dimanche le 26, le club se rendra au Mont-Tremblant pour la course Taschereau. Au moins 15 concurrents sont du club Elan.

Voici la liste des officiels: président de la course, Gérald Rochon; directeur du concours, Jean-Paul Noël; starter, Marcel Lecavalier; Germain Auclair; chronométreurs; Raymond Deschamp, Lucien Lachapelle; recorder, Lucien Benoit; téléphones, Léonard Côté; juges: Paul-Emile Chamberland, Paul Désautels, Marcel Le Ny; numéros, Mme Georgette Noël, Mlle Fournier.

Règlements du concours:

Les concurrents et concurrentes devront remplir la formule d'inscription et la remettre à Jean-Paul Noël. Le tirage des positions se fera au sort l'avant-veille du concours. Les inscrits après le tirage, prendront les dernières positions dans la descente et le slalom.

Les skieurs du club qui sont compétiteurs de la oZne sont classifiés "A" automatiquement. Les autres classements seront décidés par Jean-Paul Noël, Marcel Lecavalier et l'instructeur.

Les épreuves débuteront à 11 hres précises du matin. Le slalom suivra immédiatement la descente. Réclamez votre numéro au pied de la côte. Celui qui ne sera pas prêt à son tour sera disqualifié.

Pour bien comprendre le tracé du slalom, et savoir où sont placés les drapeaux, il faut remonter la côte à pied. Si vous pratiquez dans le tracé de slalom, c'est la disqualification immédiate. Vous pouvez descendre à côté du tracé.

En résumé: disqualification si vous manquez une paire de drapeaux, ou porte de slalom, que vous ne reprenez pas sur la commande de l'officiel ou juge, punition de X secondes si vous enjambez un drapeau. Il n'y a pas de punition pour drapeau jeté par terre avec le derrière des skis.

Attendez que la course soit finie pour savoir quels sont les résultats. Les résultats officiels seront aussi annoncés au Café St-Jacques. Les coupes seront remises plus tard.

Le Verdun sera en quête de sa 11e victoire

La première partie de la série finale des éliminatoires de la ligue de hockey de la Cité, sera disputée dimanche prochain à 2 heures précises, sur la glace de l'Auditorium de Verdun.

Cette rencontre mettra aux prises les Libéraux d'Outremont contre les Loisirs de Verdun.

Le club Verdun, dirigé par Roméo Piché, n'a pas encore connu la défaite depuis le début de la saison. Les Loisirs de Verdun seront en quête de leur 11e victoire en autant de parties dimanche contre le club Outremont.

Ces deux clubs devraient se livrer une partie contestée. Le club Outremont, piloté par Jack Cronin, aligne six des meilleurs compteurs de la ligue, y compris Marc Lamontagne qui a terminé en liére position, ainsi que Steve Alberts et Phil Laberge.

Tommy Piché, un joueur qui a réussi cinq fois le tour du chapeau, jouera au centre de Billy Todd et Dave Molson.

Conditions de ski dans le Nord

Voici le tableau détaillé des conditions de ski dans la région des Laurentides, en dernière heure. Une neige abondante est tombée au cours de la semaine et les conditions s'annoncent excellente partout.

1—

1949, la meilleure année encore vue par notre commerce de détail

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.-Y. hésitait encore, hier, et le ton paraissait, aussi, indécis sur les bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils furent peu vigoureux, hier, à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers paraissaient quelque peu à la baisse à Winnipeg. Le ton était plus sélectif, hier, sur la Bourse de Londres, tandis que la tendance ne pouvait guère être définie sur la bourse de Paris. Il y eut peu de variations sur notre marché des obligations, de même que sur celui de N.-Y.

* * *

On lit, dans le bulletin de cette semaine de R. Moat & Co, en affaires dans notre ville depuis 1863, que l'accumulation des titres mobiliers par les trusts depuis quelques temps, a grandement contribué à accroitre l'activité à la bourse d'autant plus que la demande en général est bonne par suite des perspectives du maintien des affaires en 1950. On s'attendrait, toutefois, à un volume un peu moindre cette année qu'en 1949 et, en outre, une plus vive concurrence ne sera pas sans avoir d'effets sur les prix. Vu le maintien du pouvoir de gain du public par suite de fortes dépenses de la part des gouvernements pour des fins militaires, etc, les achats devraient être bons; ce qui permettrait le maintien des dividendes par la plupart des entreprises corporatives, bien que leurs recettes puissent se contracter quelque peu cette année. Au dire de l'économiste de la firme de courtage précitée, bien que les stocks puissent avoir l'allure erratique par moments, il ne faudrait pas s'attendre à un revirement défavorable dans la tendance de ces derniers mois.

* * *

La reprise, accusée la veille par les chemins de fer, avait fait place, hier, à un ton lourd à Wall Street. Rien donc d'étonnant que la liste mobilière en général ait, alors, paru indécise, vu le rôle de leader joué par le groupe ferroviaire. Tant qu'il hésitera, la demande pour les stocks américains pourrait bien être peu élevée. C'en est assez pour que nos marchés soient au ralenti.

* * *

La Cité de Fort William vient d'adjuger une émission de $600,000 d'obligations 3½% à un syndicat dirigé par Nesbitt, Thomson & Company et comprenant Jas. Richardson & Sons et Fairclough & Co, Limited. On offrirait ces valeurs sous peu au public.

* * *

Une de nos importantes maisons financières, s'occupant du commerce de bourse et des valeurs de placement, occupera au début d'avril, de nouveaux bureaux plus spacieux dans l'édifice Aldred.

* * *

On s'attend à un intéressant réveil dans notre industrie de l'amiante cette année, car, plusieurs nouvelles entreprises entendraient exploiter de nouveaux gisements.

* * *

Le commerce de détail au a établi un record l'an dernier. En effet, d'après la statistique fédérale, les Canadiens ont dépensé, en 1949, en achats de marchandises de toutes sortes $7,695,340,000, en regard de $7,276,720,000 en 1948, soit donc 6 pour cent de plus. Tandis que les ventes au détail ont augmenté de 12.4 p.c. en Saskatchewan, de 12 p.c. en Alberta, de 5.4 p.c. en Ontario, elles n'ont accusé qu'une hausse de 2.9 p.c. seulement dans Québec. Il serait intéressant que nos Chambres de Commerce cherchent à trouver la cause de cette comparaison défavorable pour notre province.

* * *

C'est le 24 courant que la cité de Toronto se prononcera sur l'adjudication d'une émission de $9,165,000 d'obligation, à 2¼%, 2¾% et 3%, sériées.

* * *

Un des nôtres sera élu, sous peu, membre du Curb de Montréal. Il importe, certes, que les Canadiens français s'intéressent davantage au commerce des valeurs mobilières, d'autant plus qu'il a contribué, jusqu'à ce jour, à l'enrichissement de nombre de nos compatriotes anglo-saxons.

* * *

Les administrateurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende : American Sumatra Tobacco. Bayuk Cigars, Southern Calif. Edison.

* * *

Gairdner & Company Limited offre, présentement, en souscription $800,000 d'obligations, amortissables, première hypothèque, 4½ p.c., de Woodhouse Realties Limited. Comme ces valeurs sont offertes au public au pair, elles rapportent donc exactement du 4½ p.c. On lit dans le prospectus se rapportant à cette émission que les fonds en provenant serviront au financement du nouvel entrepôt que Woodhouse & Co. Ltd. entend construire sur un terrain de 130,000 pieds carrés, acheté à Ville St-Laurent. Cette construction permettrait la réalisation d'économies de $150,000 par année, sur les entrepôts loués, etc. Le fonds d'amortissement permettrait de racheter toute l'émission en 1970.

Simpsons Ltd fait des affaires

Après les trusts, les compagnies d'assurance, les banques, etc., c'est notre intention de commenter, ce matin, les activités d'un important magasin de détail du pays, nous voulons parler de Simpsons Limited.

Profits combinés de $10,862,530, en 1949, vs $11,000,034, en 1948

Une analyse du rapport annuel de Simpsons, Limited, couvrant l'exercice financier clos le 4 janvier 1950, révèle des profits d'exploitation et de placements de $10,862,530, après avoir pourvu à la mise de côté de $1,275,730 pour le fonds de pension des employés, etc., en regard du chiffre-record de $11,000,034 durant l'exercice financier précédent, compte tenu de l'affectation de $1,185,434 au même fonds de pension, etc., en 1948. Par rapport aux actions privilégiées, 4½%, les recettes sont équivalentes à $29.95 par action, et par rapport aux actions des classes "A" et "B", elles sont équivalentes à $5.36 par action, soit à peu près aux mêmes niveaux qu'antérieurement, bien qu'alors, des records aient été établis du côté des bénéfices réalisés. On notera, ici, qu'il a été payé $632,854 en intérêts sur les actions privilégiées 4½% et $720,000 en dividendes sur les actions de la classe "A" et le même montant sur celles de la classe "B".

Solde de profit de $4,493,666 pour 1949 vs $4,281,761 pour 1948

Ce maintien des gains, pratiquement au chiffre-record de 1948, sera d'autant bien vu des actionnaires de Simpsons Limited, qu'après avoir mise de côté le montant requis pour les intérêts sur les obligations et les billets garantis, soit $735,995, après avoir affecté $1,385,434 à la dépréciation, et, enfin, après avoir pourvu au paiement de l'impôt sur le revenu requérant $3,576,000, il est resté un solde de $5,137,096. A même cette somme, une tranche de $350,000 a été réservée comme provision additionnelle, advenant une dépréciation accrue dans la valeur des inventaires, et il fut, aussi, pris un montant de $293,430, en rapport avec l'émission de valeurs additionnelles, d'où, en définitive, un solde de profits de $4,493,666 pour l'exercice financier clos le 4 janvier 1950, comparativement à $4,281,761 à la fin de l'exercice financier précédent. Compte tenu du transfert de $1,000,000 à la réserve générale et de l'addition de la partie remboursable de l'impôt sur l'excédent des bénéfices pour 1949, se totalisant à $63,079, le surplus réalisé figure à $7,152,804. Si l'on tient compte de la portion de l'impôt sur l'excédent des bénéfices non encore remboursé, on trouve que le surplus global figure à $9,384,777.

Actif record de $100,219,631 et position financière, grandement améliorée

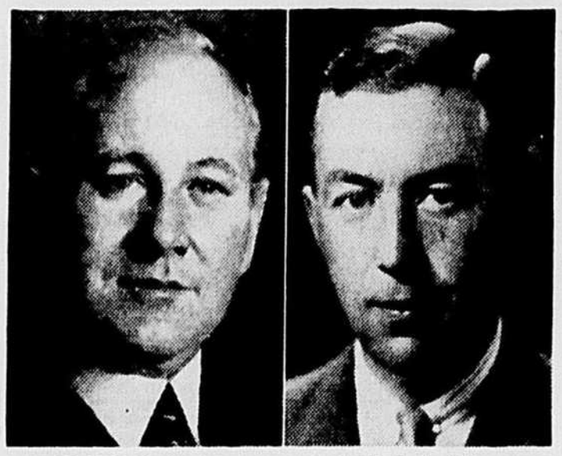
Si l'on jette, maintenant, un coup d'oeil sur le bilan proprement dit de Simpsons, laissant voir un actif global sans précédent de $100,219,631, au 4 janvier 1950, contre $86,258,522 précédemment, on constate que ses disponibilités figurent à $50,756,977, en regard de $40,961,237, à la fin de l'exercice financier précédent, tandis que ses engagements se totalisent à $24,279,849, contre $21,469,923 précédemment, d'où un capital net d'exploitation de $26,477,128, à rapprocher de $19,491,314 au 4 janvier 1949. Cette amélioration marquée du fonds de roulement constitue un facteur des plus favorables, particulièrement à cette époque d'incertitudes économiques de toutes sortes, par suite de la tendance des prix et aussi vu ce qui se passe dans le domaine monétaire dans le monde. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait qu'il sera de plus en plus difficile de faire des affaires profitables et il va sans dire que plus, on aura de ressources financières, plus il sera facile de bénéficier des occasions qui se présenteront.

Fermeté de ses titres en bourse, par suite de dividendes plus élevés, etc.

Vu l'amélioration marquée du côté de la position financière (augmentation de $2,809,926 dans le capital net d'exploitation) et l'augmentation évidente du côté du gain net réalisé ($5.36 par action des classes "A" et "B" combinées vs $5.24 précédemment), nul doute que les détenteurs de titres de Simpsons Limited trouveront des plus satisfaisants le rapport annuel qui vient de leur être envoyé, d'autant plus que la direction a versé en dividendes, au cours du dernier exercice, $2,072,854, en regard de $1,586,281 durant l'exercice financier précédent — on notera, ici, qu'il a été distribué, en 1949, $2.00 par action en dividendes, contre $1.50 en 1948. Ces versements accrus méritent d'autant plus d'être signalés à l'attention du monde financier qu'au cours de l'an dernier, la compagnie a émis et vendu pour $5,500,000 de billets garantis additionnels ainsi que pour $3,750,000 d'actions privilégiées rachetables, 4 1-2 pour cent cumulatif. Il ressort, donc, de ces données que 1949 fut une fort bonne année pour Simpsons Limited, une entreprise canadienne des plus progressives, soit dit en passant. Rien de plus vrai, puisqu'en quatre ans seulement, soit, de 1946 à 1949, son actif global a passé de $62,795,974, à au-delà de $100,000,000 et puisque son fonds de roulement a presque quadruplé durant les derniers quatre ans, passant, en effet de $7,223,374, à la fin de 1946, à $26,477,128 à la fin de 1949. C'en est assez pour expliquer la fermeté de ses titres sur les Bourses de Montréal et de Toronto, où ils cotent, présentement, presqu'à leurs hauts sommets de l'an dernier, alors que la compagnie venait de traverser une année de records.

Marcel CLEMENT

Elus administrateurs



M. F. R. Graham — M. W. F. Macklaier

A une récente réunion du Conseil d'administration de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, MM. F. R. Graham, de Vancouver, C.B., et W. F. Macklaier, c.r., de Montréal, ont été élus administrateurs. M. Macklaier fait partie du bureau légal montréalais de Scott, Hugessen, Macklaier, Chisholm and Hyde. M. Graham est président du Conseil d'administration d'Atlantic Acadia Sugar Refineries Ltd

Leverage Fund of Canada Ltd

Déclare son premier dividende

Leverage Fund of Canada Ltd., une société de placement en commun qui a été formée dernièrement dans la métropole, vient de déclarer son premier dividende au taux de 3 cents par action. Ce dernier sera payable le 15 mars aux actionnaires inscrits aux livres le 28 février.

Le taux de ce premier dividende ne sera pas nécessairement celui qui sera appliqué dans l'avenir, car les directeurs de cette société se proposent de distribuer sous forme de dividendes la plus grande partie des profits qui seront réalisés. Le dividende pourra donc varié avec les profits.

Les placements faits par Leverage Fund of Canada Ltd. comprennent les titres suivants: Abitibi Power and Paper, Aluminium Ltd., Bathurst P. and P., B. A. Oil, Cockshutt Plow, Ford of Canada, Gypsum Lime, Dominion Glass, Dominion Steel and Coal, Dominion Bridge, Dominion Textile, Lake of the Woods, Loblaw Groceterias, Massey-Harris, Noranda Mines, Consolidated Mining and Smelting, Powell River, Royal Bank, Shawinigan Water and Power, Simpsons "A", Zellers.

"Hors-liste"

G. E. LESLIE & CO.
20 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Abenakis	3	4	Lloyd Rock	6	10
Amal Kirk	6	8	Major	4	5
Annameque	3	4	Martin Bir	3	4
Baker Lake	1	2	Marbenor	10	12
Batchelor	..	26	Metalore	4	5
Bright R L	2	3	Nat Malar	60	66
Bar Lan		10	Nw Augu	14	16
Brown McD	6	8	Nw Malar	3	4
Carricona	1½	2½	Nocana	24	26
Circle Yel	3	5	Norbeau	1.30	1.40
Claremont	..	17	Norcourt	2	4
Cons Chib	13	16	Obaska Lke	8	10
Cont Copp	7	8	Obalski	5	7
Columbiere	2	3	Obalski 45	15	17
Courtm't	..	10	Ont Nickel	1	2
Cuyuni nv	35	45	Opem Cop	17	19
De Santis	5	7	Pan Can	....	5
Dicken nv	66	70	Pardnors	....	8
Donrand		5	Pascalis	12	14
Dorbaska	....	3	Payne	2	4
Dumico	2½	4	Payore	....	5
Dunford	3	5	Pershing	....	8
Duparquet	1	..	Pinnacle	1	2
Edross	22	25	Presdor	2	3
Glencona	7½	8½	Que S & R	56	59
Goldpac	..	15	Quejo	6	8
Gord Lebel	1½	3	Rainville	16	19
Granleduc	10	12	Rand Mal	12	14
Greenlee	4	6	Randona	....	4
Hugh Pam	24	26	Renfort	4	5
Insco	5	6½	Scott Chib	7	8
Kamlac	13	15	Southvue	5	10
Kenbay	4	7	Sovereign	1½	3
L Expanse	6½	7½	Starlight	2	4
Lke Geneva	3	5	Trans Duv	....	15
LaSalle	3½	4½	Trident	....	11
Lasidon	..	9	Vauze Duf	9	11
Lassie R L	4	6	Wendell	17	19
Lavalle	3½	4½	Young D	18	2 0

Curb de New-York

		— Hier —			Clot.
		Haut	Bas	Ferm.	Ant.
200	Alum Ltd	46¼	46¼	46¼	46¼
1200	Alu of Am	54¼	53⅞	54	54
1700	Am Marac	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
1300	Am Super	11-16	11-16	11-16	¾
100	Bellanca Air	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
500	Brazilian	18	18	18	18
200	Breeze Corp	6½	6½	6½	6¾
36900	Can Marconi	3½	3⅛	3⅛	3⅛
4200	Cities Serv	5¾	5½	5⅝	5⅝
100	Con Gas Ba	75	75	75	75½
2700	Cosden Pet	7⅛	7⅛	7¼	7⅛
900	Creole Pet	31⅞	31⅝	31¾	31⅝
300	Dosco B	17¾	17½	17½	18¼
8700	El BAShare	18⅝	18½	18⅝	18⅝
500	Fair'ild C&I	24¾	24½	24¾	24⅞
500	Ford Ltd	3⅜	3⅜	3⅜	3½
500	Glen Alden	16	15⅞	15⅞	15⅞
2300	Hollinger	9	8⅞	9	9
300	Humble Oil	83¾	83¾	83¾	84
800	Imperial Oil	19	19	19	18⅞
300	Int Petrol	7⅞	7⅞	7⅞	7¾
39200	Kaiser-Frazer	6¼	5¾	6⅛	5⅞
700	Lake Shore	11	10¾	10¾	11
2000	M.S.P.B. vtc	8⅞	8¾	8⅞	8¾
200	N. Rub Mch	6¾	6¾	5¾	6¾
1000	N.J. Zinc xd	55½	54½	55½	55½
4500	Niag Hud	17¼	17	17⅛	17⅛
8000	Pancoastal	2¼	2¼	2¼	2⅜
8700	Pantepec	5⅞	5⅝	5⅞	5⅞
3300	Pennroad	11	10¾	10¾	10⅞
300	S.O. of Ky	35½	35½	35½	35¾
2000	Technicolor	17	16½	17	16¾
7300	Un Lt&Pys	40⅞	40⅜	40⅜	40
700	Wri-Harg	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞

Total des ventes:
Aujourd'hui—410,000 actions.
Hier—380,000 actions.

Elu administrateur



M. P.-E. Bougie

La compagnie B. Houde & Grothé Limitée nous informe que M. Paul-Emile Bougie, gérant des ventes, fait maintenant partie de son conseil d'administration.

Dividende extra payé par Robert Mitchell

Les directeurs de Robert Mitchell Company Limited ont déclaré un dividende extra de $1 par action, payable le 16 avril 1950 aux actionnaires inscrits le 15 mars, et aussi deux versements semi-annuels réguliers de 50 cents, payables chacun le 15 juin et le 15 décembre, aux actionnaires inscrits, respectivement, au 15 mai et au 15 novembre.

Les activités de American Can Co.

Forte demande pour les contenants au pays

Avec les matières premières en quantité suffisantes pour la première fois depuis la guerre, la fabrication des contenants durant l'année dernière a presque atteint le chiffre quasi-record de 1948, dit aujourd'hui, M. Gordon Mann, gérant de l'American Can Company au Canada.

"Nous commençons l'année 1950 avec une aussi forte demande pour les contenants que l'année dernière", ajoute-t-il, "et il est tout probable que le niveau de la production continuera d'être aussi haut pour la plus grande partie de l'année, à moins que des conditions adverses, telles qu'une mauvaise température pour la culture ou des interruptions dans la fourniture des matières, interviennent."

Développement

Il dit que les conserveries et les fabriques de boites ont été témoins de deux développements remarquables durant l'année; la première fabrication du fer-blanc électrolytique au pays et l'introduction sur le marché canadien de la boite à dessus plat pour la bière.

"La bière dans des boites à dessus plat a été, pour la première fois, offerte au Canada le printemps dernier dans le Québec, puis est ensuite devenue accessible dans les autres provinces de l'Est, les Maritimes et Terre-Neuve", dit M. Mann.

Il fait remarquer que le procédé électrolytique, nouveau au Canada, permettra des économies éventuelles aux usagers d'une grande variété de cohtenants. Le Canada peut maintenant virtuellement se suffire à soi-même en produits étamés si importants, comme suite d'un programme d'expansion par deux grandes aciéries au pays, dit-il.

Forte demande

"La demande accrue du commerce durant l'année, eut pour résultat une plus grande production de contenants pour les aliments variés", dit-il. "les soupes et les produits laitiers qui forment la catégorie la plus importante de la mise en conserve, ont dépassé légèrement la production de 1948. La production des boites pour bébés et pour la confiture, montre aussi une hausse sur l'année précédente."

"Durant l'année on vit aussi l'introduction au marché canadien des boites de 15 onces, — format de petites familles — pour les fruits et les légumes qui remplace en grande partie la boite populaire de 20 onces", ajoute M. Mann. Sur la recommandation de la Canadian Food Processors' Association, dit-il, cette boite sera fabriquée durant toute l'année 1950.

"La production d'une grande variété de contenants pour des produits non-alimentaires a aussi établi un chiffre record", dit-il. "Il est estimé que la hausse dans la production des boites de cette catégorie a été de 15 p.c. de celle de l'année précédente. La demande accrue pour les produits de marques brevetées a eu pour résultat une production record de bidons pour l'huile. Une plus grande provision de produits tels que l'antigel et les peintures qui ne se ressentent plus de la pénurie existant durant la guerre, a aussi permis une plus grande production de ces contenants. Les boites à tabac et à cigarettes ont aussi été fabriquées en plus grandes quantités qu'en 1948.

'L'union de Terre-Neuve à la Confédération canadienne au mois d'avril dernier a beaucoup aidé les conserveries de produits alimentaires. Le haut tarif sur les conserves alimentaires auparavant imposé par Terre-Neuve a disparu quand l'île s'unit au Canada."

M. Mann prédit une année "comble" pour les conserveries et les fabriques de boites en 1950. Il dit que la demande pour les contenants de produits non-alimentaires continuera sa marche ascendante.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	8 banq	10 util.	20 ind.	10 pap.	15 aurif.
Ferm. hier	30.08	76.2	139.9	370.97	64.10
Ferm. ant.	30.13	76.3	139.8	369.46	64.01
Max. 1950	30.01	76.4	141.9	375.18	64.29
Min. 1950	29.94	76.3	141.5	370.54	63.95
Max. 1949	30.03	76.1	146.2	385.70	68.80
Min. 1949	27.09	70.0	109.3	251.34	60.17

North Sullivan Contact Mines Ltd offrira des actions

On nous informe que d'ici quelque temps, la North Sullivant Contact Mines Ltd. offrira au public une émission d'actions l'invitant à participer dans les développements d'une propriété minière, partiellement enclavée dans la section nord des terrains miniers détenus par Sullivan Consolidated Mines Limited, dans le canton Dubuisson, en Abitibi, province de Québec.

Bourse de MONTRÉAL

Robert Mitchell et Standard Chemical, hier, sur la place locale

La liste locale avait encore l'allure erratique hier.

65,700 actions industrielles changèrent de mains, en regard de 64,500 la veille. Quand au virement minier, il atteignit 79,800 actions, contre 103,800 la veille.

Amalgamated Electric glissait à un nouveau bas parmi les spécialités à 8.

Canadian Locomotive était, aussi, à son plus creux de l'année, à 23 1-4.

Dominion Foundries se hissait, au contraire, à un sommet parmi les aciéries à 28 3-4, de même que Gatineau Power à 108, parmi les utilités publiques.

Int. Bronze cotait 4 1-4 parmi les métaux, soit un nouveau bas. Par contre, Robert Mitchell reflétait la nouvelle du dividende et se hissait à 22 1-2, soit un niveau inconnu cette année.

Standard Chemical touchait, aussi, un sommet à 10, parmi les titres chimiques.

Quebec Manganese glissait à 6 parmi les mines, et Santiago à 9 était à son plus creux de l'année. Sladen à 78 était à un sommet, de même que Barnat à 1.36.

Anacon cotait 64 et East Sullivant, 4.55.

Dans le monde de la publicité



M. W. G. Brayley

dont M. W. F. Tigh, président de la Canadian Schenley Ltd., vient d'annoncer la nomination au poste de directeur de la publicité pour cette compagnie. M. Brayley aura ses bureaux à Montréal. Bill Brayley a servi dans la RCAF durant la dernière guerre et a aussi fait partie d'un groupe de la résistance française. Il était jusqu'à ces derniers temps directeur de la publicité à la division Green Cross Insecticides, de la Sherwin Williams Co. of Canada. Ltd.

Leitch Gold Mines

En 1949, les profits nets de Leitch Gold Mines ont été de $268,855 ou de 9.5 cents par action, contre $231,540 ou 8 cents par action l'année précédente.

Dans le dernier trimestre de 1949, les profits nets se sont élevés à $76,838 ou 2¾ cents par action, comparativement à $76,063 ou 2½ cents par action dans la même période de 1948. L'atelier a traité 8,198 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $33.53 à la tonne.

Emprunt scolaire

SHERBROOKE, 17. — Une résolution d'emprunt de $350,000 a été adoptée à l'unanimité, par les commissaires d'écoles catholiques de Sherbrooke, réunis en assemblée régulière sous la présidence de M. Joseph Labrecque.

Cet emprunt doit défrayer diverses dépenses pour les constructions en cours, l'achat de terrains en prévision de nouvelles écoles, ainsi que l'ameublement des écoles nouvellement érigées, notamment l'Ecole supérieure.

Bourse de NEW-YORK

483 reculs vs 378 gains, hier, à N.-Y. — Transactions, plus nombreuses

NEW-YORK, 17. (C.P.) — Les titres d'aviation paraissaient les vedettes hier à Wall Street. Par contre, les titres de radio-télévision avaient perdu de leur popularité antérieure et furent passablement lourds par moments.

1,920,000 actions furent échangées hier, en regard de 1,730,000 la veille. Sur 1,112 titres, transigés hier, 378 furent à la hausse, 483 à la baisse et 251 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusa une baisse de .2 pt à 72.9.

McIntyre, qui s'était distingué la veille par sa fermeté parmi les mines d'or canadiennes, était avilie hier, de même que Lake Shore, tandis que Dome résistait.

Les valeurs américaines suivantes hésitèrent passablement hier: Admiral, Emerson, Philco, Radio Corp., Zenith, Magnavox, Stewart-Warner, Motorola, Sparks-Withington, U. S. Steel, Youngstown Sheet, General Motors, Chrysler, Goodrich, Douglas Aircraft, American Telephone, American Smelting, Dow Chemical, Allied Chemical, Union Pacific, Nickel Plate, Standard Oil (N.J.), Gulf Oil et International Paper.

Moyenne des obligations à New-York

	30 Ch. f.	10 Ind.	10 Util.	10 Str.
Fermeture hier	95.3	102.7	105.2	73.4
Fermeture ant.	95.3	102.6	105.3	73.6
Haut 1949-50	96.1	102.9	105.4	73.8
Bas 1949-50	88.4	101.6	100.8	62.9
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2

THE WABASSO COTTON COMPANY LIMITED

Avis de dividende

Un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action a été déclaré sur le Capital action de la WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED, payable le 1er avril 1950, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 11 mars 1950.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTION.

H. W. CAPEL,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, Qué.
Le 16e jour de février 1950.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

Avis de dividende

A une réunion du Conseil d'administration de Canadian Pacific Railway Company, tenue aujourd'hui, on a déclaré un dividende final de trois pour cent (soixante-quinze cents par action) sur les actions ordinaires du capital action, à même les recettes de l'exercice financier de 1949, payable en fonds canadiens, le 31 mars 1950, aux actionnaires inscrits à 3 heures de l'après-midi, le 24 février 1950.

L'Administration note que même s'il y a eu une légère augmentation des profits nets dans l'exploitation ferroviaire en 1949, ces profits ne sont pas encore assez suffisants pour payer un dividende. Le dividende payé n'est attribuable qu'au revenu obtenu par la compagnie d'autres sources.

Par ordre du Conseil,
FREDERICK BRAMLEY,
secrétaire.

Montréal, le 13 février 1950.

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE

M. Robert P. Jellett devient Président du Conseil lors du Cinquantième Anniversaire de la Royal Trust Company. M. Ross Clarkson est élu Président et M. J. Pembroke est nommé Gérant-Général.



M. ROBERT P. JELLETT,
Président du Conseil

50e RAPPORT ANNUEL
pour l'année 1949

Les chiffres des Recettes et Dépenses atteignent un niveau record et pour la première fois le total des Biens en Régie dépasse le billion.

RECETTES	$4,208,000
DÉPENSES	3,412,000
PROFITS	796,000
TAXES	273,000
PROFITS NETS	523,000
DIVIDENDES	400,000

CAPITAL, RÉSERVES ET SURPLUS
$8,133,000

BIENS EN RÉGIE
$1,002,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*HUNTLY R. DRUMMOND
Président Honoraire
*ROBERT P. JELLETT
Président du Conseil
*ROSS CLARKSON
Président
*JAMES A. ECCLES
*B. C. GARDNER, M.C.
Vice-Présidents

Hon. C. C. Ballantyne, C.P.
LaMonte J. Belnap
Frederic E. Bronson
George A. Campbell, C.R.
Norman J. Dawes
Hon. Charles A. Dunning, C.P.
G. Blair Gordon
George W. Huggett
Richard G. Ivey, C.R.
Hon. S. C. Mewburn, C.R.
H. C. F. Mockridge, C.R.
Herbert W. Molson
Gordon F. Perry
Hon. Alphonse Raymond, LL.D., M.C.L.
Henry E. Sellers, C.B.E.
Charles F. Sise
Walter M. Stewart
Hon. L. A. Taschereau, C.R., LL.D.
Austin C. Taylor, C.B.E.
Jules R. Timmins, O.B.E.

*Membres du Comité Exécutif



M. ROSS CLARKSON,
Président



M. J. PEMBROKE, C.B.E.,
Gérant-Général

THE ROYAL TRUST COMPANY

SUCCURSALES PAR TOUT LE CANADA D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Siège social: Montréal

St. John's Halifax — *Saint John Québec* — *Ottawa Toronto* — *Hamilton Winnipeg* — *Calgary Edmonton* — *Vancouver Victoria*

Londres, Angleterre

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par C.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Année Bas
3815	Abitibi nouv	23⅜	....	23½	23⅜	24⅛	21⅛
650	Do $1.50 pr	22⅞	....	....	....	23	22
610	Algoma Steel	14⅛	14¼	14⅛	14¼	15	13¾
195	Aluminum Ltd	53⅛	....	53¼	....	57⅞	52¾
175	Amal Elec	8	....	....	....	9	7½
875	Argus Corp	7¾	....	....	....	8⅛	7
175	Asbestos Corp	25½	....	25¼	....	26½	24¼
280	Bathurst Pw A	25¾	....	....	....	26	25
1199	Bell Telephone	40	....	....	....	41	40
624	Brazilian	20⅞	....	20⅜	....	20⅞	19
325	B A Oil pr	26⅝	26⅜	26⅛	26⅜	27½	26
1125	B C Forest Prod	2¾	2⅞	2¾	....	3⅛	2¾
230	Brit Col Pow A	28⅛	....	....	....	28¼	27⅝
310	Can Cement	36¼	....	36	....	38¾	34
10	Do 1.30 pr	29½	....	....	....	29¾	29
170	Can Forging B	45	....	....	....	45	40
81	Can Nor Pow	11¾	....	....	....	12½	11¾
310	Can Steamship	16⅛	....	....	....	16½	14
130	Do 5 pr	37½	....	....	....	38	34
445	Can Breweries	22⅞	23	22⅞	23	23¼	22¼
55	Can Canners	20	20¼	20	20¼	20½	20
30	Do 5 1er pr	23 10	....	....	....	....	....
35	Can Car	11½	....	....	....	12¼	11
75	Do A pr	14½	....	....	....	15	14
275	Can Celanese	30½	....	30¼	30½	30⅞	28¼
200	Do $1.00 pr	23¾	....	....	....	24½	22½
15	Do $1.75 pr	39¼	....	....	....	39	37¾
10	Can Cottons	45½	....	....	....	46	45
30	Can Foreign Inv	32	....	....	....	36¼	32
10	Can Ind Alco A	8½	....	....	....	9⅞	8½
10	Dod B	8½	....	....	....	9¾	8
250	Can Loco nouv	23¼	23½	23¼	....	29	23¼
925	Can Pac Ry	17½	17⅝	17½	17⅝	18	16⅝
220	Cockshutt Plow	16¼	....	16	....	16¾	15½
639	Cons Mng & S	96¾	97	96¼	96½	103¼	96¼
171	Dist Seagrams	21	....	....	....	21½	20⅝
205	Dom Bridge	42¾	43	42¼	42¾	44¼	40½
30	Dom Coal pr	21	....	....	....	21	20
131	Dom Foundries	28½	28¾	28½	28¾	28¾	27
285	Dom Glass	45	....	....	....	48	45
555	Dom Steel B	20½	....	20¼	20½	22¼	19
20	Dom Stores	34	....	....	....	35½	33
325	Dom Tar 5½ pr	21⅞	....	....	....	22¼	21⅞
100	Do VT	28	....	....	....	28	26
565	Dom Textile	11⅝	11¾	11⅝	11¾	12	11¼
100	Dryden Paper	18	....	....	....	18	15
35	Eddy Paper A	16	....	....	....	16½	15½
25	Electrolux	14½	....	....	....	15½	13⅝
250	Fam Players	15¾	....	15½	....	16	15
50	Foundation	30	....	....	....	30½	29
1480	Fraser com	25¾	....	25	....	26⅛	24½
25	Gatineau Pow	18¼	....	....	....	19	17½
70	Do 5 pr	108	....	107½	....	108	105
80	Gen Stl Wares	18⅛	18¾	18⅛	18¼	18¾	17¼
50	Gypsum Lime	18	....	....	....	19⅜	18
10	Hamil Bridge	36¾	....	....	....	38	34¾
50	Do 6 pr	49	....	....	....	50	48¾
225	Hudson Bay	45½	....	45	45¼	48	45
717	Imp Oil	21½	22⅛	21½	21⅝	23¼	21¼
335	Imp Tobacco	14⅝	14¾	14⅝	14¾	14¾	14¼
320	Indus Accept A	31½	....	....	....	32	29¾
250	Int Bronze	4¾	....	....	....	5	4¼
100	Do 6 pr	16¾	....	....	....	17½	16¾
200	Int Nickel	31¾	....	....	....	32¾	31½
5	Do pr	145½	....	....	....	146½	145
715	Inter Paper	40	....	39¾	39⅞	41	37½
335	Int Petroleum	9⅝	....	9	....	10¼	8⅝
100	Int Utilities	20	....	....	....	22½	20
25	Lake of Woods	26	....	....	....	28½	25
75	Lang & Sons	18	....	....	....	19½	18
200	Laura Secord	16½	....	....	....	17	16¼
75	Lewis Bros	10½	11	10½	11	11½	10¼
125	MacMillan A	9¾	....	....	....	10	9½
325	Do B	8⅛	....	8	....	8⅛	7¾
28	Mailman	17	....	....	....	17	17
475	Massey-Harris	24¼	24½	24⅛	....	25⅛	21¾
115	McColl-Front	13¾	....	....	....	16⅜	13½
175	Mitchell Rob	22½	....	....	....	22½	21
4075	Molson A	27	....	....	....	....	....
80	Do B	27	....	....	....	....	....
175	Mont Loco	20½	....	....	....	22	20½
101	Mont Tram	50	....	....	....	54	37⅞
225	Nat Breweries	35½	....	35¼	35½	37	34
25	Do pr	43	....	....	....	43	41½
80	Nat Steel Car	20	....	....	....	21	19¼
250	Niagara Wire	24	....	....	....	24	22
670	Noranda Mines	68	68¾	67¾	68	68¾	66¼
205	Ogilvie	19¾	....	....	....	22	19¾
30	Ontario Steel	41	....	....	....	45	38½
70	Page-Hersey	45	....	....	....	47½	45
100	Placer Develop	15¼	....	....	....	15¾	14¾
40	Powell River	44¾	....	....	....	45	42½
240	Price Bros	66¾	67	66¾	67	70¼	63¼
200	Prov Transport	12½	....	....	....	13	12½
10	Quebec Pow	16¾	....	....	....	17¾	16
100	Rolland Paper	7	....	....	....	7	6
350	Royalite Oil	9	9.10	9	....	9.80	8.95
300	St Lw Cor 1er pr	32	....	31½	....	32	27
100	Do 2e pr	15¼	....	....	....	16	14
25	St Lw Pap 1er pr	89¾	....	....	....	90	84½
120	Do 2e pr	53	....	....	....	53	50¾
295	Shawinigan	24	....	....	....	25½	23⅞
50	Do pr	47¾	....	....	....	48½	47
50	Simon H & Son	19	....	....	....	19	18
25	Simpsons B	25½	....	....	....	26¾	25½
2910	Stand Chemical	10	....	9¾	....	10	8¾
55	Steel of Can	102½	....	....	....	106	101
50	United Steel	6⅞	....	....	....	7¾	6½
500	Wabasso	15	....	....	....	15	14
375	Walk-Good & W	38	38¼	38	38¼	39	36
205	Winn Elec	34	....	33¾	34	37¾	33½
25	Zellers	63½	....	....	....	67	52
25	Do 6 pr	27¾	....	....	....	29½	27¾
	BANQUES						
130	Cap Nationale	20	....	....	....	20½	20
25	Commerce	25¼	....	....	....	26	24½
25	Montréal	28	....	....	....	28	27
100	Nova Scotia	41	....	....	....	41	39

Elu administrateur



M. Noah A. Timmins,

président de la N. A. Timmins Corporation, a été nommé directeur de la Banque de Montréal, ainsi que l'annonce aujourd'hui M. B. C. Gardner, le président de la banque.

Marché des grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Avoine				
Mai	80¼	80¾	80¼	80¾
Juillet	....	....	....	76¾
Octobre	....	....	....	73½
Orge				
Mai	125⅛	125¼	123¾	124
Juillet	116⅞	116⅞	115½	115¾
Octobre	109⅞	109½	109	109
Seigle				
Mai	145	146	144¼	144⅜
Juillet	145¼	146⅜	144⅞	145⅜
Octobre	141⅜	143⅜	140⅞	142⅜
Lin				
Mai	....	....	....	372½
Juillet	....	....	....	357
Octobre	....	....	....	327

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé				
Mars	218⅛	218¾	217¾	218¾
Mai	208⅝	208¾	207⅞	208½
Juillet	197	191⅛	190	190⅛
Septembre	191¾	191¾	190½	190⅞
Décembre	193¾	193¾	192½	192⅞
Maïs				
Mars	128⅜	128⅝	128⅛	128⅛
Mai	127⅜	127⅞	127⅛	127¾
Juillet	126¼	126⅝	125⅝	126¼
Septembre	121⅜	121⅝	121⅛	121⅜
Décembre	114⅛	114⅝	114⅛	114⅜
Avoine				
Mars	73½	73⅝	73½	73⅝
Mai	69½	69⅝	69⅛	69⅝
Juillet	62¼	62½	62⅛	62⅜
Septembre	....	....	....	61¼
Décembre	63	63¼	63	63
Seigle				
Mai	131⅛	133¼	131½	132
Juillet	133½	134	133	133¾
Septembre	135	136½	135	135¼
Décembre	....	....	....	137¾
Fève Soya				
Mars	233¼	234¾	233¼	234
Mai	232¼	233	231¾	232
Juillet	227¼	228	226¾	227¼
Novembre	193⅜	194½	193¼	194¼
Janvier	....	....	....	194½

Production de clous

La production de clous s'élève en novembre au total de 8,325 tonnes, en comparaison de 7,312 durant le même mois de 1948. Le total cumulatif des 11 premiers mois de l'année atteint 81,668 tonnes contre 78,581 durant la même période de 1948.

En novembre, la production de fil d'acier diminue à 28,592 tonnes au regard de 29,818 l'année précédente. En dépit de cette baisse de novembre, le total des 11 premiers mois de l'année atteint 297,956 tonnes contre 295,557 durant la même période de 1948. La production de clôture de broche, au cours du mois, est de 1,458 tonnes en comparaison de 2,020 en novembre 1948, portant le total des 11 mois à 21,041 tonnes contre 22,026 durant la même période de 1948.

Eastern Trust a déclaré un actif record

HALIFAX, 16. (C.P.) — L'actif administré par Eastern Trust Company, à la fin de 1949, s'élevait à $110,456,277. C'est ce qu'on a déclaré aujourd'hui aux actionnaires assistant à la réunion annuelle de la compagnie. C'est un actif record; celui existant à la fin de 1948 étant de $1103,696,089.

Le président de la compagnie, l'hon. F. B. McCurdy, a déclaré que les profits nets pour l'année ont été de $214,820; c'est une augmentation de $17,877 sur 1948. On a payé des dividendes de 80 cents par action de $10.

Gains horaires dans nos manufactures

Dans les principaux établissements manufacturiers du Canada, la moyenne du gain hebdomadaire des employés à gages atteint un nouveau palier élevé de $42.86 au 1er décembre e ncomparaison de $42.59 au début de novembre et $41.47 l'année précédente. Dans le groupe des industries de produits lourds, le dernier chiffre est de $42.66 au regard de $46.22 au 1er décembre et $45.18 au 1er décembre 1948; dans le groupe des industries de produits périssables, la moyenne s'établit à $39.25 contre $39.21 au 1er novembre et $37.80 l'année précédente.

Dans les industries manufacturières, le gain horaire accuse aussi une nouvelle moyenne élevée de 99.4 cents, soit 04 de cent de plus qu'au 1er novembre et 3.9 cents de plus qu'au 1er décembre 1948. Dans les industries de produits durables, la moyenne est de 108.5 cents en comparaison de 108.0 au 1er novembre et 104.1 au -er décembre 1948; dans les industries de produits périssables, elle est de 9.15 cents contre 91.4 cents au 1er novembre et 87.7 cents l'année précédente.

La semaine de travail contient une moyenne de 42.9 heures au regard de 42.8 au 1er novembre et 43.2 au 1er décembre 1948. Dans les industries de produits durables, la moyenne est de 43.0 heures contre 42.8 au 1er novembre et 43.4 l'année précédente, tandis que dans les industries de produits périssables la moyenne s'établit à 42.9 heures, comme au 1er novembre, mais un peu inférieure à celle de l'année précédente qui était de 43.1 heures.

Oeufs, plus fermes

Le marché des oeufs se raffermit un peu, vu que les arrivages sont très faibles et que la demande est assez bonne, rapporte le ministère fédéral de l'agriculture.

ARRIVAGES
(non compris par camion)

	Oeufs	Beurre	From
	caisses	boîtes	boîtes
Mercredi	634	....	....
Année dernière	592	....	32

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	60¾-.61

MARCHE LIBRE

Pain 1 livre	60-62½

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	‡Prix de détail
A-gros	38-39	43-48
A-moyens	36-37	40-44
A-poulettes	32-33	36-42
Catégorie B	32-33	37-40
Catégorie C	22	....

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés

‡—Prix approximatif aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'agriculture, service de renseignements sur les marchés, marché local, caisses de bois gratuites.

Acier, plus rare

NEW-YORK, 17. (A.P.) — La plupart des grandes aciéries américaines devront réduire considérablement leurs opérations si la grève du charbon se poursuit encore cette semaine, note aujourd'hui "Iron Age" dans son édition hebdomadaire. La revue précise que les usagers de l'acier devront recourir à trois sources différentes, soit les stocks en entrepôt, les stocks encore détenus par les producteurs et les produits de conversion. Ces trois sources, précise toutefois la revue, sont beaucoup moins abondantes qu'elles l'étaient l'automne dernier et elles seront tout à fait insuffisantes pour répondre aux besoins actuels.

Au cours de cette semaine, la production d'acier aux Etats-Unis serait à 89 p.c. de sa capacité normale.

Production de caoutchouc

En décembre, la consommation de caoutchouc augmente de 7 pour cent et forme le total de 13,405,500 livres en comparaison de 12,586,600 livres en novembre. La consommation de caoutchouc naturel augmente de 7,446,300 à 7,865,700 livres; celle de caoutchouc récupéré de 2,009,100 à 2,325,900 livres.

Relativement à la consommation dans le produit fini, la consommation de tous les genres de caoutchouc dans la production de pneumatiques, atteint le total de 703,200 livres; dans d'autres produits, 320,900 livres; la production de chaussures en caoutchouc fléchit à 202,800 livres, et celle des fils et câbles à 2,300.

La production domestique de caoutchouc synthétique et celle de caoutchouc récupéré augmente en décembre, le synthétique passant de 6,063,700 à 8,843,500 livres, et le récupéré de 730,200 à 750,400.

A la fin du mois, les stocks de caoutchouc naturel baissent légèrement à 11,605,400 livres en comparaison de 11,809,300 en novembre; le synthétique augmente à 9,950,100 livres contre 9,072,000; et le récupéré, à 4,132,800 livres contre 4,016,300.

A la DOSCO



M. G.-C. Broadbent

qui a été nommé secrétaire et trésorier de Dominion Steel and Coal Corporation pour remplacer M. R.-C. McDonald, décédé récemment. Il est au service de cette importante organisation depuis 1915.

(Photo Blank & Stoller)

Bel avenir prévu à Chartered Trust

M. R. R. Corson, président de Chartered Trust Company, a déclaré à la réunion annuelle de la compagnie que celle-ci a débuté l'année 1950 dans la plus forte position qu'elle ait jamais eu et qu'elle est prête à prendre sa part dans le futur progrès économique du pays.

Bien que présentement, la situation doive s'appuyer sur les exportations, l'avenir s'annonce fort encourageant.

Parlant des développements et de l'exploitation des vastes gisements de fer du Labrador québécois, M. Corson a déclaré que pour permettre le transport du mineral aux hauts-fourneaux, le Saint-Laurent devra être rendu navigable pour les grands navires. La canalisation du fleuve alderait au progrès économique et des Etats-Unis et du Canada, en reliant les Grands Lacs à l'Atlantique.

De plus, la canalisation permettrait l'utilisation de plus de 3,000,000 de c.v., qui seraient divisés également entre l'Etat de New-York, l'Ontario et le Québec.

Macleod- Cockshutt Gold Mines

TORONTO, 17. (C.P.) — M. John A. Reid, ingénieur conseil, a déclaré à l'assemblée annuelle de MacLeod-Cockshutt Gold Mines, que les nouvelles zones "F" ont "toute l'apparence d'une nouvelle mine". Il a ajouté que les estimations préliminaires, basées sur le creusage en galerie et les sondages sur un niveau, fixent à 900,000 tonnes la quantité possible de mineral; les épreuves, bien qu'insuffisantes pour établir une teneur moyenne, ont donné de $7.01 à 7.74 à la tonne.

Imprimés canadiens commerciaux primés

Deux articles canadiens ont été primés à l'exposition des imprimés commerciaux, à l'Architectural League de New York. C'est ce qui a été annoncé par l'American Institute of Graphic Arts. Les deux articles primés ont été dessinés et imprimés par Rolph-Clark-Stone Limited, de Toronto.

Un des articles primés est un carton publié par Rolph-Clark-Stone pour marquer le 100e anniversaire de la compagnie. L'autre est une étiquette de breuvage.

Dividende extra payé par London Hosiery

London Hosiery Mills Ltd paiera 40 cents par action ordinaire en plus du dividende trimestriel régulier de 15 cents par action, le 1er avril 1950 aux actionnaires inscrits le 15 mars. Le premier dividende payé pour les actions ordinaires, le 9 décembre 1947, a été suivi du paiement de 35 cents plus 15 cents supplémentaires le 1er avril 1948 et le taux trimestriel de 15 cents par action est en vigueur depuis juillet 1948.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	10 Or	10 Mét.	15 Huil
Fermeture hier	208.36	98.06	106.60	60.81
Fermeture ant.	208.59	98.25	106.40	59.93
Haut 1950	210.76	99.14	108.76	61.14
Bas 1950	210.23	98.90	106.40	59.93
Haut 1949	211.74	112.73	114.46	70.21
Bas 1949	188.93	87.96	77.94	58.67

The Empire Life Insurance Company

A fait de remarquables progrès, 1949, au dire de son président

M. F. C. Fell, président de The Empire Life Insurance Company, a fait remarquer, à l'assemblée annuelle, que la compagnie a fait de remarquables progrès à plusieurs points de vue en 1949.

Les ventes des nouvelles polices d'assurance au Canada et aux Indes occidentales anglaises ont porté le total de l'assurance en vigueur au niveau sans précédent de $89,211,956, ce qui représente plus que le double de l'encours d'il y a dix ans.

L'actif a aussi atteint un nouveau sommet, au chiffre de $17,903,394. La valeur négociable des placements de la compagnie dépasse de beaucoup la valeur inscrite aux livres.

Les placements sur premières hypothèques se sont accrus d'environ $750,000. Le pourcentage de l'actif placé dans des actions ordinaires et privilégiées est le plus bas depuis plusieurs années et la compagnie a réduit à un montant négligeable ses placements sur immeubles. Un dividende de 4 p.c. a été déclaré, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 1er février.

Rapport financier de Guarantee Co. of N.-A.

Le 77e rapport annuel de Guarantee Company of North America, pour l'année finissant le 31 décembre 1949, soumis à l'assemblée générale annuelle de la compagnie à Montréal, hier, donne à penser que l'année a été bonne.

Les primes nettes s'élèvent à $562,315, soit à $208,524 de plus que l'année précédente. Les profits nets retirés de placements se sont élevés à $148,693, comparativement à $137,203. Le solde porté au surplus a été de $46,005, déduction faite de la perte en contrat de garantie et du fonds de pension.

Dividendes déclarés

Canada Permanent Mortgage Corp., $2.25 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

National Hosiery Mills, 15 cents par action "A", payable le 1er avril, le 1er juillet, le 1er octobre et le 2 janvier 1951 aux actionnaires inscrits le 3 mars, le 2 juin, le 1er septembre et le 1er décembre respectivement, et 40 cents par action "B", payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 3 mars.

Mersey Paper Co., 50 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 4 mars.

Kerr-Addison Gold Mines, 18 cents par action, payable le 28 mars aux actoinnaires inscrits le 28 février.

Hamilton Bridge Co., 12½ cents plus un boni de 12½ cents par action, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Wabasso Cotton Co., 25 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 11 mars.

J. C. Wilson Ltd., 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Consolidated Lithograph Manufacturing Co., 50 cents par aciton, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Associated Telephone & Telegraph Co., $1.50 par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Chartered Trust Co., 25 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Easy Washing Machine Co., 5 cents plus un boni de 5 cents par action, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Harding Carpets Ltd., 20 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Taylor, Pearson & Carson Ltd., 20 cents par action, payable le 3 avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal:

New-York: dollar	1.10-1.10⅛
Angleterre: livre	3.0725-3.0875
France: franc	.003180
Belgique: franc	.022150
Suisse: franc	.2583
Hollande: florin	.2918
Dollar canadien à N.-Y.	10⅛-10⅜.

COMPTABLES

Hector Lavallée, C.A. Roger Mercier, C.A.
Romain-R. Bédard, C.A. Lionel Gascon, C.A.
Roger Lyonnais, C.A. Jean Lemire, C.A.
François Bastien, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
80 EST, RUE SAINT-JACQUES
BE. 1089 Montréal

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
J.-Arthur L'Heureux, C.A.
Louis-O. L'Heureux, C.A.
30, av. de l'Epée, Outremont
(coin Laurier ouest)
CR. 2446 OUTREMONT

Obligations internationales

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Cours de fermeture à New-York

	Offre	Dem
Australie 3½% 1966	91	92
Brésil 3¾% séries 1-5	65¾	....
Brésil 3¾% séries 6-30	64½	....
République de Bolivie 7%	13½	14
Chili 6% 1961	29⅜	....
Colombie 3% 1970	42⅝	42¾
Italie 1%-3% 1977	42	44
Italie 7% 1951	67½	70⅛
Medellin 6½% 1954	47	49
Milan 6½% 1952	60	....
Norvège 4½% 1965	96	98
Pérou 6% 1960	26	26¼
Pérou 1% 2½% 1997	22¼	22½
Rio de Janeiro 6½% 1953	45	....
Rome 6½% 1952	60	....

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch. f	15 Util	60 Stks
Fermeture hier	101.7	41.3	44.3	72.9
Fermeture ant.	102.1	41.5	44.3	73.1
Haut 1949-50	103.6	42.4	44.8	74.2
Bas 1949-50	81.5	29.6	38.2	58.0
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indust.	201.57	202.49	200.59	201.60	—0.24
20 ch. de f.	54.53	54.78	54.11	54.51	—0.29
15 utilités	42.84	42.74	42.43	42.58	+0.02
65 stocks	73.06	73.36	72.66	73.06	—0.13

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Admiral	3	4½	Led W	79	80
Alb Pac	23	24	McDoug S	10½	11½
Anaconda	7½	8¼	Mercury	9¾	10½
Atlantic	136	145	Mill C	7	....
Ang Cdn	385	400	Model	33	35
Brit Dom	21½	22	National	31	33
Cal & Ed	685	750	N Ranchm	2	2½
Calment	48	52	Okalta	185	190
Calm Led	10½	11	Pacalta	8	8⅞
Coastal	38½	40	Pac Pete	4	4¼
Command	38½	40	Phillips	4⅛	4¼
Commoil	55	....	Princess	35	36
C'wealth	125	135	Richfield	2	2⅛
Dalhousie	35	39	Roxana	28	31
Davies	29	32	Royal C	6¼	6¾
Eastcrest	4½	5⅛	Royalite	880	925
E Leduc	24	25½	Share	6	6¼
Federate	240	255	So Braz	10½	11
Foothills	360	....	Southwest	30	38
Globe	59	61	Spooner	19	20
Hanna	9½	10	Sunset	18	20
High Sarc	6	7	Superior	42½	44
Home Oil	10¾	....	T. Valley	11	....
Led Cons	12	12¾	United	20	21
Led Calm	13¼	13⅝	Vulcan	26	30
Cent Led	105	115			

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Funds Inc com	4.20	4.55
*American Business Shares	3.88	4.20
*Boston Fund Inc	21.25	22.97
*Bullock Fund Ltd xd	19.05	20.88
Canadian Investments Fund	4.95	5.40
Commonwealth Intl Corp	3.60	3.96
*Dividend Shares	1.55	1.70
*Eaton & Howard Bal Fund	27.33	29.44
*Fundamental Investors Inc	15.23	16.69
*Group Sec. Auto Shares	6.30	6.91
*Group Sec. Rail Shares	4.59	5.04
*Group Sec. Steel Shares	4.85	5.33
*Incorporated Investors	22.86	24.71
*Keystone Custodian B-4	10.09	11.02
Leverage Fund	2.67	2.93
*Mass Investors Trust	28.12	30.40
* Do 2nd Fund Inc	12.70	13.73
*Wellington Fund Inc	18.17	19.83
Investment Trusts		
*Independent Trust Shares	2.24	2.54
*Nor Amer Trust Shares 1955	3.92	....
*Nor Amer Trust Shares 1956	2.27	....
United Bond & Share	12.00	....

*—En fonds américains.

Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 St-Jacques O., Montréal

	Haut	Bas	Ferm
Abbott Lab	52¼	52	⅛
Air Reduc	23	22¾	....
Allied Chel	204½	203½	204
Allis-Chal	33¾	⅛	¼
Am Airl	10¾	¼	⅜
Am Br Sh	34½	34	....
Am Can	113¼	113	....
Am Car F	30⅜	29½	29⅞
Am Gas El	58⅜	⅛	¼
Am Loco	18⅜	¼	½
Do Pf $5	....	....	....
Do $6 Pf	....	....	....
Am Radia	14¾	⅜	½
Armco	30¼	30	....
Am Smelt	54⅛	53¾	....
Am Stl Fry	26¾	26	¼
Am Sug	41⅜	39⅝	41⅜
Am Tel T	149¾	¼	⅜
Am Woolen	25½	24	24¾
Do Pfd	89½	87¾	....
Anaconda	29½	⅛	⅛
Armour Ill	9½	⅛	½
Atchin SF	104	103	104
Avco Mfg	7⅞	¼	⅜
Adams Exp	21⅞	⅜	⅜
Atlas Crop	24⅞	⅜	¾
Baldw CT	13⅜	13	....
Balt Ohio	10⅞	⅜	....
Bendix Avi	42⅜	40¾	42
Bethl Stl	32⅜	⅜	⅜
Boeing Air	26½	⅛	½
Bord's Co	51	....	....
Borg Warn	56½	56	½
Briggs Mfg	30	29½	30
Budd M Co	13¾	⅛	....
Burrgs Ad	14½	⅜	....
Can Dry	10⅞	....	....
Can Pacific	15½	¼	....
Case JI	44⅜	42½	43½
Caterp Tr	34¼	34	¼
Celanese Cp	33½	32⅞	....
Ches Ohio	28⅛	¼	½
Chrysler	64	63⅜	....
Colgate P	45⅞	⅛	....
Col Gas El	11⅞	⅛	⅜
Com Solv	17	16½	....
Cong Nairn	28½	¼	....
Con Ed NY	29¾	⅛	¼
Cont Can	38⅞	⅜	⅞
Cont Mot	6⅜	⅛	⅜
Cont Oil	57¼	56	56½
Crane Co	29	28¾	29
Cr Zeller	32⅜	⅛	⅜
Cruc Steel	18	17⅝	....
Curt Wr A	9	....	....
Deere Co N	43⅜

L'explosion du King's Hall et son écho en Pratique...

Par Adolphe Nantel

On se souvient de la formidable explosion du 7 janvier 1948, dans l'immeuble King's Hall, où se trouvaient les studios de Radio-Canada? Une chauffeur de fournaises perdit la vie et la compagnie Vestar Investments Limited, propriétaire de la bâtisse, se présentait devant l'hon. juge Hector Perrier, en division de Pratique de la Cour supérieure, pour faire rejeter une vingtaine d'actions instituées contre elle par autant de compagnies d'assurances, ayant été obligées de payer les victimes de ce désastre.

La défenderesse présentait des objections à la forme dans chaque action, contestant en plus la validité de la présentation de chaque action en alléguant que le huissier avait frappé à la mauvaise porte, au bureau-chef de la défenderesse, 1390 ouest, rue Sherbrooke.

Hier, Me Louis-Philippe de Grandpré, avocat de la compagnie Canadian General Insurance, se mit à questionner les témoins de la Vestar Investment. Il les questionna tant et si bien qu'il sortit en preuve que le huissier présentant les sommations au bureau-chef, à la chambre 16, n'avait pas trouvé personne pour les recevoir. La raison? Le bureau était déménagé à la chambre 23, dans le même immeuble.

Me de Grandpré démontra que les sommations avaient été envoyées quelques jours avant la période de prescription, à la chambre 16. On déménagea dans l'intervalle à la chambre 23.

Le juge Perrier n'attendit pas la fin de la preuve et rejeta et l'exception à la forme et la contestation de la présentation du bref, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Me Jean Martineau, c.r., qui attendait son tour pour le compte de la compagnie Hartford Insurance, ferma sa serviette. Plusieurs de ses collègues firent de même. Tout indique que le jugement rendu portera aussi sur les 19 autres exceptions à la forme, présentées par la défenderesse, la Vestar Investment, Limited.

Bandits envoyés au bagne, puis mari emprisonné

Charles W. Collins, 25 ans, 85 ouest, boul. St-Joseph, passera cinq ans au pénitencier. La sentence a été imposée par le juge Gustave Marin. Le bandit simulait un vol à main armée en attaquant un chauffeur de taxi, M. Gérard Charlebois, pour le soulager de $3. La victime, en voyant que son agresseur n'était pas armé, au moment de sa fuite, partit à ses trousses, ayant des ailes au talon et réussit à l'appréhender.

Le détenu a imploré la clémence du tribunal en expliquant qu'il avait simplement simulé une arme avec son doigt dans son gousset. Le juge Marin lui fit remarquer que la loi prévoit la même punition pour le vol avec violence, que le coupable soit armé ou non et lui impose cette peine de cinq ans, non sans ajouter qu'il aurait bien pu l'envoyer au bagne à perpétuité et lui donner en plus le supplice du fouet.

Edouard Pryma, 24 ans, sans adresse au dossier, récidiviste de carrière, a été envoyé au repos pour trois ans par le même juge. Pryma avait volé $730 au cours d'un cambriolage au 5676, rue Angers. On le prenait sur le fait, lors d'un autre cambriolage, à l'école Connaught, 1740, rue Jacques-Hertel.

Enfin devant le juge Gustave Marin, Wilfrid Turgeon, 199 rue St-Pierre, à Chambly-Bassin, coupable d'avoir sauvagement battu sa femme, a été envoyé à la prison commune pour trois mois. Le prévenu a essayé un appel à la clémence en se disant malade, mais le juge lui répondit:

—C'est la seconde fois que vous battez votre femme. Vous avez bénéficié de clémence dans le passé et battre votre femme n'est pas un remède. Si jamais vous revenez devant moi, vous aurez la peine du fouet.. Ce sera là, je crois, le meilleur remède.

Le juge W. Proulx

Le juge Willie Proulx, des Sessions de la Paix, nommé pour remplacer l'hon. juge Edouard Tellier, maintenant de la Cour supérieure, sera assermenté ce matin à 10 heures, dans la spacieuse salle des Assises, au nouveau Palais de justice. L'hon. juge J.-L. Saint-Jacques, de la Cour d'appel, présidera à la cérémonie.

Marcel Parent est déclaré coupable

Après trente minutes de délibérations aux Assises, hier, le jury est revenu avec un verdict de culpabilité contre Marcel Parent, accusé d'homicide involontaire. L'honorable juge Wilfrid Lazure a ajourné à plus tard le prononcé de la sentence.

Quinze minutes avant le procès Me Gaston Dubreuil, accepta de défendre l'inculpé, contre tout espoir d'acquittement. Le juge Lazure l'a félicité de son geste. Me Dollard Dansereau, c.r., représentait le ministère public.

On se souvient du cambriolage à Boucherville, dans la nuit du 4 janvier, à minuit 30, Parent prenait trois clients, rue Notre-Dame, pour les conduire à Boucherville. Un cambriolage était commis chez un marchand de l'endroit. On revint avec des merceries évaluées à $3,000.

L'inculpé Parent connaissait déjà l'un des noctambules, Fernand Boudriault. Au retour la police alertée voit le taxi de Parent et lui donne la chasse, sur le pont Jacques-Cartier. Le chauffeur file à une vitesse de 60 milles à l'heure mais arrive nez à nez avec l'automobile de deux employés de tramway, qui revenaient de leur travail. Le choc tua sur le coup Fernand Boudriault. Un jury du coroner tenait Parent criminellement responsable de cette mort. Le procès terminé hier clôt un triste chapitre dans l'histoire du crime. Deux des complices de Boudriault se sont reconnus coupable et purgent actuellement une peine de deux ans, au pénitencier.

Elu administrateur



Le général H. D. G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O., dont l'élection comme administrateur de Guarantee Co. of North America a été annoncée hier par le président de la compagnie, M. H. M. Rawlings, en même temps que celle de M. H. V. Gilbert.

Ce racket pour voler le fisc avec les impôts

L'enquête judiciaire de Lucien Chapleau, 30 ans, sans adresse au dossier, n'a pas manqué d'intérêt devant le juge Gerald Almond, hier. Le suspect aurait frustré le fisc, avec deux autres inculpés, Joseph et Steve Cattafi, 1984, rue St-Zotique, au moyen de fausses réclamations pour des remboursements d'impôts.

Me Gustave Adam, c.r., avocat de la poursuite, a commencé avec la preuve contre Chapleau et mit au dossier deux chèques émis par le service du trésor du fisc, pour plus de $2,000, puis le sergent J.-R. Carrière, de la gendarmerie royale, expliqua que Chapleau lui avait fait une déclaration concernant ces deux chèques. Me Ignace Deslauriers, c.r., avocat de la défense, examina la déclaration de son client et ne s'objecta pas à sa production.

Le témoin Carrière résuma ensuite ces aveux de l'inculpé qui a admis être entré en possession des deux chèques, pour les endosser, les monnayer dans deux banques différentes et ensuite séparer avec un autre suspect dans cette affaire, un nommé Picard, ancien employé de l'impôt, à raison de 50-50.

L'inculpé Chapleau ajouta dans sa déclaration que les deux rapports d'impôts avaient été préparés par Picard qui les envoya ensuite à Ottawa, le département ignorant totalement qu'il s'agissait de faux rapports. Et quand les chèques en remboursements revinrent Chapleau les encaissa pour diviser avec Picard. Le tribunal citait Chapleau à son examen volontaire puis l'envoyait aux Assises.

Les frères Cattafi

Les deux frères Cattafi auraient frustré Ottawa de la somme de $1,748, de 1943 à 1946. Ici encore, le sergent Carrière donne lecture des aveux des inculpés, qui admettent avoir présenté des demandes de remboursement truquées pour ensuite monnayer les chèques reçus du département de l'impôt. Me Roger Beaulieu, avocat de la défense, consentit à ce que ces déclarations soient versées au dossier, mais pour fin d'enquête seulement.

Steve Cattafi y affirme qu'il a déclaré à son frère qu'il connaissait bien le nommé Paul Picard, un employé de l'impôt, capable de préparer de faux rapports et leur obtenir des remboursements illégaux. Et sur réception des chèques de remboursement, Picard et les deux frères séparaient à trois les montants encaissés.

Les inculpés ont ensuite été envoyés aux Assises.

Taxe scolaire protestante à Verdun

Ce ne sera que le premier janvier prochain que la taxe scolaire protestante et la taxe scolaire neutre seront augmentées à Verdun, si le Montreal Protestant Central School Board se rend à la prière que le conseil de cette ville a décidé hier de lui adresser.

Hier soir, le conseil municipal de Verdun a été saisi d'une résolution adoptée le trois février dernier par le "Board" fixant les taxes scolaires suivantes pour l'année scolaire commençant le premier juillet prochain dans les diverses municipalités sous sa juridiction pour fins scolaires, comme suit: taxe scolaire protestante, $1.30 par $100 d'évaluation; taxe scolaire neutre, $1.50 par $100 d'évaluation.

Ainsi, la résolution décrète une augmentation de cinq cents dans chaque cas.

Le conseil a décidé de demander au Montreal Protestant Central School Board "de consentir à ce que ladite augmentation ne prenne effet que le premier janvier 1951, étant donné que la Cité a déjà imposé les taxes scolaires à compter du premier janvier 1950 pour l'année de calendrier de 1950 aux taux existants établis par ladite commission, conformément à la loi 23, Geo. V, Chap. 53, Section 1."

Le conseil municipal a aussi pris connaissance d'une résolution provenant de la Ligue des propriétaires de Verdun le remerciant pour avoir respecté les droits des propriétaires avoisinants quant à différents projets de commercialisation de lots.

Le premier message par câble a été envoyé par la reine Victoria, d'Irlande à Terre-Neuve en 1858.

On a filmé Montréal la nuit mais il y a eu un incendie!

L'Office national du film, est l'intimé devant la Cour d'Echiquier, sous la présidence de l'hon. juge Thorsen, instruisant, depuis hier, la pétition de droit de la compagnie Travellers Fire Insurance, de Hartford, qui réclame du gouvernement fédéral la somme de $2,267, payés par elle, pour des dommages causés par un incendie, au 704-706 ouest, rue Ste-Catherine, le 10 février 1946.

La preuve révèle que des employés de l'office national du film, après avoir obtenu d'un marchand de l'immeuble, la permission d'installer dans ses deux principales fenêtres, huit puissantes lumières pour aider à la prise de vues de la rue Ste-Catherine, la nuit.

La compagnie d'assurances, représentée par Me F. R. Hannan, c.r., plaide que ces lumières, étant beaucoup plus puissantes que celles placées d'habitude dans les vitrines, auraient allumé l'incendie dans le magasin. Elle a payé le marchand mais veut maintenant se faire rembourser par Ottawa.

Me Roger Ouimet, c.r., avocat du procureur général du Canada, a répondu à son collègue que ces lumières n'ont rien à faire avec l'incendie, que les employés de l'office du film avaient obtenu la permission de les installer, et que cette installation a été faite selon toutes les règles de l'art, après examen, pour voir que chacune des huit lumières était en parfait état.

Le succès attend chaque marchand

Cinq associations d'hommes d'affaires de l'ouest du "grand Montréal" ont tenu leur première réunion collective au cours de laquelle M. R. S. Chisolm, vice-président et gérant général de Gordon MacKay Co. Ltd, de Toronto, traita des problèmes du petit marchand.

M. Chisolm prononça des paroles très encourageantes pour les propriétaires de petit et moyen commerce. "Il n'y a pas un magasin de détail, dit-il au cours de sa causerie, quel que soit l'endroit où il est situé et quelle que soit la marchandise qu'il offre en vente, qui ne peut compter sur le succès. J'ai visité tout le pays et je n'ai pas rencontré un seul magasin qui, en employant des moyens bien ordinaires, n'a pas obtenu de succès. Regardez autour de vous, ajouta-t-il, et trouvez un marchand qui n'a pas réussi après avoir exploité très ordinairement, son commerce."

C'est plus qu'une causerie que présenta M. Chisolm, ce fut un cours de commerce. Il donna cinq grandes lignes ou chemins à employer pour obtenir ce "succès contagieux" dans les affaires: 1— des marchandises de base, c'est-à-dire demandées par tout le monde; 2— un contrôle rigoureux de la marchandise, "tenir compte des unités de marchandise au lieu des dollars"; 3— un magasin attrayant, "prendre l'espace nécessaire pour l'étalage des produits puis, seulement après utiliser le reste de l'espace pour les produits; 4— la réclame, "employer tous les moyens en même temps" et 5— un personnel bien entrainé, "au moins 50 p.c. d'augmentation est assuré au marchand qui entrainera son personnel".

Le dîner était présidé par M. Jack Templeman, président de l'Association des hommes d'affaires de Montréal-Ouest.

On remarquait à la table d'honneur, MM. Paul Viau, Norman Hartenstein, Henry-V. Stoddart, Roland Martel, respectivement présidents des Associations de Westmount, Laval-Jacques-Cartier, Notre-Dame de Grâce, l'Ouest professionnel et commercial, ainsi que MM. R.-N. Bégin et Eugène Kahn de l'Association de Notre-Dame de Grâce.

Me Harry Batshaw, nommé juge de la Cour supérieure

OTTAWA, (C.P.) — Le ministère fédéral de la Justice a annoncé la nomination de Me Harry Batshaw, avocat de Montréal, comme juge de la Cour supérieure du district de Montréal.

Le nouveau juge est un diplômé de l'Université McGill et de la Sorbonne. C'est une figure éminente des organisations sionistes au pays. Il fait partie de l'Institut canadien des affaires internationales et de l'Association des Nations Unies, ainsi que d'autres associations importantes.

Le ministère a aussi annoncé en même temps la nomination de Me Gerald F. Smith, de Napanee, Ont., comme juge à la Cour de comté de Lennox et Addington, Ontario.

Me Jean-Marie Nadeau chez les Jeunes libéraux

C'est Me Jean-Marie Nadeau qui sera l'invité à la prochaine réunion du Comité de conférences de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, annonce M. Georges-C. Lachance, président de ce comité.

Au cours de cette réunion, qui aura lieu au Club de Réforme, mardi soir, le 21 février, à 8 h. 30, Me Jean-Marie Nadeau traitera de quelques aspects de la politique économique du Québec.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLLITE

Dans l'affaire de:—

PAUL DESORMIERS, pompier, 8 Grand Boulevard, Plage Laval, P.Q.,

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que PAUL DESORMIERS, de Plage Laval, a le 10e jour de février 1950, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de mars 1950, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire, devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 15ème jour de février 1950.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

La Commission des prix peu à peu abolie

OTTAWA, (C.P.). — La Commission des prix, établie pendant la guerre par le gouvernement pour régir les loyers et plusieurs autres choses, disparait peu à peu.

Le personnel le plus nombreux de la Commission, pendant la guerre, a compris 6,000 personnes; il en comprend maintenant 750. Il se peut qu'il soit encore diminué par l'abolition de la régie sur la ferraille, mise en vigueur hier.

La principale attribution de la Commission est maintenant l'administration de la régie des loyers. Le gouvernement a récemment demandé à la Cour suprême du Canada de décider de la validité de la régie et on s'attend à ce que la Cour rende sa décision avant la fin du mois.

Si la Cour décide que la régie des loyers est invalide, environ 500 employés de la Commission devront être transférés à d'autres départements du gouvernement ou être congédiés.

La Commission est sous la juridiction du ministère des Finances, qui est aussi responsable des régies sur les importations, imposées en 1947 pour aider à l'épargne des dollars américains.

Complétion de 80,000 logis en onze mois

OTTAWA, ONT. (C.P.)—Près de 80,000 logis ont été terminés au cours des 11 premiers mois de 1949, selon un rapport fourni aujourd'hui par l'Office national de la Statistique, mais la construction de nouveaux logements a été moindre.

Le parachèvement des logements a été de 18.6 pour cent plus élevé qu'au cours de la même période en 1948. On a commencé la construction de 85,300 logis, comparativement à 86,300 l'année précédente.

L'Office national a dit qu'on ne s'attend pas à ce que la complétion de 90,000 ait été effectuée en 1949.

C'est en novembre que l'achèvement de logis a été plus bas que pendant le mois correspondant de 1948. Cependant, on a plus commencé de maisons en ce mois qu'en novembre 1948.

En novembre, 8,700 logis ont été terminés, comparativement à 9,701 en novembre 1948; on a entrepris la construction de 8,434 logements, comparativement à 7,795.

A la fin de novembre, 60,749 logis étaient en construction.

Sociétaire d'une messe

L'abbé Tancrède Mathieu, curé de Ste-Cunégonde, décédé le 13 février courant, était membre de la Société d'une Messe.

HARRISON ENTERPRISES LIMITED

AVIS

HARRISON ENTERPRISES LIMITED donnent par les présentes avis qu'en conformité avec la Loi des Compagnies du Québec ils s'adresseront au Lieutenant-gouverneur en Conseil et au ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie, pour obtenir la permission d'abandonner leur charte à la date ou de la date qu'on voudra bien leur fixer.

Daté à Montréal, ce 15e jour de février 1950.

Gerald McTEIGUE,
Secrétaire.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Tél.: PL 1442*
Prévost, Montpetit, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
Claude Prévost, C.R. Jean-Paul Noël
André Montpetit, C.R. Guy Desjardins
Claude Ducharme
460, ST-JEAN SUITE 815
Montréal

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
Luc Parent, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. J. Alfred Ethier
François Morel
204 Notre-Dame ouest
LA. 1126*

Conférencier de la Gray Foundation à l'U. de Toronto

Son Excellence Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec, sera le conférencier de la Duncan and John Gray Foundation à l'Université de Toronto, mardi le 28 février. Sa conférence, sur "La vie paroissiale et la démocratie au Canada français" sera donnée dans la grande "Convocation Hall" de l'Université.

De retour à l'Université après une tournée dans l'ouest du Canada, où il a adressé la parole à des réunions de gradués de l'Université de Toronto dans plusieurs



Mgr Maurice Roy

centres, Monsieur le docteur Sidney Smith, recteur de l'Université, a précisé le but des conférences Gray. "La fondation Gray," a-t-il dit, "doit sa naissance à la générosité d'un inspecteur d'école ontarien, M. George L. Gray, qui voulait ainsi perpétuer la mémoire de ses deux fils, morts dans la R.C.-A.F. Tous les deux s'étaient intéressés depuis longtemps à l'unité canadienne, et l'un d'eux a légué son bien pour servir à encourager des rapports entre canadiens et anglo-saxons."

"En établissant ce fonds, M. Gray a voulu que ces conférences aient pour but d'attirer l'attention sur l'apport de la nation canadienne-française à la vie canadienne. Avec des rapports plus intimes entre nos deux races on peut s'attendre à produire de meilleurs citoyens."

"Les conférences antérieures, données par le premier ministre, M. St-Laurent, par M. l'abbé Maheux, et par Madame Pierre-F. Casgrain, ont suscité un vif intérêt. Nous sommes bien contents que son Excellence daigne participer à cette série.

Prétendue vision couverte de goudron

EL RIO, Cal., (A.P.) — Des marques sur le bois d'une maison neuve, où le constructeur a cru voir une vision de la Vierge, ont été aujourd'hui effacées par une couche de goudron. Des curieux ont afflué pour voir le prétendu prodige. Un prêtre catholique a déclaré que cela n'est aucunement une vision.

AVIS DE NON RESPONSABILITE

Que tous et chacun soient avisés que le soussigné en sa qualité d'époux de dame Simonne Ménard, mariée à Léonidas Dallaire, actuellement résidant au No 1428 rue Bennett, Montréal ne sera pas responsable des comptes faits par son épouse, et ce pour cause de désertion du foyer conjugal à La Tuque.

La Tuque, ce 4 février 1950.

(Signé)
LEONIDAS DALLAIRE

La jolie Iroquoise qui ne veut pas mourir de faim!

William Latour, un Iroquois de Caughnawaga, qui se dit être un guide pour une maison de nettoyage de la métropole, n'a pas réussi à démontrer au juge René Théberge, hier, que sa jeune et bien jolie femme, n'était pas dans le besoin, même si elle se permet d'aller jouer au bingo. En contre-interrogatoire, Me John C. E. Elliott, c.r., avocat de la poursuite, fit entendre belle-maman qui jura avoir payé les parties de bingo de sa Laura, dans l'espoir qu'elle gagnerait assez pour se payer un bon repas, de temps à autre, avec ses trois mioches qui crèveraient de faim, si elle n'y voyait pas.

Le juge Théberge a donc ajourné sa sentence au 23 mars en promettant au mari qu'il le guiderait vers la prison commune s'il ne voit pas à s'occuper de sa petite famille.

L'épouse n'y alla pas par quatre chemins. On voit qu'elle est impétueuse, au point que l'avocat de son mari se crut obligé, à un moment donné de déclarer:

—Madame, je ne suis pas votre mari...

Laura avait une robe de soie noire, un canotier noir et des yeux noirs. Quant aux cheveux, du plus pur jais, il était impossible à première vue, de dire où les tresses commençaient, en regardant le minois.

Au juge, elle relate avec du feu dans la voix:

—Lui, mon mari, il m'a donné juste quatre dollars depuis le premier janvier. Le matin du Jour de l'An, je le réveille pour qu'il chauffe le poêle. Il me donne un coup de poing, prend son chapeau et part. Il n'est pas encore revenu au domicile conjugal.

—Vous êtes allée à New-York, demande la défense?

—Oui et j'y ai passé un mois si cela vous fait plaisir. Je vous dirai aussi que c'est maman qui paya tout. Je vous dirai aussi que votre client, mon époux, n'a jamais acheté un morceau de linge aux petits depuis notre mariage, il y a quatre ans.

—Votre mari est allé vous voir chez votre mère?

—Il y vient seulement lorsqu'il est ivre-mort.

Me Elliott plaide ensuite en anglais, puis en français et réussit à convaincre le tribunal de la culpabilité du mari. Le juge Théberge en profite pour souligner.

—Je dois vous féliciter, maître Elliott, de la façon avec laquelle vous savez manier les deux langues.

Un as des faux

Fernand Cyr, 27 ans, 3851, rue Hochelaga, s'est reconnu coupable hier, devant le juge Gerald Almond, sous 38 accusations de faux, juste avant l'instruction de son enquête judiciaire. Le tribunal a ajourné au 3 mars, le prononcé de la sentence.

D'après les sergents-détectives Henry Prysky et Lucien Scheffer de la sûreté municipale, Cyr imita 38 signatures pour encaisser autant de chèques dans des banques locales. Le faussaire réussit à toucher plus de $3,000 avec son art de la contrefaçon.

AVIS POUR DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME IRENE BOURGEAU de la Cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou à la prochaine session pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux JOSEPH MORIN, laboureur de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Ottawa, province d'Ontario, ce 10e jour de janvier, A.D. 1950.

MIRSKY, SOLOWAY & MIRSKY,
Procureurs de la requérante.
46, rue Elgin
Ottawa, Ontario.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLLITE

Dans l'affaire de:

GUSTAVE CARDINAL, boulanger, de la Cité et du District de Montréal, et y faisant affaires seul sous les nom et raison social de "PAIN CANADIEN"
Failli

AVIS est par les présentes donné que Gustave Cardinal de Montréal, a été déclaré en faillite le 9ième jour de février 1950, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1950, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre nos mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains des gardiens ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 15ième jour de février 1950.

ALBERT LAMARRE & CLAUDE PERRAS
Gardiens.
Bureau de Duclos, Lamarre & Inns,
10 Est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Bureau de Claude Perras,
4 Est, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLLITE

Dans l'affaire de: —

JOSEPH RAYMOND HUBERT CHARTIER, restaurateur, faisant affaires seul sous la raison sociale de "J.P. LLOYD ENRG.", 380 Wellington, Montréal,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH RAYMOND HUBERT CHARTIER, de Montréal, a le 10ème jour de février 1950, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de mars 1950, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 15ème jour de février 1950.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.
Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

"Captain Morgan est en ville!"

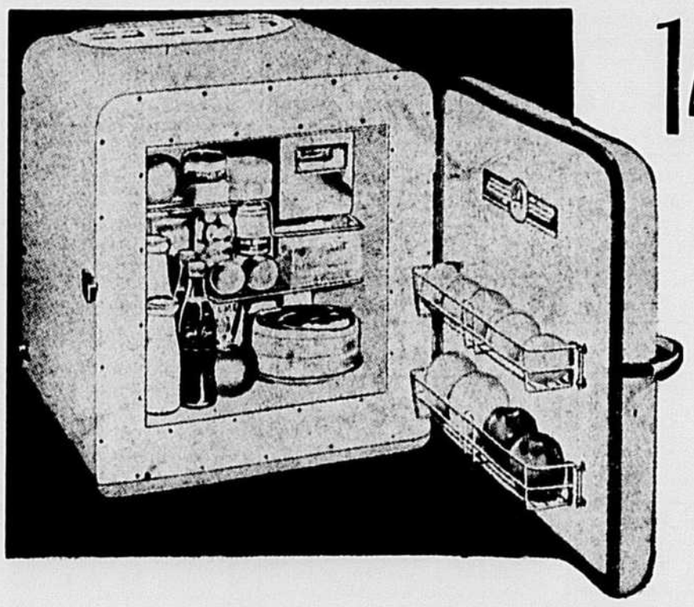


Et maintenant vous pouvez savourer quelque chose de nouveau et de délicieux—des breuvages préparés avec du rhum "Captain Morgan". Il existe deux sortes de rhum "Captain Morgan" et chacun possède sa saveur distinctive . . . Le Gold Label est riche et foncé . . . Le Black Label est extrêmement velouté et savoureux. Ils font tous les deux de succulents breuvages!

GOLD LABEL RUM Black Label
Captain Morgan
Un parfait mélange de vieux rhums de choix savamment réunis par Captain Morgan Rum Distillers Limited

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 HEURES LE VENDREDI SOIR
DUPUIS

GLACIÈRES ÉLECTRIQUES "Astral"
Confort et commodité avec cette pratique "petite" glacière. Achetez-là CHEZ DUPUIS



149.50
32.00 COMPTANT (taxe incluse)
Solde par mensualités supplément équitable
DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Il ne vous en coûtera pas grand'chose pour vous assurer la livraison immédiate d'une de ces fameuses petites glacières électriques, tout émaillée blanc et d'un fonctionnement très efficace. Le reste se payera par l'économie que vous réaliserez dans la conservation de vos aliments. Capacité de 1½ p.c., juste assez grande pour ne pas encombrer les petites pièces.

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 h.

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL, vice président